

**COMITE REGIONAL POUR L'INFORMATION
ECONOMIQUE ET SOCIALE D'ILE-DE-FRANCE**

**"COMPRENDRE POUR AGIR :
LA RECHERCHE ET LES
ETUDES SUR L'ILE-DE-FRANCE"**

**Actes du colloque du vendredi
22 octobre 1993 animé
par M. Jean-Pierre DUFAY,
Directeur Général de l'Institut
d'Aménagement et d'Urbanisme
de la Région d'Ile-de-France**

JANVIER 1994

**Les travaux du CRIES peuvent
être obtenus sur simple demande auprès de :**

Monsieur Raphaël BRUN

**Conseiller Technique au Cabinet
du Président du Conseil Economique
et Social de la Région d'Ile-de-France**

29, rue Barbet-de-Jouy

75700 PARIS

Tél. 40.43.80.93

SOMMAIRE

	P.
SOMMAIRE	3
OUVERTURE DU COLLOQUE	7
. M. Arnaud de LEYSSAC , Président du CRIES.....	9
. M. Jean-Pierre DUFAY , Directeur Général de..... l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France.....	10
PREMIERE PARTIE : L'INFORMATION SUR L'ILE-DE-FRANCE	13
- Exposé introductif de Mme Catherine RHEIN (CNRS - Paris I).....	15
- Débat.....	29
DEUXIEME PARTIE : CONNAIT-ON BIEN L'ILE-DE-FRANCE ?	33
- Table ronde avec :	
. M. François WELLHOFF (Chargé de mission à la DATAR).....	35
. M. Fouad AWADA (Directeur-adjoint de Cabinet du Président du Conseil Régional d'Ile-de-France).....	41
. M. Rémy PRUD'HOMME (Professeur à Paris XII, Directeur du Laboratoire L'OEIL).....	45
. M. Richard ZISSWILLER (Directeur des études à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris).....	53
. M. Christian ROSSIGNOL (Chef au Département Etudes et Documentation Générales du Groupe des Industries Métallurgiques de la Région Parisienne).....	60
. M. Jean ROBERT (Maître de conférences à Paris IV - CREPIF).....	64
- Débat.....	81
TROISIEME PARTIE : CHERCHEURS, DECIDEURS ET PRATICIENS	81
- Table ronde avec :	
. M. Alain RIST (ACT Consultants).....	83
. M. Philippe CUESTA (Chargé de mission au Cabinet du Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine).....	86
. M. Guy BURGEL (Professeur à Paris X, Directeur du Laboratoire de Géographie Urbaine).....	92

. M. Marcel ROUSSET-DESCHAMPS (Professeur à Paris XII, Directeur du Laboratoire ARIA).....	96
. M. Daniel-Henri VINCENT (Secrétaire Général-adjoint de la Préfecture d'Ile de France)	101
. M. Jean-Raymond FRADIN (Directeur-adjoint des transports et de la circulation à la Région d'Ile-de-France).....	105
. M. Jean-Claude BOUCHERAT (Délégué Général de la Fédération Parisienne du Bâtiment).....	109
- Débat	115
ELEMENTS DE CONCLUSION ET PISTES POUR L'ACTION	125
- Exposés de :	
. M. Jean-Philippe MOTTE (Délégué d'INUDEL)	127
. M. Raphaël BRUN (Conseiller Technique au Cabinet du Président du Conseil Economique et Social d'Ile-de-France)	131
. M. Hubert JAYET (Administrateur de l'INSEE - CESURE)	136
- Débat	139
CLOTURE DU COLLOQUE	145
. M. Jean-Pierre DUFAY , Directeur Général de l'Institut d'Aménagement et de l'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France	147
RAPPORT RELATIF A LA VALORISATION DE LA RECHERCHE ET DES ETUDES SUR L'ILE-DE-FRANCE	149
LISTE DES PARTICIPANTS AU COLLOQUE	193

**OUVERTURE DU
COLLOQUE**

M. Arnaud de LEYSSAC, Président du CRIES

Ce colloque fait suite aux recherches entreprises par un groupe de travail consacré à la valorisation de la recherche et des études sur l'Ile-de-France qui a fonctionné en 1991 et 1992 et qui a donné lieu à un rapport adopté par le CRIES au début de cette année(1).

L'objectif de ce Colloque est donc d'enrichir une réflexion déjà amorcée sur ce sujet. En menant ce travail, le CRIES a répondu à au moins deux de ses objectifs : l'un, améliorer l'information sur les études économiques et sociales intéressant la Région, l'autre établir des préconisations pour réduire les dysfonctionnements que l'on peut constater pour rapprocher l'offre et la demande d'informations statistiques et d'études économiques.

Cet après-midi fait suite à d'autres colloques que le CRIES a déjà tenus, soit sur des thèmes d'actualité dans ses domaines d'intérêt, sur les familles professionnelles par exemple, soit sur des sujets qu'il a étudiés ou qu'ont étudié ses groupes de travail, le dernier portant sur les populations étrangères(2).

(1) "La valorisation de la recherche et des études sur l'Ile-de-France", rapport présenté par Raphaël BRUN au nom du groupe de travail animé par Hubert JAYET, CRIES, juin 1993. Ce document est reproduit p. 149.

(2) "La population étrangère en Ile-de-France", rapport présenté par Guy DESPLANQUES au nom du groupe de travail animé par Philippe FARINE, CRIES, septembre 1993.

Deux mots sur ce que fait le CRIES actuellement à travers ses groupes de travail:

Un premier groupe s'interroge sur la connaissance des systèmes productifs, un autre est centré sur la conjoncture, les méthodes, les indicateurs; un troisième groupe a démarré sur l'environnement pour faire le point sur les statistiques existantes, les manques et l'évaluation des besoins régionaux. Enfin, le CRIES va bientôt travailler sur les professions libérales, les problèmes de nomenclature et de meilleure connaissance de ce secteur d'activité.

Sont prévues aujourd'hui trois parties :

- l'information, les sources documentaires ;
- la connaissance de l'Ile-de-France ;
- quel dialogue entre chercheurs, décideurs et praticiens ?

Je remercie M. Jean-Pierre DUFAY, Directeur Général de l'IAURIF d'avoir accepté d'animer nos débats; je lui passe la parole.

M. Jean-Pierre DUFAY, Directeur Général de l'IAURIF

Le CRIES existe grâce aux membres qui le composent, et l'IAURIF est fier d'être présent aux côtés des autres membres de cette institution depuis 1984.

De plus, c'est l'IAURIF qui est chargé de représenter le CRIES Ile-de-France au Conseil National de l'Information Statistique, instance chargée notamment de définir les programmes statistiques des services publics.

Pourquoi l'IAURIF est-il présent à ce Colloque ?

D'une part parce que l'Institut est un producteur d'études dans des domaines variés; il regroupe deux cents personnes dont beaucoup de chercheurs, et vous pourrez voir à la sortie un grand nombre d'études qu'il a réalisées ;

D'autre part, parce qu'il a beaucoup de liaisons avec différents organismes et fait travailler des équipes ou des laboratoires universitaires.

En dernier lieu parce qu'il joue le rôle d'intermédiaire de l'information dans la mesure où il transforme les données et les informations extérieures pour les rendre utilisables par les responsables régionaux (Notes rapides de l'IAURIF, etc.)

Il a beaucoup de contacts avec d'autres métropoles étrangères, puisqu'il assure la Direction technique de Metropolis, et ceci permet d'enrichir le débat dans la recherche d'ordre économique et social en assurant un certain nombre d'études comparatives entre l'Île-de-France et d'autres grandes métropoles. Actuellement l'Institut est en train de lancer une grande étude en liaison avec les Universités pour comparer le Bassin Parisien avec le South East londonien, par exemple.

Enfin, pour se recentrer davantage sur le sujet du Colloque, l'IAURIF anime aussi la médiathèque régionale qui constitue un fonds documentaire de tout premier ordre, à mon avis, sur l'Île-de-France, et anime une banque de données que l'on peut trouver sur le CD ROM URBADISC, sur la banque de données URBAMET, qui est particulièrement intéressante pour regrouper l'ensemble des études faites sur l'Île-de-France.

Quels sont les axes de ce Colloque ? Il y aura trois grandes parties :

- 1) faire le point sur l'information existante aujourd'hui sur l'Ile-de-France;
- 2) la connaissance de l'Ile-de-France ; la connaît-on bien ? Y a-t-il des manques?
- 3) Point le plus passionnant qui tourne autour des relations entre chercheurs, décideurs et praticiens, et nous essaierons d'en tirer quelques conclusions.

Comme le disait M. de LEYSSAC, le CRIES a mis en place un groupe de travail sur le thème "valorisation des études et de la recherche en Ile-de-France". Les réflexions et propositions de ce groupe de travail ont été publiées dans un rapport qui sert de trame à ce colloque.

La première chose à faire est de savoir dans quelle mesure, aujourd'hui, la littérature "grise", c'est-à-dire la littérature de papier qui existe sur l'Ile-de-France est bien ou mal connue et s'il y a un besoin pressant d'information . Je vais donc passer la parole à Mme Catherine RHEIN, chargée d'études au C.N.R.S., qui a travaillé, suite à une commande du Plan Urbain et de la DATAR, pour faire le point sur l'état actuel de l'information sur les recherches et études en Ile-de-France.

**PREMIERE PARTIE :
L'INFORMATION SUR
L'ILE-DE-FRANCE**

EXPOSE INTRODUCTIF DE MADAME CATHERINE RHEIN (CNRS-PARIS I)

Dans cette partie du Colloque consacrée à un état des lieux en matière de connaissance sur l'Ile-de-France, je proposerai plus particulièrement un bref bilan des structures de production et de diffusion des recherches sur l'Ile-de-France telles qu'elles existent dans les différentes universités parisiennes, au C.N.R.S. et aussi plus largement dans tout un tissu d'organismes de recherche dont je parlerai tout à l'heure.

Le bilan que je vais proposer a été établi à partir de travaux menés pendant plusieurs mois, dans le cadre d'une opération sur l'Ile-de-France et la recherche urbaine. L'initiative de cette opération revient à André BRUSTON, Responsable du Plan Urbain (Ministère de l'Equipement) et cette mission a été assumée à la fois par Martine BERGER, Maître de conférence à l'Ecole Normale Supérieure de Fontenay-aux-Roses et par moi-même(1).

Nous avons donc travaillé d'octobre 1989 à octobre 1992 sur ce document. L'opération consistait en un séminaire qui s'est déroulé à l'Arche de la Défense pendant neuf mois, à raison d'une séance par mois et à l'établissement de grands bilans bibliographiques. Nous avons cherché, en faisant ces bilans et en préparant ce séminaire, à établir également un repertoire, une sorte de repérage des organismes de recherche en balayant de façon relativement large.

(1) Martine BERGER et Catherine RHEIN "L'Ile-de-France et la recherche urbaine" - DATAR - PLAN URBAIN - STRATES - CNRS - PARIS I, Juin 1992.

Nous avons mis à la disposition des participants de ce Colloque une centaine d'exemplaires de ce rapport; je ne reviendrai pas sur une description détaillée des sources d'information sur l'Île-de-France. D'autres documents existent; certaines indications bibliographiques figurent dans ce rapport; il n'était évidemment pas possible d'en faire état ici.

En revanche je vais aborder trois points pour dresser un tableau :

- **d'une part des structures actuelles de production**, au sens très large, des sources statistiques documentaires, mais aussi d'études et de recherche sur l'Île-de-France dans les différents lieux de recherche ;

- **d'autre part, des outils de mobilisation de ce milieu** de chercheurs et également des outils de visibilité des travaux, notamment concernant les bases de données documentaires, l'existant ; les réseaux de mobilisation interne et externe au milieu, universités et CNRS. Et, en conclusion de cette partie, une sorte de bilan des idées reçues, des obstacles et améliorations possibles.

- **Enfin**, de quelque chose qui ne figure pas dans le rapport - mais il me semble utile que les auditeurs l'aient à leur disposition - à savoir **un bilan extrêmement rapide des pleins et des creux de la recherche** tel que nous avons pu l'établir.

* **Premier point : les structures actuelles existantes de production de sources statistiques, documentaires, d'études et de recherches.**

J'établirai une première différence entre les producteurs institutionnels: la Direction régionale de l'INSEE, l'IAURIF, l'APUR, et les autres.

Simplement, sur les premiers producteurs institutionnels, je me placerai purement du point de vue des chercheurs et du milieu université-recherche, pour dire quel est à l'heure actuelle, très schématiquement et lacunairement, vous m'en excuserez, l'état des rapports que nous entretenons avec ces institutions.

Avec la Direction Générale de l'INSEE, les rapports se sont énormément développés au cours de la décennie. Ils sont de nature extrêmement variée. Il peut s'agir d'une simple consultation de documents, ce qui, effectivement, était un service à compétence nationale de l'INSEE, localisé rue de Bercy, mais une série de chercheurs et d'enseignants chercheurs universitaires ont aussi tissé des liens beaucoup plus étroits avec le service des Etudes Régionales et ont pu développer, grâce à cela, une série de travaux à partir notamment des recensements de population. Les liens sont donc relativement importants à ce niveau là.

Ces liens sont moins forts avec l'IAURIF et ils ont été fluctuants au fil du temps, en particulier dans la dernière décennie. L'IAURIF est effectivement producteur et demandeur et entretient des rapports avec un certain nombre d'équipes de recherche depuis plusieurs années, mais il publie des Cahiers qui reflètent plutôt les travaux menés en son sein que ce qui se fait plus généralement sur l'Île-de-France.

Ceci étant, **l'IAURIF joue un rôle tout à fait important**, comme l'a souligné son Directeur Général, dans la diffusion de l'information, par la base de données URBAMET, dont je parlerai tout à l'heure.

Avec l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) les relations sont beaucoup plus rares et ténues. L'APUR a mis au point une banque de données urbaines qui

en fait est relativement peu utilisée par le milieu des chercheurs et ne joue pas du tout un rôle de diffusion de l'information analogue à celui de l'IAURIF. Les rapports sont donc plus distants. J'espérais qu'une représentante de l'institution serait là pour intervenir et éventuellement compléter ce tableau.

Quant au milieu des chercheurs proprement dit il couvre au sens très large à la fois les personnels du CNRS, Directeurs de recherches, chargés de recherches, ingénieurs de recherches mais également les professeurs d'université, les chercheurs, les maîtres de conférences, les étudiants, les doctorants et également les chargés de recherches et d'études dans différents organismes ; j'ai repris le petit répertoire qui figure à la fin du rapport sur l'Ile-de-France et la recherche urbaine ; celui-ci propose une centaine de sigles dont quarante sont des formations de type universitaire pure, des formations associées université-CNRS ou CNRS pur.

En ce qui concerne les laboratoires propres du CNRS, aucune des formations (il y en a à peu près une dizaine localisés en Ile-de-France, qui travaillent éventuellement sur l'Ile-de-France) n'a pour vocation essentielle ou pour objet de recherche la Région d'Ile-de-France.

Il existe en Ile-de-France une vingtaine d'unités de recherches associées - les fameuses URA du CNRS - qui se répartissent assez harmonieusement entre les six grandes disciplines intéressées principalement aux questions d'économie régionale et de développement économique et social régional, à savoir l'économie, la géographie, la sociologie, l'urbanisme, les sciences politiques et l'histoire.

En gros, sur cette vingtaine d'unités de recherches associées, deux à trois formations par discipline ont des chercheurs qui ont travaillé, travaillent ou ont

des programmes de façon générale portant sur l'Île-de-France ou ayant pour terrain la Région. Là, l'éventail est extrêmement large, depuis l'économie au centre de recherche en Sciences politiques, le CEVIPOF de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

Enfin, sur ces quarante formations de type Université-CNRS, onze laboratoires sont des formations universitaires pures dont sept relèvent des universités de Saint-Denis (Paris VIII), Nanterre (Paris X) et Créteil (Paris XII).

En dehors de ces formations universitaires qui sont donc relativement nombreuses mais relativement peu reliées entre elles, existe un assez important tissu d'organismes de recherche, et je dois dire d'ailleurs que c'est un peu à l'occasion de cette opération de recherche que nous avons pu rencontrer nombre de chargés d'études et de recherches de ces organismes.

Les statuts de ces organismes sont extrêmement variés de même que les statuts de ces personnels. Certains d'entre eux entretiennent des liens très étroits avec des équipes de recherche ou le milieu académique de façon générale, en particulier autour de questions relevant de l'Île-de-France. Je distinguerai, d'abord, les services d'études et de recherche des ministères, relevant soit des administrations centrales, soit des directions régionales d'Île-de-France, qui constituent indéniablement un réseau dense, particulièrement lié avec le monde CNRS-Université. Ce sont des organismes qui, la plupart du temps, sont également, comme l'IAURIF, à la fois producteurs et demandeurs d'études et de recherches sur la Région.

Je citerai très brièvement : pour le Ministère du Travail, le Centre d'Etude de l'Emploi et la Direction Régionale du Travail et de l'Emploi, pour le Ministère de l'Équipement, les recherches sur l'Île-de-France sont poursuivies à la fois au

CETUR (Centre d'Etudes des Transports Urbains), au CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment), à l'INRETS (Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité) et à la Direction Régionale de l'Équipement ; je parlerai plus loin des réseaux d'animation de la recherche que constituent le Plan Urbain et le Plan Construction Architecture. Pour le Ministère de la Justice, le Centre d'Etude sur la Sociologie des Institutions Pénales (CESDIP) et le Centre de Recherche Interdisciplinaire de Vaucresson (CRIV) qui se consacrent l'un et l'autre à des travaux sur des questions de délinquance sont relativement peu connus du reste du monde de la recherche CNRS-Université. Enfin, pour le Ministère de l'Éducation nationale, la Direction des Etudes et de la Prospective et l'INRP (Institut National de la Recherche Pédagogique) jouent aussi un rôle important d'animation du milieu, mais, là encore relativement coupé d'un certain nombre de disciplines.

Pour terminer sur ce tableau du tissu des organismes de recherche travaillant sur l'Île-de-France, il existe donc un vaste ensemble de groupes de recherches aux statuts très variés, notamment un certain nombre de bureaux d'étude, et il est clair que ceux-ci travaillant essentiellement par contrat ont souvent pour terrain l'Île-de-France ; je pense notamment à l'ensemble des bureaux d'étude fédérés par le réseau REFLEX, travaillant en particulier sur les politiques DSQ (Développement Social des Quartiers) et les questions de formation professionnelle, dont un certain nombre de travaux portent sur l'Île-de-France, mais qui n'ont pas pour vocation de produire de la recherche sur la question.

*** Deuxième point : les outils et les moyens de mobilisation du milieu de diffusion des travaux.**

Il existe tout d'abord une série de bases de données et de réseaux documentaires. Je distinguerai un ensemble de bases qui ont été mises au point et qui sont supportées par des laboratoires de formation CNRS, de type groupe de recherche ou laboratoire en tant que tel. La liste de ces bases de données documentaires figure également dans le repertoire situé à la fin de notre rapport de recherche.

Je mentionnerai rapidement INTER-GEO, qui publie la bibliographie géographique internationale et qui est une excellente base de données à caractère plutôt scientifique ; c'est une unité de service propre au CNRS. Il existe également une importante base de données, LOCAL DOC, qui est l'émanation d'un vaste réseau de recherche sur l'administration locale (le GRAL). Il existe encore d'autres bases de données intéressantes pour l'Ile de France (MIGRATIM sur les migrations internationales).

Mais la base de données documentaires la plus riche, indéniablement, sur l'Ile-de-France, la plus topique, c'est URBAMET, gérée par l'IAURIF depuis une bonne vingtaine d'années, dont le rôle a été énormément évoqué au fil du travail de ce groupe sur les questions de valorisation de la recherche, parce qu'il est vrai que les chercheurs et enseignants-chercheurs ont insuffisamment utilisé ce vecteur qu'est URBAMET pour, sinon valoriser, au moins faire connaître l'existence de travaux qui ont pu être menés dans les différents laboratoires.

Mme VICAIRE, dans ses travaux de réflexion sur la valorisation, a émis l'idée d'une sorte de dépôt légal Ile-de-France que pourrait assurer le fonds documentaire géré par URBAMET. C'est une idée excellente qui devrait être bien acceptée par le milieu académique.

Il existe tout de même un problème pour ce fonds extrêmement riche, c'est que l'accès aux documents n'est pas très facile, mais peut-être les choses ont-elles évolué depuis lors, ce que j'espère.

Deuxième élément de ces outils et moyens de mobilisation: les réseaux de mobilisation interne et externe au milieu.

Il faut dire qu'en dix ans les choses ont bien changé ; les chercheurs ont tenté, dans le milieu académique et à ses frontières, de mieux se connaître d'une discipline à l'autre, plusieurs réseaux ont tenté de structurer ce milieu sans que tous les efforts aboutissent, mais l'acquis n'est pas négligeable.

Parmi les réseaux internes au milieu, je mentionnerai le GRECO "Banlieue et changements urbains", qui était une sorte de réseau d'équipes CNRS-Université qui a fonctionné de 1986 à 1990 et qui était animé par l'historien Claude WILLARD et le géographe Guy BURGEL. Quant à l'Observatoire des Dynamiques et des Localisations qui a fonctionné de 1984 à 1990, il constituait l'une des pièces du dispositif national GIP RECLUS, groupement d'intérêt public qui était à l'époque dirigé par le géographe Roger BRUNET. Cet observatoire avait réussi à mobiliser un certain nombre de chercheurs en nombre inférieur à ce que j'ai mentionné tout à l'heure, mais les efforts de structuration commençaient à porter leurs fruits lorsque cet Observatoire a disparu pour des raisons qui n'ont pas grand chose à voir avec l'efficacité de son mode de fonctionnement.

Les réseaux externes ont joué, ces dernières années, un rôle important dans l'animation du milieu. En ce qui concerne la recherche urbaine au sens très large, le rôle du Plan Construction Architecture et du Plan Urbain a été évidemment de tout premier plan et continue de l'être, notamment par l'organisation de séminaires, de rencontres et par le financement de la recherche qui est évidemment un élément tout à fait importante du dispositif d'animation du milieu.

Il y a eu d'autres formes d'animation et de mobilisation du milieu ; je pense, en particulier, à la publication des Données Sociales Ile-de-France 1989, par la Direction régionale de l'INSEE, aux efforts du CRIES qu'il faut souligner, qui permettent effectivement grâce à la tenue fréquente de colloques de faire état de travaux et de faciliter les échanges entre différents milieux, et à une initiative récente du CNRS qui est un programme interdisciplinaire sur les villes, une opération de fédération, non seulement d'un certain nombre de laboratoires du CNRS mais aussi de travaux en partenariat avec d'autres institutions concernées et impliquées dans la politique de la ville. Et, là encore, dans le cadre du PIR Villes, un certain nombre de travaux seront menés sur l'Ile-de-France.

Pour conclure cette petite partie sur trois idées reçues à propos du monde de la recherche que l'on souhaiterait tout de même remettre en question voire même carrément éliminer :

- **la question du jargon** qu'il faudrait évacuer en deux phrases : d'une part, parce que **les chercheurs ne semblent pas plus "jargonnants" que certains spécialistes d'autres champs** plus proches du monde des affaires et des décisions (publicité ou management) et, d'autre part, parce que **tous les**

chercheurs ne jargonent pas et qu'ils essaient de faire des efforts de clarté et de concision.

- **L'opacité des structures**, en deuxième lieu qui est une douloureuse question qui nous tient à coeur en tant que chercheurs. Je pense **qu'elle tient moins à la complexité institutionnelle** - j'ai pris soin de distinguer les différentes formes de laboratoires, CNRS, Université - **qu'à un manque de moyens**. Assez souvent, lorsque vous essayez de joindre des chercheurs vous avez rarement quelqu'un au bout du fil parce que la secrétaire est une espèce inexistante dans le monde du CNRS et de l'Université. **Cependant lorsque l'on désire vraiment joindre un chercheur on y parvient.**

- **Celui de la tour d'ivoire** enfin qui, sans doute, sera repris tout à l'heure. Les choses ont relativement changé ces dernières années de façon assez positive. Tous les cas de figure désormais sont présents; cela a été dit largement dans le cadre des travaux du groupe sur la valorisation ; **beaucoup de chercheurs sont maintenant impliqués y compris dans des collectivités locales et pratiquement toutes les situations sont désormais admises par les instances d'évaluation de nos recherches**. C'est donc, me semble-t-il, un faux problème.

Deux problèmes demeurent cependant dans la diffusion des résultats. Nous sommes en effet institutionnellement astreints à publier des articles, notamment dans des revues professionnelles à comité de rédaction qui n'ont, en effet, pas les mêmes critères d'évaluation que les revues de grande diffusion dans une région qui, par ailleurs, manque cruellement de presse régionale.

Il est clair aussi que beaucoup de travaux sur l'Île-de-France ont été menés dans le cadre de recherches contractuelles, donnant lieu à des rapports. Ce

sont ces fameux monstres de la "littérature grise", diffusés en très peu d'exemplaires, qui sont effectivement une plaie dans la mesure où ils n'ont pas du tout permis la diffusion et la valorisation des résultats de travaux ; mais des progrès ont été faits; le monde éditorial en particulier a bougé et il faut insister sur le fait que désormais beaucoup de rapports de recherche aboutissent soit à des articles soit à des publications sous forme de vrais livres.

*** Troisième et dernier point : le bilan des pleins et des creux de la recherche** tel qu'il aurait pu être établi au fil de la préparation des séminaires, notamment pour chercher, trouver, les personnes pouvant faire des communications et dans l'établissement des bilans bibliographiques.

Tout de suite une note autocritique : dans le rapport de recherche sur l'"Ile-de-France et la recherche urbaine", les transports sont tout à fait mal traités par moi-même parce que je ne suis absolument pas spécialiste et que c'est un thème particulièrement difficile. D'autre part, l'environnement ne fait l'objet d'aucun chapitre. C'est un thème aussi relativement complexe, pour lequel il aurait fallu passer beaucoup de temps; nous n'avons pu le faire.

Dans ce bilan des pleins et des creux , d'une façon générale (et c'est un constat qui ne se limite pas du tout aux travaux de recherche sur l'Ile-de-France) **l'économie est très peu présente sur des questions tout à fait importantes**. Cela est également ressorti des débats de préparation du Livre Blanc et dans le cadre de la révision du Schéma directeur. Cela est ressorti à d'autres occasions. Il existe un manque de mobilisation de ce milieu, **notamment en économie régionale, en économie du logement, des transports, dans le domaine de la fiscalité locale**, sur lesquels existent des trous béants et tout à fait désolants du point de vue de l'aménagement en particulier.

Un autre creux également, sans doute étonnant aussi, compte tenu de la richesse de l'appareil de recherche en la matière, qui **concerne le droit administratif, en particulier celui des collectivités territoriales et les sciences politiques, notamment en ce qui concerne l'évaluation des processus de décentralisation, les procédures de planification régionale et urbaine.** De façon générale, il a été difficile de trouver des références en matière de bilans, de travaux sur la gestion territoriale et les rapports socio-politiques.

On notera aussi (c'est un peu notre rôle de chercheur d'ouvrir le champ sur ce qui se fait sur le plan international) que dans ces deux domaines là, économie et sciences politiques, il y a une grande timidité par rapport à ce que font nos collègues anglo-saxons, Britanniques et Américains en particulier.

Je terminerai ce premier bilan à la fois critique et autocritique en disant **qu'en ce qui concerne les travaux menés en géographie, en sociologie, des efforts sont à faire en matière d'accumulation des recherches, d'ouverture internationale et, enfin, de constitution de bases de données.**

Pour conclure, je me permettrai de rappeler **qu'en tant que chercheurs et enseignants-chercheurs, notre devoir déontologique même est de prendre de la distance par rapport à l'urgence des demandes.** Nous avons à respecter un certain nombre de règles méthodologiques. La politique actuelle du CNRS en matière de décentralisation, de délocalisation, ne nous facilite pas la vie, je tiens à le souligner. Dans d'autres régions françaises des collègues enseignants-chercheurs et chercheurs ont établi, de longue date, des liens avec les conseils régionaux; en la matière, il y a un certain retard en Ile-de-France. Dans le Schéma stratégique 1993-95 du CNRS, cette dimension régionale, cette

volonté de décentralisation forte du CNRS notamment, a été réaffirmée de façon nette "(...) pour bien ancrer cette priorité - dit le schéma stratégique de délocalisation de l'appareil de recherche publique - aucun projet n'a été affiché pour l'Ile-de-France depuis 1990."

A l'inverse, les universités parisiennes ont, du coup, pendant des années, vécu, en quelque sorte sur une rente de situation puisqu'effectivement l'appareil public de recherche du CNRS a été fortement concentré sur l'Ile-de-France et que maintenant le redéploiement du CNRS fait que les formations associées ou propres du CNRS se trouvent dans des situations souvent délicates. Or c'est un pôle essentiel de recherches qu'il serait dommage de voir s'effriter à un moment où justement la structuration se faisait.

*

* *

DEBAT

Madame Elsa MARTAYAN, responsable de l'information et de la communication de l'APUR.

L'APUR, contrairement à ce qui vient d'être dit, n'est pas du tout coupée du monde de la recherche et elle alimente la banque de données URBAMET. Ses productions sont aisément consultables et son centre de documentation est accessible à quiconque le souhaite.

M. Jacques THOUVENIN Directeur Délégué de l'Agence pour l'Implantation des Entreprises en Ile-de-France

Simplement une question à Mme RHEIN. Si une base de données était à recommander, car vous en avez donné un certain nombre comme outils disponibles, et pour éviter de les questionner toutes pour avoir des informations, quelle est celle qu'il faudrait consulter ? Existe-t-il une synthèse de présentation ? Dans ces documents je n'ai pas eu l'impression qu'il y avait un recensement de tout ce que vous avez cité en termes de laboratoires; les publications sont un peu en vrac; il faudrait qu'elles soient bien ordonnées pour pouvoir s'y retrouver.

Madame Catherine RHEIN, CNRS - Paris I

Cela figure à la fin des deux volumes du document qui était à l'entrée, "l'Ile de France et la recherche urbaine" ; vous y trouverez une liste des organismes de

recherche, suivie d'une liste des bases de données documentaires avec les différents moyens de les utiliser et, enfin, une liste d'organismes régionaux, sorte d'interface dans la mesure où les étudiants ne connaissaient pas certains d'entre eux.

Pour revenir à votre première question relative aux bases documentaires, on ne peut pas vous répondre d'emblée; il faut préciser s'il s'agit de sources statistiques ou plutôt de travaux déjà élaborés à partir de sources statistiques données, ou de travaux plus pointus. Chaque base documentaire a sa propre logique, son propre champ de compétence, et répond à des demandes assez différentes.

Jacques THOUVENIN, Directeur Délégué de l'Agence pour l'Implantation des Entreprises en Ile-de-France

Je viens de consulter rapidement la liste; elle n'est pas hiérarchisée; c'est simplement l'énoncé de toutes les sources, laboratoires, agences, direction de ceci ou de cela, par domaine ou par secteur d'activité.

Madame RHEIN, CNRS - Paris I

Chaque organisme est repéré par son sigle ; au fil des bilans bibliographiques nous utilisons le sigle dans le texte pour le rattachement de chaque auteur, chercheur ou enseignant-chercheur. Ce répertoire n'a donc pas été le principal objet de ce travail; il est une sorte de sous-produit et il vient en complément de ces bilans bibliographiques; il n'a pas du tout pour objet de faire un état des lieux - certainement pas sous cette forme - je suis bien d'accord. Ceci étant, la

forme alphabétique était la plus simple pour le mode de fonctionnement pour lequel il est fait.

Pour répondre à Mme MARTAYAN, je reconnais que j'ai oublié de mentionner (ce qui est une erreur grave) que l'APUR contribuait à l'alimentation de la base URBAMET; les rapports que nous avons avec ses chargés d'études et avec l'APUR de façon générale, sont moins nombreux (c'est un constat et non une critique) qu'avec les chargés de recherche de l'IAURIF, et c'est vrai que le service de documentation est plus difficile d'accès; mais ce n'est pas une critique à votre égard, c'est simplement un constat.

Jean-Pierre DUFAY, Directeur Général de l'IAURIF

J'aimerais aussi avoir des opinions des utilisateurs d'URBAMET; on a dit que c'était une base parfois difficile d'accès. Mais s'il n'y a pas d'intervention sur ce point nous allons passer à la deuxième partie.

*

* *

**DEUXIEME PARTIE :
CONNAIT-ON BIEN
L'ILE-DE-FRANCE ?**

TABLE RONDE**Monsieur Jean-Pierre DUFAY, Directeur Général de l'IAURIF**

La couverture est-elle suffisante sur les problèmes économiques, sociologiques, d'aménagement du territoire régional ?

Mme RHEIN a déjà parlé d'un certain nombre de lacunes existant dans la recherche; il serait intéressant que tous les intervenants de cette table ronde puissent s'exprimer dans ce domaine et faire un certain nombre de suggestions.

Pour commencer nous pourrions parler des problèmes qui se sont posés lors de l'élaboration du Livre Blanc du Bassin Parisien et de la Charte Régionale, des lacunes découvertes et des travaux confiés à des chercheurs par les institutions. M. WELLHOFF pourrait nous parler des problèmes qu'il a rencontrés lorsqu'il a travaillé sur le Bassin Parisien.

M. WELLHOFF, chargé de mission à la DATAR

Avant de parler des problèmes concernant le Bassin Parisien, je ne peux pas m'empêcher de faire une petite introduction sur le thème "comprendre pour agir", thème que nous avons choisi pour le grand débat national sur l'aménagement du territoire.

Un mot pour vous dire ce que vous savez déjà, pour vous appeler à participer à un débat sur l'aménagement du territoire que le Gouvernement vient de lancer, sur la proposition du Ministre de l'Intérieur, et aussi de l'aménagement du territoire, M. Charles PASQUA. Ce débat est ouvert dans sa phase dite régionale, c'est-à-dire dans l'ensemble des régions françaises depuis quelques semaines, et va durer jusqu'à la fin de cette année. A ce niveau nous sommes très désireux de faire remonter le maximum de positions aussi incongrues, aussi extrémistes, aussi raisonnables mais aussi irraisonnables soient-elles, afin de nous permettre de reprendre à zéro le thème "comprendre pour agir" dans le domaine de l'aménagement du territoire.

Lors de la deuxième partie de cette démarche, au printemps de l'année prochaine, le débat sera national, c'est-à-dire qu'à partir de ce qui sera remonté du terrain et de ce que nous espérons être la richesse de ce qui ressortira des débats locaux, la DATAR proposera une synthèse des premiers arbitrages autour de ce que nous appellerons une charte d'aménagement de la France à l'horizon 2015 et le débat national s'engagera avec l'ensemble des organisations politiques, économiques, sociales, nationales afin de déboucher, au printemps prochain, vers une loi d'orientation sur l'aménagement du territoire qui sera, bien sûr, débattue au Parlement.

Je vous appelle à participer à ce débat; le Préfet de Région vient de le lancer ; le Conseil régional d'Ile-de-France est très mobilisé sur ce thème, je pensais utile d'en dire un mot aujourd'hui et je suis à votre disposition pour répondre à des questions plus précises si vous le souhaitez ultérieurement.

Je reviens au Bassin Parisien, comme il me l'a été demandé. La DATAR travaille depuis trois ans maintenant sur le Bassin Parisien; les régions de ce Bassin y

travaillent aussi et, pendant un certain temps les travaux furent parfois parallèles; ils sont en train de converger et c'est une bonne chose.

Nous avons , autour de 1990, cherché à démarrer une réflexion, non pas scientifique mais rationnelle, sur le Bassin Parisien ; j'avais bien fait la distinction entre les deux, c'est-à-dire que nous ne partions pas d'une vocation scientifique directe, mais que nous avions l'intention de comprendre pour agir, c'est-à-dire de nous appuyer sur des données sérieuses pour pouvoir proposer une ligne d'action pour les huit régions qui le composent, c'est-à-dire l'Ile-de-France où nous sommes aujourd'hui et les sept autres régions qui l'entourent.

Nous nous sommes aperçu de la faible quantité de production intellectuelle sur le sujet qui, pourtant, avait eu son heure de gloire dès le Moyen-Age et qui avait donné lieu à de nombreux travaux aux alentours de 1960. Depuis, peu de chose, ce qui nous a amené à passer des conventions avec des laboratoires universitaires; on a parlé de STRATES ; c'est un des laboratoires que nous faisons souvent travailler, qui n'a pas un monopole mais qui, CNRS au niveau de Paris I, est un excellent laboratoire. Donc, nous l'avons fait travailler dans le cadre du Plan Urbain sur le thème de l'Ile-de-France, puisque c'était une recherche lancée à la fois par le Plan Urbain et la DATAR, et nous l'avons fait travailler sur le système productif en Ile-de-France et sur le système productif dans le Bassin Parisien.

Quand je dis que nous manquons de connaissances reconnues par tous, c'est qu'il **existe encore** - et j'élargis mon propos - **un affrontement souvent stérile entre des économistes prétendant que l'Ile-de-France vit aux dépens du territoire, et d'autres économistes qui prétendent que l'Ile-de-France enrichit globalement le territoire.**

Quand je dis affrontement stérile (mais ce sera l'essentiel de cette table ronde), il est encore intéressant de voir que des gens intelligents arrivent à des conclusions totalement opposées se traitant mutuellement de menteurs quand les termes ne sont pas plus agressifs.

Les choses sont compliquées; les phénomènes d'économie externe sont bien maîtrisés par les économistes depuis longtemps, mais ils ont beaucoup de mal à retomber dans un cadre régional, et les thèses sont souvent extrémistes et relèvent parfois davantage de démonstrations d'hypothèses formulées à l'avance que de constats scientifiques permettant de comprendre pour agir.

Quoi qu'il en soit, sur le Bassin Parisien nous n'avons pas eu ces prétentions; nous partions de l'idée que nous avons besoin d'établir un constat sérieux sur le Bassin Parisien ; de nombreux universitaires nous y ont aidés, certains directement avec des contrats, d'autres nous ont apporté des travaux antérieurs qu'ils avaient pu réaliser, et nous ont permis à ce titre de réunir ces compétences dans le diagnostic qui parut sous la forme d'un "Livre Blanc du Bassin Parisien", il y a maintenant un an et demi, document que nous avons, par fidélité à ceux qui nous avaient aidés à le faire, diffusé à 30.000 exemplaires, ce qui est beaucoup pour une publication de la DATAR⁽¹⁾. Cela a permis aux milieux scientifiques, économiques et bien sûr politiques de s'en emparer pour le démolir et, parfois, pour s'en inspirer.

(1) DATAR "Livre Blanc du Bassin Parisien - Paris - La Documentation Française
- avril 1992 -

Depuis, les choses sont moins tranchées; les huit présidents de région du Bassin Parisien ont créé une conférence permanente des présidents de région du Bassin Parisien, qui souhaite dialoguer avec l'Etat, qui a sorti son propre document qui s'appelle "Le scénario des huit - scénario de l'équilibre", en juillet dernier, qui est une vision différente du problème mais qui recouvre largement un consensus à la fois sur le diagnostic et sur les moyens à employer pour arriver aux solutions qui sont pratiquement toujours les mêmes, par rapport à la position de l'Etat. A partir de ce constat de consensus entre les présidents de région et de l'Etat sur les grandes lignes, le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire qui s'est tenu à Mende, symboliquement, en juillet dernier, a confirmé le mandat donné au Ministre PASQUA de rédiger une Charte du Bassin Parisien, en concertation entre les élus et l'Etat.

Nous sommes maintenant dans cette phase de rédaction commune ; un groupe de travail mixte Etat-Région, qui est une invention institutionnelle qui se voit rarement, a été constitué, et nous préparons une charte du Bassin Parisien, dont j'ai bon espoir qu'elle sorte avant la fin de l'année. Je dis d'ailleurs qu'elle doit sortir avant la fin de l'année, faute de quoi nous aurons raté la génération du contrat de plan et, surtout, la possibilité d'avoir des actions inter-régionales dans le contrat de plan, et même peut-être un contrat inter-régional qui lie l'ensemble des régions et l'Etat.

Voilà où nous en sommes ; les choses avancent bien, nous sommes plutôt passés dans la phase d'action que dans la phase de compréhension, ce qui ne nous empêche pas de continuer à mener des études, peut-être de réflexion un peu plus prospective et de meilleure connaissance des mécanismes économiques et socio-économiques dans le Bassin Parisien.

Il nous manque une dimension, évidente, la dimension urbaine, d'agglomération, non plus centrée sur la commune-centre, mais centrée sur l'ensemble du territoire dépendant de cette commune. Cela n'a pas grand sens en Ile-de-France stricto sensu, mais cela en a beaucoup plus dans les régions qui entourent l'Ile-de-France; nous avons trop pris l'habitude d'une réflexion urbaine sur le modèle institutionnel des agences d'urbanisme qui partent de la réflexion de la commune-centre et qui cherchent à étendre ce champ de compétence sur l'ensemble de la banlieue de cette commune ; nous avons besoin maintenant d'une réflexion de type urbain qui couvre l'ensemble du territoire stratégique au sens des grandes options de l'aménagement du territoire. Par exemple, la première couronne qui entoure l'Ile-de-France, c'est-à-dire le sud de l'Oise, l'Eure-et-Loire, l'Eure, a besoin d'une réflexion globale, et non pas simplement ville par ville, sur la pression urbaine venant de l'Ile de France, sur les objectifs à se fixer et sur les moyens d'y faire face. Sur ce plan nous sommes encore relativement pauvres et le Ministère de l'Equipement est en train de nous y aider par ce qu'on appelle le renouveau de la planification urbaine.

M. Jean-Pierre DUFAY, Directeur Général de l'IAURIF

Nous allons demander à M. Fouad AWADA, Directeur-adjoint de Cabinet du Président du Conseil Régional, s'il veut bien nous préciser quelles étaient les lacunes d'information qu'il a pu constater quand il s'est attaqué, à l'IAURIF, au chantier de la Charte de l'Ile-de-France et sur les premières réflexions préalables à l'établissement du Schéma Directeur, d'une part, et, peut-être nous donner le point de vue du Cabinet et de la Région en ce qui concerne la compréhension de l'Ile-de-France d'autre part.

M. Fouad AWADA, Directeur-adjoint de Cabinet du Président du Conseil Régional d'Ile-de-France

J'aimerais parler non seulement du Schéma Directeur, rapidement, mais rebondir sur ce qu'a dit M. WELLHOFF à propos des relations entre l'Ile-de-France avec le reste de la France et parler ensuite des élus et de la manière dont ils perçoivent l'information sur l'Ile-de-France.

S'agissant du Schéma Directeur, à l'époque où nous étions engagés sur le Livre Blanc en groupe d'experts, puisque tout cela était très fonctionnarisé à l'époque, il y avait également ce que l'on a appelé "l'usine à gaz", c'est-à-dire l'ensemble des groupes de travail.

Par expérience personnelle, je dirai que la perception que l'on pouvait avoir d'un tel travail était une certaine déconnexion entre le projet à faire et la connaissance précise dont nous avons besoin pour l'élaborer. J'irai même jusqu'à dire que l'élaboration du Schéma Directeur ou de la Charte de l'Ile-de-France ou des documents préparatoires au Livre Blanc, n'était pas étayée au sens scientifique du terme, sur une connaissance à travers laquelle on pouvait dire avec certitude que pour tel problème posé nous avions la certitude que telle était la solution. Un va et vient existait entre d'une part des éléments de connaissance scientifique réels de la situation à travers des statistiques et leur analyse et d'autre part quelque chose qui relevait davantage des idées reçues ou des idées en vogue sur la manière d'aménager le territoire.

J'entends par là que la preuve des bienfaits du polycentrisme reste à faire; elle n'a jamais été démontrée en réalité. Toute une série de démonstrations de ce type restent à faire et la connaissance des réalités ne permet pas de les établir.

Lorsqu'il y a concurrence entre deux réseaux de transport, le Ring de la DRE et Orbitale du Conseil Régional, je puis vous assurer qu'il n'y a jusqu'à présent aucune certitude sur la pertinence du choix définitif en faveur de l'une ou l'autre de ces infrastructures.

Tout cela pour dire que lorsqu'on se lance dans une phase de projets il est important d'avoir une connaissance très solide du terrain pour pouvoir intégrer l'ensemble des données, mais qu'à partir de là il y a une part d'imaginaire, d'arbitraire, de rapports de force, d'idées qui sont en vogue dans les milieux de l'urbanisme et dans les milieux des élus - les idées acceptables et celles qui ne le sont pas - en particulier sur la démographie qui a donné lieu à de multiples débats alors que nous n'en connaissions rien. Nul ne peut prétendre avoir des certitudes en la matière. Lorsque nous sommes confrontés à un projet utile, d'action, d'avenir, nous avons toujours à prendre en compte cette incertitude, malgré la bonne connaissance des données.

Je voudrais également appuyer toujours dans le même sens, celui de la relation entre la connaissance et l'action, ce qu'a dit François WELLHOFF sur les relations Ile-de-France et reste de la France.

Là nous avons une expérience qui est celle d'une assez grande incompréhension entre les édiles franciliens et les élus de province ou un certain nombre de personnes qui s'expriment au nom de la province. Des experts se querellent, avec des certitudes là aussi; d'un côté on certifie qu'il y a

des transferts dans un sens, de l'autre on certifie qu'il y a des transferts dans l'autre sens. Des idées sont fortement établies.

Pour moi, l'information n'est une réalité nouvelle qu'à partir du moment où elle est intégrée par les personnes auxquelles elle s'adresse. Il faut que les gens soient convaincus de l'information pour que celle-ci soit utile; elle a beau être objective, si on n'arrive pas à la faire pénétrer, elle ne sert à rien, et nous sommes confrontés, en Ile-de-France à une communication faite sur des données qui proviennent d'une information partielle, communication qui rejoint un certain nombre d'a priori partagés par des élus de province, ou même des Franciliens qui ont tendance à penser provincial dans ce débat Ile-de-France/province. Et lorsque certains autres experts essaient de démontrer le contraire, de prendre la défense de l'Ile-de-France sur un certain nombre de sujets, la disposition d'esprit de leurs interlocuteurs qui se rassurent dans le préjugé anti-francilien ne leur permet pas de recevoir ce message ; comme si cette opposition remontait à la nuit des temps et relevait d'un certain nombre de mécanismes psychologiques qui rendent très difficile la réception de messages pro-franciliens.

Dire à quelqu'un "il faut développer l'Ile-de-France, il faut résoudre le problème des quartiers difficiles en Ile-de-France, il faut faire des transports, il faut investir davantage en Ile-de-France qu'en province" serait aujourd'hui de la provocation, parce que ce message ne peut pas être reçu même si on est capable de l'étayer sur le plan scientifique.

Donc, au-delà des études scientifiques, il y a une nécessité évidente de faire un effort de communication à l'égard du reste de la France, effort de communication qui doit commencer par une autre mise en condition des interlocuteurs de l'Ile-de-France, montrer que ce n'est pas une région fermée

sur elle-même qui défend ses privilèges mais plutôt une région qui a ceci de particulier qu'elle n'a aucun particularisme à défendre. C'est la région capitale de la France, donc, par définition, tous les Français y ont accès. Ce sont ces axes en faveur d'une réhabilitation de l'Ile-de-France, plus généreuse, davantage disposée à partager, que nous essayons de mettre en place à travers la coopération avec le Bassin Parisien, et je crois que l'information scientifique et l'information sur les réalités passera d'autant mieux qu'elle s'appuiera sur une autre communication de l'Ile-de-France à l'égard des autres régions.

Le troisième point que je voulais évoquer, est la relation entre les élus et les organismes d'étude.

Il y a là l'intérêt des élus de disposer d'une information sur l'Ile-de-France, susceptible de les aider à prendre des décisions qui soient justes. Ils ont de ce fait des demandes à formuler sur les sujets qui les intéressent de par leur activité et, au Conseil Régional, qui est une institution dans laquelle des sujets de planification, d'aménagement du territoire sont abordés, cette information couvre des domaines extrêmement étendus et parfois très techniques comme les transports, l'environnement et d'autres sujets de ce genre.

On a en face des fournisseurs d'informations que sont les bureaux d'études, en particulier l'IAURIF qui rend de grands services au Conseil Régional, et qui ont une activité de production de connaissances, mais qui gardent et c'est très important, une grande indépendance dans la manière de travailler.

Il me semble y avoir une problématique de raccordement entre ce qui intéresse les élus, d'une part, et ce qui intéresse les experts ou la manière dont ils veulent, en toute indépendance, conduire leurs travaux de recherche d'autre part. Il faut en même temps garantir aux chercheurs et

aux experts une indépendance d'esprit et ne pas les soumettre à une commande permanente de production de choses tout à fait ciblées et définies à l'avance ; mais il faut aussi que cette information qui "roule" dans les organismes d'étude sorte à un moment pour qu'elle soit utilisée dans les décisions. Tout le "travail" consiste à établir cette relation et à faire en sorte que, tout en préservant l'indépendance des experts ceux ci puissent faire oeuvre utile. Et là j'aurais simplement un souhait que je partage d'ailleurs avec Jean-Pierre DUFAY, et dont nous avons débattu depuis très longtemps, celui de veiller à ce que les organismes d'étude concluent toujours leurs études, quelles que soient les conclusions auxquelles elles aboutissent. En effet le gros risque c'est que les institutions tournent, fassent un mouvement interne de leurs connaissances et s'enrichissent de connaissances mais n'enrichissent pas l'extérieur qui est le monde des élus.

M. Jean-Pierre DUFAY, Directeur Général de l'IAURIF

J'aimerais avoir tout de suite la réaction du professeur Rémy PRUD'HOMME qui a fait un certain nombre d'observations en tant qu'expert sur le phénomène de concentration urbaine et la productivité qui y est liée. Ses études ont suscité de grandes réactions et je pense que son expérience pourrait enrichir le débat.

M. Rémy PRUD'HOMME, Professeur à Paris XII

Je ne voudrais pas tant faire référence à ces études que faire écho aux propos de M. AWADA.

Réfléchissant sur la question, "Connaît-on bien l'Ile-de-France?", si on la pose à un chercheur comme moi, il répond évidemment " non", autrement ce ne

serait pas un chercheur respectable; il trouve qu'on n'en sait pas assez; c'est l'essence du métier. Et, réfléchissant un peu plus profondément, je suis sensible à pas moins de **six déséquilibres** qui me **semblent caractériser le panorama de la recherche dans ce domaine** :

- **Le premier, c'est l'extraordinaire déséquilibre entre les chercheurs d'université, le CNRS, d'un côté, et les chercheurs de l'administration de l'autre.** Quelques dizaines de chercheurs travaillent à équivalent plein temps sur ces questions, et il doit bien y en avoir quelques centaines de l'IAURIF, de l'INRETS, de la Direction Régionale de l'Équipement, de l'APUR, du CETUR, etc. C'est dans un rapport d'un ordre de grandeur de un à dix. Aux États-Unis les chiffres sont exactement inverses; pour un administratif il y aurait dix universitaires.

Ceci, je crois, a une grande importance pour la diffusion, car les universitaires sont, normalement, appelés à publier car leur carrière en dépend ; ce n'est pas le cas des administratifs, dont la carrière dépend de l'opinion de leurs supérieurs sur leur comportement et, aussi pour la crédibilité à l'égard de l'extérieur, des journalistes, des hommes politiques. C'est un fait qu'à l'heure actuelle tout ce qui vient d'une administration donnée est a priori suspect d'être orienté.

Donc, la crédibilité de travaux proprement académiques est plus grande que celle des travaux administratifs à qualité égale.

- **Deuxième déséquilibre : entre l'agir et le comprendre,** formule qui est, je crois, d'Auguste COMTE. **La plupart des études faites par l'administration sont, c'est bien naturel, orientées vers le futur, orientées vers des plans, des schémas à élaborer.** Ce n'est pas par hasard que l'APUR publie "Paris-Projet";

on est orienté vers l'avenir et, cependant, d'une façon générale, l'avenir n'est pas objet de recherche et d'étude. Auguste PARENTON, confiseur, disait : "il n'y a que l'avenir qui nous intéresse mais on ne connaît que le passé"; et le fait qu'une bonne partie des études, même académiques, soit faite sur contrat, répond à une demande de l'administration, une demande sociale qui est presque toujours orientée. **Et c'est dommage, parce qu'on ne peut établir des vérités, des lois, des éléments solides sur lesquels on puisse s'appuyer, que si on prend le temps de s'arrêter et de regarder le passé.**

Le déséquilibre, là, est tout à fait important.

- **Le troisième est le déséquilibre** (Mme RHEIN y a fait allusion) **entre l'économie et les autres sciences sociales.** Etant économiste, je suis peut-être un mauvais juge, mais je suis tout de même très frappé du déséquilibre qui existe entre la quantité d'études sociologiques et géographiques, d'un côté, et la toute petite quantité de recherches économiques de l'autre. Tous les grands organismes qui ont financé la recherche comme le Plan Construction, le Plan Urbain, ou le PIR Villes ne se sont jamais beaucoup intéressés à l'économie, n'ont pas beaucoup financé ce genre d'études; Peut-être n'y a-t-il pas beaucoup d'économistes demandeurs, mais cela est frappant à un degré extraordinaire.

Il existe un programme qui s'appelle "Mutations économiques et urbanisation" dans lequel il y a à peu près un petit quart d'économie, les trois quarts étant de la sociologie. Je ne vous dis pas ce qu'il y a dans d'autres programmes qui ont (ce qui est parfaitement légitime) des objectifs, des ambitions, beaucoup plus sociologiques ou géographiques.

Il y a donc un déséquilibre qui fait que lorsque l'on cherche des études ou des données sur des questions relatives à la production, à la fiscalité, à la demande

de logements, on n'en trouve pas parce qu'il n'y a pas eu d'étude faite. Ce troisième déséquilibre est important et d'autant plus frappant qu'à l'étranger c'est généralement le contraire, notamment dans les pays anglo-saxons où l'essentiel de la recherche sur l'espace est de nature économique.

- **Je vois un quatrième déséquilibre entre les données de base, l'information qui est produite et l'information qui est utilisable.** Beaucoup de données produites et dont l'administration dispose ne sont pas diffusables. Dans certains cas, cette prétention est de droit, notamment quand il s'agit de l'INSEE; le secret statistique est parfaitement légitime et indispensable puisque c'est la condition pour l'INSEE de pouvoir obtenir certaines informations de la part des entreprises; dans d'autres cas c'est, soit une rétention volontaire d'un certain nombre de gens qui ne veulent pas que les données de base dont ils disposent soient mises à la disposition d'autres chercheurs ou d'autres intervenants parce qu'une partie de leur pouvoir est assise sur ces données, soit une rétention de fait parce que certains services ne sont pas équipés pour diffuser ; cela prendrait du temps, de l'argent et ceux qui en disposent n'ont pas la possibilité ni le temps de l'utiliser.

Tous les chercheurs savent qu'il y a des informations que l'on obtient si on est bien avec untel, si on a fait des sourires à celui-ci ou celui-là, si on a séduit la secrétaire de telle institution; ce n'est pas forcément désagréable, parfois, mais c'est toujours très coûteux en temps et c'est un obstacle à la recherche qui est, je crois, tout à fait important. Sur beaucoup de points on est très frappé de l'impossibilité d'avoir des données.

Au mois de juillet dernier je me posais une question simple : quels ont été les salaires distribués dans un département de la Région - Paris - au cours de l'année 1992 ? Cette information n'existe pas. Quel était le nombre de salariés à

Paris en 1992 ? Cette information n'est pas disponible en juillet 1993. Ce n'est pourtant pas une information extraordinairement sophistiquée; elle n'existe pas; on les aura dans quelques semaines ou dans quelques mois avec la taxe professionnelle; on les a pour l'ensemble de la Région, on les a dans d'autres découpages avec les personnels de transport et autres, mais une information aussi élémentaire que celle que je viens de mentionner ne peut pas être obtenue, et je crois qu'elle n'existe pas; ce n'est même pas, en l'occurrence, des gens qui l'avaient qui ont refusé de nous la donner.

Il y a donc une disparité, un déséquilibre entre les informations qu'il serait souhaitable d'avoir et celles qui sont effectivement utilisables.

- **Il y a un cinquième déséquilibre entre la production et la diffusion**, c'est-à-dire que des points qui sont établis ne sont pas connus du grand public et font l'objet d'un doute, même d'un public éclairé. Je déjeunais dernièrement avec trois énarques et un normalien; on discutait des données sur les transports ; il est établi par des enquêtes que personne ne peut raisonnablement mettre en doute que la durée des déplacements en Ile-de-France est constante depuis une dizaine d'années; ce sont des faits qui ne sont pas discutables; ce ne sont pas des jugements; ce sont des faits établis par des enquêtes sérieuses sur lesquels il n'y a pas la moindre question à se poser quant à leur existence ; eh bien ces gens qui ont des responsabilités en Ile-de-France, qui n'étaient absolument pas hostiles à la Région, bien au contraire, leur métier est de travailler pour l'Ile-de-France, ne voulaient pas le croire ; on leur dit, "ce sont les statistiques", "Oh, . il faut se méfier de ce que dit l'administration !". Alors, lorsque l'on passe ensuite à des journalistes puis au grand public, vous voyez la perte d'information. **Il n'y a déjà pas beaucoup de données, mais entre ce qui est établi et ce qui est cru par les journalistes , déformé par eux et ensuite compris par le public, la perte en ligne est quasiment totale.**

Il y a donc un déséquilibre absolument dramatique entre des choses que les chercheurs ont établies et des choses que le grand public ou probablement les hommes politiques savent.

- **Cela m'amène à un dernier déséquilibre** qui est un peu lié à ce qui précède (d'ailleurs tous ces points que j'évoque sont liés entre eux) qui est le déséquilibre **entre la littérature grise et les articles publiés**. Il est très grand; une bonne partie des informations, ce que l'on sait sur l'Île-de-France pour répondre à la question posée, prend la forme de rapports plus ou moins confidentiels, de notes qui circulent, que les gens initiés ont parfois, et encore on n'est pas sûr qu'ils l'aient toujours, mais pas d'article publié dans des revues, c'est-à-dire qui a été examiné par des comités de lecture formés de gens mûrs, sérieux, raisonnables, qui se mettent d'accord et qui établissent des choses qui sont correctes, pour lesquelles la distinction entre ce qui est vrai et ce qui est faux peut parfaitement être faite.

J'entendais M. WELLHOFF dire " il y a des économistes qui disent ceci, des économistes qui disent cela", un peu comme si, sur la question de savoir comment tourne la terre, on allait demander : "Monsieur Galilée, quelle est votre opinion ? Monsieur l'Inquisiteur quelle est votre opinion ?" Chers lecteurs, chers auditeurs, faites vous une opinion. Non, il y a des choses qui sont établies, sur lesquelles tous les gens normaux sont d'accord, et, sur le point auquel on a fait allusion, à savoir les transferts induits par le budget de l'Etat entre l'Île-de-France et les Régions, il n'y a pas de doute; j'ai présenté cela au Comité Scientifique de la DATAR dont je suis membre, qui est présidé par un provincial; la majorité de ses membres sont des provinciaux ; personne n'a soulevé d'objection, c'est une affaire qui n'est pas discutable. Cela ne veut pas dire du tout que ces transferts ne sont pas suffisants; on peut soutenir qu'ils

sont insuffisants, qu'il faut transférer encore plus d'argent de l'Ile-de-France au reste de la France; c'est une proposition tout à fait raisonnable sur laquelle les études en question n'ont absolument rien à dire sur le fait de savoir s'il y en a trop, trop peu ou juste assez. Sur la question de savoir s'il y a des transferts, c'est un fait établi et aucune personne raisonnable, sérieuse, objective ne peut le mettre en doute et on ne peut pas dire " des économistes disent ceci, d'autres disent autre chose", ce n'est pas correct.

Je peux vous expliquer le fond du problème; en fait il est très simple : il y a des gens qui font porter l'accent sur certains types de dépenses : le métro, l'Opéra Bastille, à quoi il est très facile de répondre, regardez les dépenses de la pêche et de l'agriculture; il n'y en a pas beaucoup en Ile-de-France. Les dépenses du budget de l'Etat pour les ports de mer bénéficient très peu à l'agglomération parisienne; on peut se renvoyer la balle indéfiniment. La seule approche raisonnable et scientifique consiste à prendre l'ensemble des dépenses du budget ; c'est faisable; cela a été fait; personne ne met en doute les résultats, mais certains se contentent de mettre l'accent sur un point. Evidemment, il n'est pas difficile de trouver des parties du budget pour lesquelles l'Ile-de-France a beaucoup plus que sa part dans la population ; sur 300 postes du budget il y en a peut-être 150; ce n'est pas difficile de faire cela ; on peut en opposer d'autres et on n'aura rien prouvé du tout.

Je prends cet exemple parce qu'il se trouve que j'ai travaillé là-dessus⁽¹⁾ et la référence que vous avez faite portait en particulier sur ce point : on est vraiment dans un domaine dans lequel des connaissances ont été établies, sur lesquelles

(1) Marie-Paule ROUSSEAU et Rémy PRUD'HOMME - "Les bénéfices de la concentration parisienne" - L'OEIL (Observatoire de l'Economie et des Institutions Locales) - Université Paris XII - Octobre 1992.

il n'y a pas de doute raisonnable et sur lesquelles il n'est pas exact que des économistes disent le contraire. Et, cependant, l'idée que toutes les opinions sont permises, que les uns disent ceci, les autres cela - finalement on ne sait pas - cette idée continue à être véhiculée et acceptée par le grand public.

Tous les points que j'ai évoqués se relient; cela vient de ce qu'il n'y a pas un "establishment" académique suffisamment puissant, organisé, respecté pour que les choses qui sont établies puissent être diffusées de façon crédible.

Je terminerai en faisant une proposition précise et concrète : **Ce qui serait le plus utile, ce serait de disposer d'une revue scientifique.** C'est une revue qui paraît quatre fois par an, avec un comité de lecture où siègent des gens totalement indépendants de toute institution administrative ou politique, en pratique des professeurs du CNRS ou d'université y compris des professeurs étrangers ; bien entendu, pour donner un caractère international, une revue qui publierait des articles à caractère scientifique et dont personne ne pourrait mettre en doute le contenu.

Une telle revue - à condition qu'elle soit complètement indépendante sinon elle n'a pas de crédibilité - serait de nature à faire avancer peut-être la connaissance sur l'Île-de-France.

M. Jean-Pierre DUFAY, Directeur général de l'IAURIF

Nous reviendrons tout à l'heure sur cette idée ; j'aimerais avoir le sentiment de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris et je demanderai à M. ZISSWILLER si, effectivement, il partage le point de vue

de M. PRUD'HOMME sur cette carence et ce déséquilibre des études économiques par rapport aux autres domaines.

M. Richard ZISSWILLER, Directeur des Etudes à la CCIP

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris a, en fait, deux fonctionnalités; elle est à la fois productrice d'informations économiques et d'autre part, naturellement, elle est grosse consommatrice.

Je ferai d'abord un point sur ces deux questions et, ensuite, à l'expérience, j'essaierai de commenter les quelques points sur lesquels les informations nous paraissent insuffisantes.

Sur le premier point, nous sommes nous-mêmes producteurs d'informations et cette production, vous vous en doutez, ne va pas sans charge et sans difficulté.

Nous sommes producteurs de données structurelles, avec un fichier de ressortissants qui comporte 260.000 unités, à savoir des unités industrielles, commerciales et de prestations de services. Ce fichier demande un gros travail de mise à jour en permanence, mais il est à la disposition des ressortissants qui doivent l'utiliser et en attendent de nombreuses informations.

Nous tenons un fichier un peu plus faible, celui des 1700 importateurs et 3 300 exportateurs, qui donne des informations précieuses dans ces deux domaines.

Au-delà de ces deux fichiers importants et structurels, nous sommes également producteurs d'un certain nombre de données conjoncturelles, puisque nous produisons le chiffre d'affaires mensuel des grands commerces de l'île-de-

France, nous produisons un indicateur de chiffre d'affaires mensuel des centres commerciaux de Paris et de la proche couronne, nous produisons également une enquête semestrielle auprès des commerces de détail et services de proximité et, enfin, une enquête qui est très importante pour nous dans le domaine conjoncturel parce qu'elle nous donne l'opinion de 1 200 chefs d'entreprise sur la conjoncture dans la Région, et nous tirons de nombreuses informations précieuses de cette enquête semestrielle d'opinion.

Nous sommes, naturellement sur ces bases là et sur la base de nombreux autres travaux qui sont effectués à partir des données produites par les différents organismes mentionnés ici, producteurs d'études au niveau régional, et je ne cite pas bien sûr nos études sur le plan national. Nous produisons régulièrement des études sur la structure industrielle de la région, des monographies sur l'équipement commercial, des enquêtes spécifiques sur certains secteurs, souvent d'ailleurs à la suite de demandes d'élus ou à la suite de problèmes que nous avons constatés dans ces secteurs. Nous produisons également des analyses de situation sur l'avenir de divers métiers et plusieurs tableaux afférents à la conjoncture économique.

Ceci pour rappeler notre fonction de producteur de données régionales.

Nous sommes également de très gros consommateurs d'études et, naturellement, nous suivons, par le biais de différents outils d'information, l'ensemble des études qui sont réalisées et sur lesquelles nous sommes amenés à prendre des positions. En effet, la plupart des missions de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, en font un intermédiaire privilégié entre, d'une part, les entreprises, et, d'autre part les pouvoirs locaux, et c'est naturellement le cas dans le cadre de notre mission consultative quand nous exprimons des avis sur les aspects les plus divers du développement

économique local, de l'appui direct aux entreprises ou de la mise en place d'équipements d'intérêt collectif, ou encore - et naturellement nous avons une force de frappe importante dans ce domaine - quand nous développons nos missions de formation dans la Région.

Les raisons pour lesquelles nous intervenons davantage, naturellement, au fil des années, dans ces domaines, proviennent des lois de décentralisation qui ont renforcé le rôle économique des régions et, naturellement, des activités économiques exercées dans des conditions plus hétérogènes et plus décentralisées impliquant des analyses plus fines d'observation ; c'est un des points que je reprendrai tout à l'heure.

La rénovation du Schéma Directeur de l'Ile-de-France nous amène également à intervenir dans les débats qui ont lieu sur l'aménagement du territoire et, vous le savez, les délocalisations nous préoccupent beaucoup.

Enfin - et ce n'est pas le moindre facteur - nous intervenons de plus en plus dans le cadre européen, notamment par l'élargissement de notre mission consultative au niveau de Bruxelles, pour favoriser notre région dans la compétition interrégionale européenne qui se développe de plus en plus vivement, et, naturellement, nous déplorons un certain nombre d'orientations prises actuellement puisque nous pensons, nous, que la Région Ile-de-France est la région motrice française et qu'au contraire, en synergie avec les autres régions françaises, elle est la force de frappe essentielle dans la compétition qui se prépare entre les régions.

Voilà sur notre rôle de producteur et de consommateur d'information.

A l'expérience, quels sont maintenant les manques que nous observons, où ressentons-nous des besoins ?

Je ferai deux observations préliminaires :

1 - Si nous avons beaucoup d'informations sur les faits, les chiffres, les réalisations postérieures à la période annuelle, **nous sommes toujours bloqués quand il s'agit de la saisie des flux**. C'est déjà vrai au niveau des flux annuels, c'est bien entendu encore plus vrai quand nous essayons de saisir des flux infra-annuels.

2 - **Nous avons aussi énormément de difficultés dès que nous voulons analyser les phénomènes d'effets**, tout ce que je pourrai appeler des phénomènes de diffusion : effet de la suppression d'une unité importante, de l'implantation dans certaines zones, que ce soit d'ailleurs dans le sens positif par des implantations, c'est-à-dire un effet de croissance ou dans le sens négatif par des suppressions et, naturellement en ce moment nous avons énormément de mal à suivre l'effet de domino qui résulte des nombreuses faillites que nous observons malheureusement dans notre région comme cela est vrai également dans les autres régions françaises.

Ces deux domaines doivent faire l'objet, dans le futur, d'études sans doute plus approfondies, avec des techniques plus élaborées que celles que nous connaissons aujourd'hui, et un effort est sans doute à faire pour mieux maîtriser ces phénomènes de flux ou de diffusion.

S'agissant de domaines plus précis, l'un a déjà été mentionné tout à l'heure. Evidemment, aussi bizarre que cela puisse paraître, **nous manquons d'informations sur l'emploi** ; si nous avons énormément d'informations sur le

chômage, il nous manque des informations sur l'emploi, notamment dans les entreprises de moins de dix salariés, mais également sur l'emploi non salarié ou même, dans un but d'analyse de conjoncture, sur l'évolution de l'emploi public qui, pourtant, pourrait être suivie de manière assez simple.

En ce qui concerne la production et les données physiques, nous avons là très peu de données infra-annuelles régionales, en dehors de celles de secteurs bien connus comme le BTP (dont nous connaissons les autorisations, les mises en chantier, la commercialisation), les immatriculations d'automobiles, les mouvements de passagers du fret aérien et l'hôtellerie. Au-delà nous sommes obligés de faire référence aux enquêtes d'opinion auprès des chefs d'entreprise pour compenser une information qui est insuffisante sur les autres secteurs.

En matière de démographie d'entreprises, nous rencontrons un gros problème, notamment dans le phénomène de diffusion. Les disparitions d'entreprises sont insuffisamment suivies et les défaillances sont recensées de manière bien trop globales pour être rapidement utilisables par un établissement comme le nôtre, dont la vocation est naturellement l'appui direct aux entreprises.

Bien sûr, vous le savez, les entreprises sont saisies fondamentalement mais pas très souvent à partir des établissements, et nous avons beaucoup de mal à reconstituer parfois les entreprises par la sommation des établissements ; nous savons très peu de choses sur les liaisons inter-entreprise, qu'elles soient commerciales, techniques, juridiques ou financières. **Un effort particulier devrait être fait au niveau régional pour mieux percevoir les liaisons entre établissements et entreprises.**

J'ai mentionné les délocalisations ; **les transferts d'établissements à l'intérieur de la région et surtout vers d'autres régions françaises ou vers l'étranger ne font pas l'objet d'un suivi systématique alors que l'enjeu est considérable.**

De même, **les informations sur les régions européennes**, malgré l'existence d'annuaires, montrent que les possibilités de comparaison entre l'Île-de-France et les autres régions européennes, notamment les régions capitales, **restent très limitées par l'hétérogénéité des données** et, naturellement les dates de référence ne sont pas les mêmes, les découpages géographiques sont variés, etc. De nombreuses difficultés existent dans ce secteur là.

Enfin, il y a les besoins et les difficultés des chefs d'entreprise que nous essayons de percevoir à travers les enquêtes d'opinion. Mais si de nouveaux observatoires suivent les indicateurs de gestion des entreprises, quelques-uns seulement s'intéressent à leurs difficultés et très peu suivent leurs besoins.

De manière plus globale, sur les trois grands domaines d'activité économique, si nous avons une bonne connaissance du commerce, notamment de l'offre en matière de commerce, nous avons de gros progrès à faire en matière de connaissance de la demande et notamment des flux de produits entre les différentes zones de chalandise. Nous avons quelques projets dans ce domaine pour mieux connaître ce secteur.

Pour l'industrie, beaucoup de choses existent, notamment les enquêtes du SESSI que nous exploitons régulièrement. De nombreuses études pourraient être faites, évidemment; nous en faisons de temps en temps nous-mêmes, et nous avons vu combien, malgré l'importance de ce secteur, les informations étaient insuffisantes dans le secteur aéronautique et l'étude faite chez nous à

ce sujet nous a appris beaucoup de choses. Nous pensons que cela pourrait être largement étendu à différents autres secteurs.

Enfin, du fait de son hétérogénéité, si l'on exclut bien sûr les grands secteurs que sont les transports, la connaissance est très nettement insuffisante dans les services.

Pour conclure, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris est très sensibilisée - et c'est normal, ses racines sont dans le terrain économique de la Région - aux besoins d'information régionale, et nous allons faire des efforts particuliers dans le cadre de nos orientations triennales dans trois domaines :

D'une part, évidemment, celui des défaillances d'entreprises, qui est vital pour nous. Nous essaierons de contribuer à une meilleure information régionale ;

D'autre part, dans le domaine du commerce où nous essaierons de mieux saisir la demande, notamment les flux de produits entre les diverses zones, la matrice produits-zones.

Enfin, les services, puisque dans ce secteur nous avons beaucoup plus d'interrogations que de réponses.

M. Jean-Pierre DUFAY, Directeur général de l'IAURIF

Je vais demander à M. ROSSIGNOL de continuer puisqu'on est passé du thème de l'économie à celui de l'emploi ; je sais qu'il a animé au sein du CRIES le groupe emploi et qu'il a contribué à la production d'un rapport sur la faisabilité d'un Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation.

**M. Christian ROSSIGNOL, Chef du Département Etudes et
Documentation Générales au GIM**

Beaucoup de choses ont déjà été dites, ce qui me conduit à modifier sensiblement ce que j'avais prévu de traiter et à me limiter à quelques points.

La question posée revenait - en dépit d'un champ plus large balayé au début - à se demander quelles étaient nos principales sources d'insatisfaction en matière d'information dans la Région.

J'aurais voulu commencer par une première remarque pour être sûr qu'il s'agissait, exclusivement d'informations chiffrées. Par réflexe, quand on parle d'informations, dans ce milieu qui est celui de l'information statistique économique et sociale, on a peut-être, un peu par excès, tendance à vouloir tout rapporter à des questions de chiffres. Bien qu'étant moi-même producteur de chiffres et choisissant systématiquement de pouvoir asseoir le raisonnement que je peux faire sur les chiffres disponibles, il me semble malgré tout qu'il faut attirer l'attention sur le fait que pour connaître une région il n'est peut-être uniquement nécessaire de s'arrêter à des chiffres. Il y a des cas dans lesquels les chiffres sont dommageables ou trompeurs ; je renvoie pour cela aux essais de quantification de l'agrément de telle ou telle ville ou région tels qu'on les trouve de façon plus ou moins annuelle dans un certain type d'hebdomadaires ; c'est quantifié mais ce n'en est pas moins totalement inexact.

Parmi les sources d'insatisfaction je souhaitais en développer une seconde :

Souvent, nous devenons avides d'avoir de l'information, notamment chiffrée, parce que nous constatons que d'autres ont ces informations et que nous ne les avons pas. Donc, pour une région comme l'Ile-de-France, c'est très fréquemment la comparaison entre l'information disponible au niveau national et l'information disponible au niveau régional qui nous motive.

A ce point, pour avoir un apport qui ne soit pas une redite de ce qui a été mentionné auparavant, je dirai qu'il faut faire attention car dans un certain nombre de cas l'information recherchée correspond à une idée a priori, à un concept, dans lequel il n'y a pas, en face, la possibilité de trouver des chiffres correspondants. Bien que cette phrase générale ne trouve pas nécessairement des illustrations immédiates, on peut citer quelques exemples.

Quand on s'intéresse aux questions de production, de valeur ajoutée, de commerce extérieur pour les entreprises industrielles, si l'on veut ramener cette information à un niveau régional, est-on bien sûr de disposer de tous les détails des modes de raisonnement nécessaires et des informations chiffrées qui permettent de le faire à bon escient ?

Entre les entreprises dont les services commerciaux se trouvent en Ile-de-France et les unités de production en Province, quelles sont les exportations de l'Ile-de-France ?

A supposer qu'on ait les informations que l'on nous cache et que l'on aimerait bien avoir, si elles existent, a-t-on les outils intellectuels qui permettent de valoriser la part de la production et la part des services commerciaux ? Et je ne

parle pas de la recherche et de tout ce qui entre encore dans le produit industriel en question.

Donc je mets en garde sur le fait que dans un certain nombre de cas nous cherchons des informations qui, en réalité, n'existent pas au plan statistique.

Pour n'être pas totalement négatif, je vais reprendre un seul point, celui de l'emploi, et sous une forme extrêmement lapidaire.

Je crois que nous manquons, sur l'emploi, d'une source, une seule, mais qui permettrait probablement d'en éliminer un certain nombre d'autres qui sont dispersées, qui serait l'analogue pour notre pays (et ce ne serait d'ailleurs pas seulement une information régionale et elle aurait valeur pour l'ensemble de la France) de l'information détaillée sur les métiers dans les entreprises.

Il existe aux Etats-Unis une source statistique qui interroge tous les établissements - quand je dis entreprises c'est un raccourci, c'est une habitude française d'ailleurs bien caractéristique que je regrette aussitôt car il s'agit de tous les établissements et aussi des administrations - dans lesquels on demande aux responsables d'indiquer, par grandes catégories socio-professionnelles, bien entendu, les métiers présents dans l'entreprise et, cela, sur la base d'une liste un peu analogue à celle de nos codes ROME, un peu simplifiée pour que nos entreprises ne s'y perdent pas, adaptée à chacun des secteurs pour lesquels on les questionne, mais néanmoins une liste fort longue de métiers. Ce qui permet à la fois de suivre les formations de ces structures de métiers au sein d'un Etat, d'une profession éventuellement, et qui permet aussi de voir apparaître - car il n'est pas question de ne pas indiquer quelque chose

sur les gens qui n'entrent pas dans les cadres proposés - des métiers nouveaux que nous avons du mal à trouver précisément.

Cette information remplacerait beaucoup d'essais que nous faisons actuellement pour tenter de pallier son inexistence, et c'est la suggestion que je ferai ; vous voyez qu'elle dépasse très largement le niveau de l'Ile-de-France.

Après cela, on pourrait ajouter quelques autres propositions ; je reprendrai tout simplement une phrase prononcée dans la première partie de la réunion : un des organismes a dit que ses productions étaient facilement consultables. C'est l'illusion du producteur. **On croit que parce qu'on a fait quelque chose en un certain nombre d'exemplaires, c'est facilement consultable.** Oui, mais par qui ? Il est exact qu'il y a un problème considérable d'information sur l'information et, aujourd'hui, je dirai volontiers que lorsqu'on se pose une question on finit toujours par trouver des chiffres qui permettent, d'une façon ou d'une autre, de s'en approcher; mais naturellement, tant qu'on ne s'est pas posé la question on n'a pas vu cette information et c'est cela, je crois, qu'il faut pousser encore, à savoir diffuser encore plus loin l'information sur ce qui existe.

M. Jean-Pierre DUFAY, Directeur de l'IAURIF

Je vais maintenant demander au professeur Jean ROBERT, de nous faire part des difficultés qu'il a rencontrées pour réunir les informations sur un ouvrage qu'il est en train de faire sur l'Ile-de-France⁽¹⁾.

(1) Jean ROBERT - "L'Ile-de-France" - Coll. "Que sais-je ?" n° 2773 - Presses Universitaires de France - à paraître.

S'il veut bien nous parler de ses problèmes ; il y a certainement des interactions entre différentes approches et différents phénomènes; je suis curieux de connaître son expérience.

M. Jean ROBERT, Maître de Conférences à Paris IV, CREPIF

Le problème n'est pas vraiment celui de ce "Que sais-je ?" qui est en cours de fabrication qui pose plutôt des problèmes de nature différente dus au format et à la taille de l'ouvrage.

En fait, beaucoup de choses ont déjà été dites depuis le début de cette réunion et je désirerai surtout donner quelques éclairages sans doute plus optimistes que ceux de la plupart de mes prédécesseurs quoique, bien entendu, je partage la majorité de leurs préoccupations.

Nous sommes en train de faire des progrès très importants dans la connaissance de l'Ile-de-France depuis quelques années, sur un certain nombre de points.

D'abord dans la définition du phénomène métropolitain Ile-de-France que nous sommes en train de revoir, M. WELLHOFF l'a dit dès le début de cette réunion, par la prise en compte de l'échelle du Bassin Parisien. Il y avait depuis quelques années un blocage; Je ne suis pas très vieux mais j'ai connu l'époque où nous travaillions surtout sur l'agglomération parisienne. Celle-ci avait des frontières variables et, ensuite, nous avons eu une certaine tranquillité avec l'Ile-de-France. Nous travaillons la plupart du temps sur des chiffres "Ile-de-France" ; c'est ce que j'ai fait dans mon "Que sais-je ?". C'est tout à fait

naturel, mais nous savions depuis déjà un certain nombre d'années que le phénomène géographique, économique, urbain avait dépassé les frontières de la Région. Il y avait un certain blocage parce que pendant un certain temps on s'est demandé si on allait remettre en cause les limites politiques de l'Île-de-France. La question ne se pose plus comme cela aujourd'hui, en tout cas le blocage intellectuel a été surmonté et, comme l'a dit M. WELLHOFF, tout un travail de recherche se fait maintenant sur le fonctionnement de la métropole au sens large, car le Bassin Parisien, lui-même est sans doute un ensemble trop vaste qui comprend des régions rurales ou industrielles ayant peu de rapport avec le centre; donc, l'échelle Bassin Parisien n'est pas satisfaisante, mais il s'effectue un travail fondamental de recherche sur le fonctionnement de ce vaste espace.

Bien entendu il y a là des précédents illustres, à savoir "la métropole londonienne" - je reprends le titre d'un ouvrage célèbre dont je parlerai dans un instant⁽¹⁾, et ce n'est pas un hasard - et il y a cette dimension comparative avec les autres grands organismes urbains, notamment le cas anglais. De ce point de vue là il y a un certain nombre de bases pour la réflexion. Nous sommes quelques uns à avoir déjà eu cette approche comparative; moi-même je travaille sur le sujet depuis douze ans et le professeur Claude CHALINE, auteur de cet ouvrage sur la métropole londonienne, travaille depuis encore plus longtemps que moi et il est encore plus éminent que moi sur le sujet. Il est en train de réunir une équipe anglaise et française travaillant sur ce sujet, en pleine convergence avec les préoccupations qui sont celles de l'IAURIF actuellement.

(1) Claude CHALINE - "La métropole londonienne - Croissance et planification urbaine" Paris - Armand COLIN - 1973

Donc, d'ici cinq ou dix ans, nous prendrons l'habitude de ne plus travailler uniquement avec des chiffres Ile-de-France, mais de les mettre en perspective avec des chiffres soit Bassin Parisien, ce qui serait un peu gênant, soit peut-être métropole. Je rappelle que M. POMMELLETT, votre prédécesseur, avait parlé d'une métropole du troisième type; il va falloir lui trouver à la fois un nom et décrire son fonctionnement et ses règles, mais la percée est en train de se faire actuellement, même si les résultats ne sont pas encore là.

C'est donc une raison d'espérer. Il y a également une autre dimension du système parisien qui est plus difficile à saisir - M. ROSSIGNOL l'a évoquée - c'est l'intégration du système parisien au sens large dans le système France; les deux sont presque indissociables, et lorsque nous parlons d'économie ou de politique ou même de société, il est extrêmement gênant de faire un découpage régional sur la carte alors que nous sommes une région qui est au coeur du système. Cela a été évoqué par plusieurs d'entre vous; il est très difficile de faire ce découpage.

Personnellement je suis parfois inquiet. J'ai vu, dans l'ouvrage consacré au débat national sur l'aménagement du territoire évoqué par M. WELLHOFF tout à l'heure des phrases disant que les régions de province dépendent de la Région Ile-de-France. Non, à certains points de vue, des entreprises ou certains aspects de la vie régionale, dépendent de centres de pouvoir - politique, économique, culturel - qui peuvent se trouver en Ile-de-France, mais c'est tout à fait différent. Nous avons une réflexion sur le système français, et il est certain que l'Ile-de-France est un élément essentiel qui accueille un certain nombre d'éléments essentiels de ce système français; mais, présenter cela simplement comme des caractéristiques régionales, au même titre que le relief, la pluviométrie ou autre chose, ce n'est pas du tout cela.

Malheureusement, je ne suis pas certain que nous ayons encore bien compris la place exacte de l'Ile-de-France dans ce système français, et c'est d'autant plus difficile que ce système évolue, qu'il s'ouvre sur l'Europe et sur le monde dans le cadre de la mondialisation de l'économie; on le voit avec la discussion sur le GATT actuellement. **Intervenir sur le système Ile-de-France en le prenant simplement comme un système régional juxtaposé aux autres alors qu'il est au coeur du système français et même d'une certaine ouverture internationale, c'est extrêmement délicat et il y a certainement des zones d'ombre. Il faudrait refaire une géographie du pouvoir , de l'innovation sociale.**

Pour ma part, je considère l'Ile-de-France comme un laboratoire d'innovation sociale extrêmement difficile à saisir, bien entendu. Nous avons des phénomènes sociaux uniques en Ile-de-France, du fait de sa taille, de son rôle dans le système français, ce qui donne des innovations économiques, culturelles, etc. C'est extrêmement difficile à saisir et, en tout cas, à découper sur une carte. Là encore je suis en attente de nouveau.

Sur les questions plus terre à terre des sources statistiques, bien entendu, comme tous mes collègues, j'ai beaucoup de revendications, mais il y a aussi des éléments d'espoir.

Sur la question du logement, j'ai été très heureux de voir pris en compte récemment, notamment dans l'"Atlas des Franciliens" un nouveau concept comme celui de logement occasionnel. Cela correspond à un concept déjà développé depuis un certain nombre d'années par le géographe Jean GOTTMANN, dans ses réflexions sur la ville, comme ville transactionnelle⁽¹⁾.

(1) Jean GOTTMANN - "The coming of the transactional city" - College Park - University of Maryland (Institute for Urban Studies) - 1983.

Il dit que la ville n'est plus essentiellement un lieu de résidence pour des habitants en place de façon permanente, mais est un lieu d'échanges, de transactions et de séjour de plus ou moins longue durée, prenant les gens comme résidents de façon quasi permanente ou simplement pour la journée, au titre des migrations pendulaires ou d'affaires ou touristiques. C'est plus complexe que cela; toutes les échelles du temps sont représentées, y compris les étudiants qui viennent pour un an, deux ans, trois ans, des gens qui viennent pour quelques semaines ou quelques mois. C'est un aspect du phénomène métropolitain que des concepts comme celui de logement occasionnel ; de belles cartes dans "L'Atlas des Franciliens" permettent de mieux le comprendre.

Sur le logement, je suis un peu gêné par tout ce qui concerne le confort et la qualité du parc. Au fur et à mesure que nous arrivons à un équipement des logements en salle d'eau, toilettes, etc., presque satisfaisant partout, nos statistiques sur le confort perdent de leur signification, mais il sera certainement très difficile d'avoir de véritables indicateurs de la qualité; Il y a là une réflexion qui n'est pas seulement francilienne mais qui est générale sur la qualité du parc de logement, que je livre à vos méditations.

Sur l'emploi, je me rangerai à ce qu'ont dit les grands spécialistes qui ont parlé avant moi. En tant que président sortant d'un jeune organisme (l'Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation en Ile-de-France qui a pris la suite du groupe Emploi du CRIES qui a été dirigé par M. ROSSIGNOL) je vous dirai simplement qu'en très peu de temps de fonctionnement j'ai pu prendre la mesure de tout ce qui nous reste à découvrir, mais je vois que nous apprenons tous les jours des choses nouvelles et que nous pouvons arriver, d'une étude sur l'autre, à des résultats très intéressants tant sur la compréhension profonde

d'un certain nombre de fonctionnement des métiers que sur des expériences de modélisation et de prévision dont nous pourrons vérifier les résultats dans quelques années. Cela a été très contesté et cela a donné lieu à des débats homériques au sein de notre Conseil Scientifique, mais nous verrons dans quatre ou cinq ans si nos prévisions étaient bonnes ou non, en tout cas quel genre de crédibilité peuvent avoir des modèles.

Il y a donc à la fois un champ énorme de travail à réaliser mais un certain nombre de percées sont en train de se faire. Donc, je serai certainement un peu moins pessimiste qu'un certain nombre de mes collègues même s'il est évident que, de toute façon, nous aurons toujours des choses que nous ne pourrons pas saisir, y compris ce désordre lié aux initiatives locales, aux changements que nous ne pouvons pas saisir immédiatement ou même pas du tout, et aux problèmes de diffusion qui ont été évoqués. Sur ce point je suis tout à fait d'accord avec mes prédécesseurs.

*

* *

DEBAT**M. Alain GODINOT, Directeur Régional de l'INSEE**

Ce n'est pas une question; c'est plutôt une précision que je voudrais apporter. Mon propos sera tout à fait modeste et bref, mais je rebondis sur ce que M. ROSSIGNOL a dit de la nécessité d'une information sur l'information.

Je voudrais signaler - ce qui n'est peut-être pas connu de tout le monde - qu'il existe, un dictionnaire des sources statistiques publié par l'INSEE, qui est un ouvrage en trois volumes, qui donne un panorama me semble-t-il complet des sources statistiques nationales, mais avec, sur chaque source, suffisamment de précisions pour que l'on puisse savoir s'il y a ou non des données régionales utilisables à partir de ces sources.

Ceci est une précision peut-être utile. Une autre information concernant l'approche du prochain recensement de la population : l'INSEE a demandé que ce prochain recensement ait lieu en 1997 ; la décision n'est pas encore prise par le Gouvernement, mais, compte tenu de la difficulté de bien préparer une telle opération de dimension nationale, chacun le sait, il y a lieu d'envisager dès maintenant et de façon minutieuse le contenu du questionnement.

Les techniciens savent bien qu'un recensement ne se prête pas à d'amples variations d'une opération sur la suivante; on ne peut introduire que très peu de changements de l'un à l'autre, mais il y a des rendez-vous à ne pas manquer.

Je signale aux personnes que cela intéresse qu'il y aura prochainement un débat dans les formations spécialisées du Conseil National de l'Information Statistique sur cette question. Pour les personnes qui auraient des propositions à faire à l'INSEE sur d'éventuelles modifications qui, encore une fois ne peuvent qu'être marginales dans les questionnaires du recensement, il leur est toujours possible de s'adresser à la Direction Régionale de l'INSEE, à la condition qu'elles le fassent très rapidement et je les en remercie à l'avance.

**M. Jean PEYRONY, Chef du Groupe Observatoire Régional
à la Direction Régionale de l'Équipement**

Il n'y a pas de continuité entre le comprendre et l'agir mais il s'agit d'un objet de recherche qui est intéressant au regard de la démarche de planification. En recueillant les opinions, on peut effectuer un travail sur celles-ci et clarifier ainsi les choix en termes de valeur et d'éthique.

**M. Christian ROSSIGNOL, Chef du Département Etudes
et Documentation Générales au GIM**

L'URSSAF est un organisme de collecte de fonds⁽¹⁾, de cotisations et non pas un organisme d'observation de l'emploi ; par conséquent, à l'heure actuelle ses statistiques ne sont pas utilisées. Mais ma réponse est trop rapide car dans

(1) M. Christian ROSSIGNOL répondait ainsi à deux questions provenant de la salle portant sur les statistiques de l'emploi et les informations fournies par l'URSSAF qui, pour des raisons techniques, n'ont pu être retranscrites.

certaines autres régions que l'Ile-de-France les bordereaux de l'URSSAF permettent de suivre l'emploi. En Ile-de-France on a privilégié les statistiques des ASSEDIC qui donnent à peu près la même information et qui, dans le passé, au moment où elles se sont constituées, étaient de meilleure qualité.

Il y a des programmes de mise en route d'informations plus précises à partir des chiffres de l'URSSAF, mais cela ne donnera pas grand chose de différent puisque le champ est très proche.

M. Rémy PRUD'HOMME, Professeur à Paris XII

Sur ce point précis, on s'est aperçu que les données de l'URSSAF n'étaient pas disponibles par département dans la Région Ile-de-France. On avait à la fois Paris et un autre département regroupés dans les statistiques diffusées par l'URSSAF ou les ASSEDIC parce qu'il existe je ne sais quelle caisse ou quelle circonscription de collecte. Le même problème existe pour les données dont le versement transport aurait pu être le support.

M. Jacques THOUVENIN, Directeur Délégué de l'Agence pour l'Implantation des Entreprises en Ile-de-France

Je voudrais revenir sur l'intervention de M. ZISSWILLER non en tant que Directeur Délégué de l'Agence pour l'Implantation des Entreprises, sous entendu étrangères, en Ile-de-France, mais à titre personnel compte tenu de ma connaissance du marché des PMI.

Vous avez fait allusion à certaines difficultés que nous avons, à chiffrer les déperditions d'emplois; il se trouve que j'avais moi-même planché sur une

étude réalisée il y a deux ou trois ans par l'IAURIF sur les déperditions d'emplois industriels en Ile-de-France ; le résultat était assez affligeant, de l'ordre de 200.000 sur la Région en dix ans et sur Paris, il était, en particulier de l'ordre de 130.000 pour les établissements de production. Mais ce n'est pas là mon propos et je voudrais faire une suggestion, si cela est possible, auprès de la DATAR au sujet des effets des délocalisations.

J'ai vu des chiffres datant de 1992, faisant état de délocalisations d'entreprises (je dis bien de PME) d'Ile-de-France et je ne parle pas de décentralisations d'administrations publiques où il est fait état, là, de 30.000 emplois. Or chacun sait que lorsque trois entreprises s'en vont d'Ile-de-France, un nombre non négligeable disparaît pour de multiples raisons : difficultés pour les employés de suivre, personnes âgées, etc. A ma connaissance il n'existe pas d'étude précise sur le nombre d'emplois malheureusement perdus du fait de ces délocalisations.

J'ai participé, il y a quelques jours, à un colloque qui s'appelle "S'implanter 92", où tous les représentants des différentes régions se vantaient de certains apports d'entreprises dans chacune de leur région respective, tout en laissant entendre que c'était parfois des emplois délocalisés. Il m'intéresserait de savoir, à titre personnel, et habitant de l'Ile-de-France, travaillant dans un organisme qui travaille pour l'Ile-de-France, quel est exactement, sur une période de trois ans, le nombre d'emplois qui sont partis depuis 1990 et combien il en reste aujourd'hui.

C'est une étude intéressante à faire, qui n'est pas très compliquée ; il suffit d'avoir la liste exacte de ces entreprises - vous l'avez, on peut l'avoir - et de faire une enquête entreprise par entreprise : combien il y avait de personnes employées en 1988-89 et combien il y en a aujourd'hui ? Et, au moins nous

aurons une réponse claire sur les effets de cette délocalisation. Faut-il continuer à l'encourager, faut-il continuer à prospecter les entreprises comme cela se fait actuellement avec des équipes constituées ? J'ai vu moi-même, il y a peu, une entreprise du 10ème arrondissement, que l'on est allé démarcher ; or si cette entreprise était délocalisée elle disparaîtrait dans les quelques mois qui suivraient.

C'est une simple suggestion; est-il possible de faire cette enquête ?

M. François WELLHOFF, Chargé de mission à la DATAR

Je voudrais profiter de votre question pour, encore une fois, élargir le propos : non, cette étude ne peut pas être faite ; nous sommes au coeur du problème "comprendre pour agir".

Nous sommes capables, grâce à l'INSEE - et je l'en remercie - de connaître à des dates régulières, l'évolution globale de l'emploi et l'évolution de la qualification de l'emploi; cela n'a pas de sens de parler d'évolution en deux ans de l'emploi à Paris et en première couronne sans parler de la qualification de cet emploi. Toute réflexion sur l'aménagement du territoire qui oppose, de manière traditionnelle et simpliste - et je suis le premier à le dire - Paris et le reste de la France, ne prend pas assez en considération ces notions de qualification, et un orateur a beaucoup insisté sur ce point : "du quantitatif, oui, mais du qualitatif à côté", faute de quoi nous disons des bêtises.

Je voudrais vous donner deux exemples pour vous convaincre très vite ; je ne suis pas venu pour recommencer une nième partie de ping pong avec les milieux scientifiques ; celle-ci a déjà eu lieu.

Un indicateur très souvent employé est celui de la part de l'Ile-de-France par rapport au reste du territoire dans la croissance de l'emploi entre 1982 et 1990. Le chiffre brut est de 52% et il mérite une explication. 52% d'emplois accumulés en Ile-de-France (part nette) entre 1982 et 1990, c'est évidemment un chiffre aberrant par rapport à 19% de la population, 21% des actifs, et cela donne raison, si j'ose dire, aux tenants de la province qui disent "Paris vit au détriment du pays". Vous avez besoin de toute une explication qui a été faite par l'INSEE et par d'autres pour arriver à démontrer que ce chiffre, exact en soi, ne recouvre que très peu la réalité parce que pendant la période 1982-90 la variation globale de l'emploi en France a été quasiment nulle, et qu'une variation faible autour d'une moyenne nulle donne tout de suite des chiffres énormes : 52% de epsilon ce n'est rien. D'autre part, il faut regarder la décroissance de la population active agricole en Ile-de-France. Je n'entre pas dans le détail, mais nous attendons des milieux scientifiques autre chose qu'un 52% de captation de l'emploi entre 1982 et 90, chiffre qui ne veut rien dire par rapport à l'action.

Deuxième chiffre : la durée des transports de 33 minutes depuis trente ans. Ce qui nous intéresse, c'est de savoir quelle est la durée de transport des 10% de personnes qui ont la durée la plus longue de transport en Ile-de-France. Une dualité est-elle en train de s'établir dans le mode de vie parisien ?

Ce que je veux dire, c'est que nous avons besoin d'une réflexion sur la limite des informations en question, réflexion qui doit être tournée vers l'action mais aussi en exposant d'une manière très claire les hypothèses.

Un dernier exemple : le domaine plus facile, qui paraissait beaucoup plus difficile il y a dix ans mais sur lequel on a fait beaucoup de progrès, c'est celui de la sociologie.

La puissance publique agit dans les quartiers dits "sensibles", dits "deshérités", dits "de développement social". La puissance publique (l'Etat, les communes, les départements, la Région) avait, pour l'instant, un seul critère: "la notion de trouble de l'ordre public". Quand il y avait fortement trouble de l'ordre public on disait que le quartier était déshérité. Il y avait bien entendu d'autres critères, mais il y avait amélioration de la situation lorsque l'ordre public était moins troublé, bref lorsqu'il y avait moins d'émeutes.

Il a fallu que les sociologues nous expliquent - ils l'ont fait il y a trois ans - que c'était exactement le contraire; qu'à partir du moment où il y avait émeute c'est qu'il y avait espoir de reprise et que **les quartiers les plus déshérités étaient ceux où il n'y avait même plus émeute et que toute la puissance publique se trompait complètement en matière de développement social des quartiers** en ayant l'oeil fixé sur le nombre d'émeutes pendant l'été.

Cette réflexion des sociologues nous a permis, dans la notion de prévention, de passer à l'action; il est vrai que dans les domaines économiques nous en sommes encore extraordinairement loin.

M. Jacques THOUVENIN, Directeur Délégué de l'Agence pour l'Implantation des Entreprises en Ile-de-France

Vous n'avez pas répondu à ma question et à ma suggestion qui était la mesure des effets de cette délocalisation sur un nombre x d'entreprises au sujet duquel une statistique a été publiée par la DATAR en 1992 ; c'est de l'ordre de 3.000 emplois. Je voudrais savoir à partir de quels critères cette recherche et cette prospection d'entreprises étaient faites ; puisque vous parlez de qualification,

vous avez donc bien des critères pour savoir quelles entreprises vous devez approcher ; c'est simplement pour avoir une appréciation afin de mesurer si l'on doit continuer, poursuivre cette action, et quels en seront les effets.

M. François WELLHOFF, Chargé de mission à la DATAR

3.000 emplois ont été aidés par la puissance publique lors de leur départ de l'Ile-de-France, ou 3.000 emplois ont été sollicités ou aidés financièrement dans la période considérée. La relation avec l'économie est une relation "au doigt mouillé" ; nous avons estimé que pour un emploi aidé publiquement trois emplois suivaient. C'est typiquement le genre de questions que nous posons aux universitaires pour nous aider à préciser cette fourchette. Aujourd'hui, je n'ai pas de meilleure réponse.

M. Fouad AWADA, Directeur-adjoint de Cabinet du Président du Conseil Régional d'Ile-de-France

Nous venons d'avoir l'illustration parfaite de la manière dont l'information scientifique arrive à l'auditeur, faussée. Votre chiffre de 52% que tout l'auditoire a entendu, est faux, et je demande à l'INSEE de rétablir la vérité et je lui demande en même temps de bien vouloir donner sur la période 1982-90 à la DATAR la part de la croissance en Ile-de-France, ainsi que la part de cette zone du sud de la France qui regroupe aussi 20% de la population active française qui, elle, peut-être, s'est approchée des 50%. En tout cas la part de l'Ile-de-France était plutôt de l'ordre de 30 %.

Je trouve relativement grave qu'une idée comme celle-là soit incrustée dans vos esprits et que vous la répétiez partout.

M. François WELLHOFF, Chargé de mission à la DATAR

J'ai dit que le chiffre était exact (et je le maintiens) mais qu'il n'avait aucune signification.

M. Rémy PRUD'HOMME, Professeur à Paris XII

En réponse à la suggestion d'entreprendre une étude intéressante, utile, intelligente, j'entends le représentant de la DATAR dire "non, cette étude ne peut pas être faite". En tant que chercheur mon sang ne fait qu'un tour. Voilà l'illustration de ce que je disais tout à l'heure, que les études sont conçues par l'administration à des fins plus ou moins à court terme, plus ou moins politiques, et qu'on ne veut pas laisser faire des études qui peut-être pourraient être utilisées dans un sens plutôt que dans un autre.

La réponse est que, bien entendu, cette étude peut être faite ; bien sûr elle est intéressante. Qu'on ajoute qu'une telle étude est difficile, qu'il ne faut pas la faire bêtement et qu'un chiffre peut charrier toutes sortes de significations, c'est l'évidence; Je ne sais plus qui disait, il y a trois sortes de mensonges : le pieux mensonge, le fieffé mensonge et le mensonge statistique; tout le monde sait cela. Mais s'appuyer là dessus pour refuser d'engager une étude alors que la DATAR a un budget d'études de 40 MF par an, je trouve cela tout simplement scandaleux et je suis très choqué par cette réaction. Dire, "cette étude ne peut pas être faite !" Je ne peux pas cacher mon indignation devant ce type de réaction à l'état pur que l'on vient d'avoir.

M. François WELLHOFF, Chargé de mission à la DATAR, CREPIF

Je suis content de vous entendre dire que la DATAR consacre effectivement 30 MF par an (et non 40 MF) à des études et recherches sur l'aménagement du territoire qui sont, pour la très grande majorité d'entre elles, confiées à des universitaires.

M. Jean ROBERT, Maître de Conférences à Paris IV

Je vais essayer de réconcilier tout le monde et de répondre à Monsieur THOUVENIN qu'une étude de ce type avait été faite sur un bilan de trente ans de décentralisation industrielle; c'était la grande politique de décentralisation industrielle des années 60 ; cela a été publié dans un des cahiers du CREPIF⁽¹⁾, organisme dont on a peu parlé aujourd'hui. C'était effectivement sur un échantillon beaucoup plus vaste et sur une période beaucoup plus longue. Donc, effectivement on pouvait en tirer des conclusions certainement plus solides. De toute façon, ce serait à refaire, car cela a dû être réalisé vers 1984-85 ; c'était avant la crise que nous connaissons et donc nous avons un nouveau contexte, une nouvelle problématique. Simplement il faut un minimum de recul et de taille de l'échantillon pour pouvoir faire quelque chose de solide. C'est une conclusion plus prudente qui, j'espère, réconciliera tout le monde.

*

* *

(1) "Trente ans de décentralisation industrielle en France (1954-1984)" - Cahiers du CREPIF n° 7 - Septembre 1984.

**TROISIEME PARTIE :
CHERCHEURS, DECIDEURS
ET PRATICIENS**

TABLE RONDE**Jean-Pierre DUFAY, Directeur Général de l'IAURIF**

Nous abordons la deuxième table ronde qui est, à mon avis, l'axe fondamental de ce Colloque : quelle est l'articulation entre la recherche et la prise de décision ? Ce phénomène est particulièrement intéressant puisqu'aujourd'hui nous sommes dans un contexte de décentralisation et, plus encore que par le passé, les collectivités locales et territoriales ont besoin de comprendre l'environnement dans lequel elles évoluent. Elles sont donc demandeuses d'études approfondies pour éclairer leurs décisions.

Comment trouver une bonne adéquation entre une demande parfois difficile à formuler et une offre faite par des chercheurs, tel sera le point essentiel de cette table ronde. Je passerai tout de suite la parole à quelqu'un qui a une triple casquette, à savoir Alain RIST, puisqu'il a une expérience d'ancien agent de l'Etat ayant contribué à la préparation des préliminaires au Schéma Directeur, de consultant et de conseiller régional.

M. Alain RIST, ACT Consultants

Un certain nombre d'éléments qui méritent réflexion peuvent être traités dans ce genre de Colloque : la première est une réflexion sur l'Ile de France comme objet de connaissance.

Peut-être cela vient-il de mon ancien métier de connaître l'Île-de-France pendant un certain nombre d'années, mais on s'aperçoit que sur cet objet qui est ce que l'on a à peu près de plus complexe comme région urbaine, non seulement en France mais qui atteint certainement un niveau de complexité de type mondial, la quantité de matière grise accumulée pour la connaissance de cet objet, sa description, sa compréhension, etc., est globalement très inférieure à celle d'un certain nombre d'autres objets urbains, sociaux, territoriaux. Ce qui fait que la question devient tout simplement insoluble.

Je suis très frappé par le fait que dans l'agglomération grenobloise ou dans l'agglomération lyonnaise, on a des réponses à une série de questions parce qu'elles ont été accumulées dans le passé, que des réseaux de connaissance existent, que des questions ont été posées et qu'il y a eu des réponses et que si on sait les chercher on les trouve, alors que lorsqu'il s'agit de la grande agglomération parisienne ou de l'Île de France, on s'aperçoit que les mêmes questions n'ayant pas été posées, les réponses n'ont pas été cherchées et qu'il faut repartir beaucoup plus en amont.

Cela me fera passer à une deuxième observation concernant toujours cette région : quand on se promène en France, on trouve des circuits professionnels territoriaux ; quand on va dans la région lyonnaise on constate qu'un maître assistant d'université est devenu directeur général des services du département, puis que le même ou l'ancien directeur général d'un département va s'occuper des H.L.M., puis va ensuite passer à l'Agence d'urbanisme et s'occuper des transports.

Bref, on a des circuits professionnels dans lesquels la connaissance du territoire sous ses divers aspects est un des éléments de la qualification

professionnelle des gens qui parcourent ces circuits. Au contraire, en Ile-de-France, il est tout à fait frappant que dans la plupart des cas il n'en est pas de même.

On peut espérer que la montée en puissance des départements, des régions, la décentralisation, feront changer un peu les choses, mais ceux qui travaillent sur l'Ile-de-France sont en fait au sein d'une carrière nationale; pour eux, c'est un élément de mobilité comme un autre; ils se retrouvent à travailler pendant un certain temps sur cet objet puis ils partent en Guyane ou à Mont-de-Marsan ou dans tout autre endroit où les emmène leur carrière nationale.

Il y a là une faiblesse de l'investissement en ressources humaines sur la connaissance de ce territoire qui est tout à fait frappante. C'est pourquoi je me réjouis qu'un Colloque du CRIES sur cette question recueille autant de public et suscite autant d'intérêt.

Je crois que ce qui est important à faire dans l'avenir, c'est que soit mise en place, soit au travers du CRIES ou sous d'autres formes, la formalisation d'une connaissance accumulée sur ce territoire, qui conduise à ce que les professionnels des divers domaines qui interviennent soient insérés dans un réseau de connaissances plus importantes. Il y a quelques exemples favorables; je pense aux échanges faits entre l'IAURIF, qui est un des pôles de la connaissance sur la Région, un des endroits où on fait carrière dans la connaissance de la Région et l'INSEE. Un certain nombre d'éléments sont encourageants mais encore ténus; il faut les renforcer.

La question centrale qui me paraît se poser à travers ce Colloque, c'est la ressource humaine au sens large, qui est impliquée dans cette connaissance de la Région. De plus, il va de soi que si on ne connaît pas bien un objet aussi

complexe que celui là on ne le comprend pas bien ; les mêmes données obtenues dans un certain nombre de domaines, qui permettent de voir une réalité, sont beaucoup plus difficiles à interpréter. Je ne reviens pas sur le petit échange qui a eu lieu tout à l'heure ; il est tout à fait significatif du fait qu'un **certain nombre d'éléments de cadrage qui sont souvent suffisants pour se faire une idée et rendre compte d'une réalité, sont insuffisants dans un objet aussi complexe que l'Ile-de-France.** Il faut aller plus profond et avoir un paysage intellectuel d'une meilleure qualité parce qu'on ne peut pas voir un objet tout seul. Autrement dit, la dimension systémique de cet objet est beaucoup plus importante que pour des objets plus simples. La complexité croît à peu près comme le cube de chacune des dimensions ; donc on est à un indice mille fois plus complexe en Région Ile-de-France que dans une agglomération d'un million ; cela demanderait normalement à peu près mille fois plus de matière grise.

M. Jean-Pierre DUFAY, Directeur Général de l'IAURIF

Sur ce problème des relations avec les chercheurs, une expérience tout à fait intéressante est celle menée par le département des Hauts-de-Seine dans le cadre de son Club 92, qui cherche à rassembler chercheurs, universitaires et décideurs et je vais donner la parole à Philippe CUESTA, Chargé de mission au Cabinet du Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine.

M. Philippe CUESTA, chargé de mission au Cabinet du Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine

Effectivement ma contribution aux travaux de cette assemblée va prendre la forme d'un témoignage qui va avoir ceci de différent des interventions

précédentes que je vais parler non pas de l'Ile-de-France mais d'un département que je connais bien pour y travailler depuis trois ans maintenant, c'est-à-dire les Hauts-de-Seine.

Le Conseil Général des Hauts-de-Seine a souhaité mener une opération de valorisation de la recherche universitaire auprès du tissu industriel. Nous avons une bonne connaissance du tissu industriel; nous travaillons régulièrement avec le plus grand nombre possible des quarante mille entreprises des Hauts-de-Seine ; en revanche, **jusqu'au début des années 80 nous méconnaissions fortement le potentiel de recherche de l'enseignement supérieur existant sur le territoire départemental.**

C'est la raison pour laquelle M. PASQUA, Président du Conseil général des Hauts-de-Seine, a souhaité avec des acteurs économiques, politiques et universitaires du Département, créer une structure associative - loi de 1901 - le Club 92 des Relations Université-Entreprises, dont l'objectif est de fédérer l'ensemble des acteurs politiques, économiques et universitaires des Hauts-de-Seine et de favoriser les relations entre les universitaires, les étudiants et les entreprises.

Sont membres fondateurs de cette association, autour du Conseil Général, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris-Hauts de Seine, l'Union Patronale pour les entreprises, l'université de Nanterre et l'Ecole Centrale de Paris pour l'enseignement supérieur.

Le fait qu'au sein de cette association nous ayons Paris X et Centrale, des établissements tout aussi prestigieux mais très différents, montre bien la volonté du Conseil Général de s'occuper de l'ensemble de l'enseignement supérieur.

Je pense que personne n'ignore, dans cette salle, qu'aux termes des lois de décentralisation, les collectivités locales n'ont pas eu pour autant compétence en matière d'enseignement supérieur. En suivant simplement les prescriptions d'Université 2000, nous nous sommes aperçus que l'implication des collectivités locales dans un domaine qui ne relevait pas du point de vue réglementaire de notre compétence, était tout à fait importante. Par conséquent la création du club a été la première action du Conseil Général en faveur de l'enseignement supérieur.

Le Club 92 est une structure présidée par Charles PASQUA, avec des membres fondateurs, nous l'avons vu et cinq groupes de travail. Je vais être amené à développer plus particulièrement les résultats de la Commission "Recherche et développement". Actuellement, trois ans après sa création (mai 1990) l'Association fédère 150 entreprises de toutes tailles, aussi bien DASSAULT Aviation, Rhône Poulenc qu'un grand nombre de PME (il est bien évident que c'est avant tout pour les PME que nous avons mis en place cette structure), une vingtaine de communes sur les trente-six que compte le département, et, surtout, si l'on tient compte des membres fondateurs, Paris X - Centrale, nous sommes passés de deux à seize établissements d'enseignement supérieur. Donc, effectivement, il y a bel et bien là l'amorce d'un réseau qui fédère la quasi totalité des établissements d'enseignement supérieur, aussi différents que les facultés de droit de Sceaux (Paris XI) et de Malakoff (Paris V), la faculté de pharmacie de Châtenay-Malabry (Paris XI), l'ESTACA à Levallois-Perret (Ecole Supérieure des Techniques Aéronautiques et de Construction Automobile) et l'Ecole Polytechnique Féminine à Sceaux qui sont des écoles d'ingénieurs, l'Ecole d'architecture de Paris - La Défense, etc.

Nous avons cinq groupes de travail dont l'un, Recherche et Développement, présidé par une personnalité bien connue dans cette enceinte, M. Jean-Maurice

ESNAULT, actuellement président de la CRCI Paris. Cette commission se réunit tous les mois et nous y retrouvons des représentants des membres fondateurs, des organismes de recherche comme le CNRS ou le Commissariat à l'Energie Atomique, et des personnalités extérieures particulièrement compétentes. Je pense à des directeurs de recherche d'établissements d'enseignement supérieur ou des représentants de l'industrie.

Je vais très rapidement présenter les actions mises en oeuvre par cette Commission qui ont pour objectif de contribuer à une meilleure valorisation de la recherche universitaire auprès du tissu de PME-PMI des Hauts-de-Seine.

Tout d'abord, nous avons largement diffusé un guide des centres de recherche, que vous avez pu trouver à l'entrée, qui présente, par fiches d'identité, les laboratoires et Unités de recherche de dix établissements d'enseignement supérieur des Hauts-de-Seine, l'objectif de ce document étant de favoriser le développement de relations contractuelles entre les PME-PMI et les unités de recherche.

Ce document est largement diffusé depuis maintenant un an et demi ; il est difficile d'en mesurer les effets car nous n'avons pas, malheureusement, ou trop rarement, le retour de l'information. A priori c'était un document attendu par les entreprises auprès desquelles nous avons enquêté ; assurer une plus grande lisibilité de ce que font les laboratoires et les centres de recherche universitaires, l'enseignement supérieur en général, était une identification nécessaire.

C'est vrai que je suis aujourd'hui dans l'incapacité de vous dire quantitativement quels ont été les effets produits par la diffusion de ce document, mais il existe ; je peux également faire référence à un document fait en collaboration entre le

Conseil Général des Hauts-de-Seine, la Chambre de Commerce des Hauts-de-Seine et la DRIRE, qui, celui-là était beaucoup plus large et présentait l'ensemble - ou la quasi totalité - des centres de recherche publics et privés dans le département des Hauts-de-Seine et non plus seulement le potentiel d'enseignement supérieur.

Autre initiative prise par cette Commission : l'attribution de trois allocations de recherche de 180.000 francs chacune, ce qui n'est pas négligeable. Il s'agit de primer chaque année des partenariats qui nous sont présentés entre des laboratoires de recherche universitaires et des PME-PMI. Nous avons déterminé un certain nombre de critères; Il ne faut pas que ces entreprises dépassent 500 salariés. car nous souhaitons véritablement, dans le cadre de cette action, aider l'émergence de partenariats qui n'auraient pas pu avoir lieu sans l'aide du Club 92.

Nous retenons chaque année trois dossiers. Au mois de septembre les trois premiers partenariats de recherche se sont achevés, et nous avons diffusé une synthèse de recherche, les trois synthèses de ces trois premiers projets achevés, avec une lettre co-signée par MM. ESNAULT et PASQUA, le plus largement possible. Effectivement il y aura toujours des gens qui n'auront pas été destinataires de ces documents et qui auraient souhaité l'être, mais je crois que c'est un bel exemple de l'utilisation que peut faire le politique des résultats de nos recherches universitaires. Par ailleurs, ces partenariats de recherche entre une entreprise et un laboratoire universitaire ont produit un certain nombre d'effets positifs comme l'embauche définitive d'un étudiant. Je précise en effet que le partenariat était primé dans l'entreprise mais le travail était confié à une équipe d'étudiants. Il y a donc eu des effets positifs : embauche définitive d'un étudiant, dépôts de brevets et des perspectives de développements nouveaux pour l'entreprise.

Autre action initiée par cette Commission "Recherche et Développement" : l'organisation de rencontres spécialisées.

Je sais que le terme, traditionnellement, fait un peu sourire, mais nous avons déjà organisé six de ces rencontres. Il s'agit d'un partenariat avec un établissement d'enseignement supérieur et l'objectif est de permettre à l'établissement supérieur qui reçoit les entreprises, de mieux faire connaître la recherche et les partenariats qu'il engage avec les entreprises, de façon à créer une dynamique nouvelle. Des entreprises savent, par relations - **car la notion de réseaux est toujours très importante** - qu'en s'adressant à telle ou telle personne elles vont avoir un certain nombre d'éléments pour mener à bien leurs recherches et faire avancer leurs dossiers.

En revanche, dans la mesure où nous travaillons pour les PME, un grand nombre de ces entreprises échappent à ces réseaux d'information et l'objectif de ces rencontres est justement de permettre une meilleure identification, une plus grande lisibilité des possibilités de partenariat possible entre un établissement, son équipe de chercheurs et les PME. Or, jusqu'à maintenant, nous avons organisé des rencontres avec l'Ecole Centrale, l'Ecole Polytechnique Féminine, l'IUT de Ville-d'Avray, Paris X, le CELSA à Neuilly (Paris IV) et, prochainement avec l'Ecole Nationale Supérieure des Pétroles et des Moteurs à Rueil-Malmaison.

Voilà ce type d'action qui, me semble-t-il, méritait d'être signalé.

Dernier point qui montre bien l'intérêt de la collectivité locale pour l'activité de recherche ou du moins ce qui se passe dans le département en matière de recherche, nous avons décidé, au cours de chacune de ces réunions

mensuelles, de commencer en donnant la parole à un responsable, un directeur de la recherche des entreprises, aussi bien grandes entreprises que PME, simplement pour notre usage personnel et notre connaissance de ce qui se fait ou va se faire dans le département, afin que nous puissions mieux connaître les initiatives de telle ou telle entreprise.

Voilà quelle est l'action de cette cellule de recherche et développement qui contribue, me semble-t-il, à assurer une meilleure valorisation de la recherche universitaire auprès du tissu économique; nous serons, je pense, amenés à revenir sur d'autres points.

M. Jean-Pierre DUFAY, Directeur Général de l'IAURIF

Nous allons justement passer la parole à un chercheur de Paris X, M. Guy BURGEL, directeur du Laboratoire de Géographie Urbaine de l'Université de Paris X pour qu'il nous donne le point de vue du chercheur face à cette demande sociale.

M. Guy BURGEL, Professeur à Paris X

Avant de revenir, peut-être, sur la spécificité du débat de ce soir dans la Région Ile-de-France, je voudrais quand même insister sur une dimension qui à la fin du débat précédent, ne me semblait pas particulièrement claire. Finalement, si nous pensons au débat ou aux relations entre chercheurs, décideurs politiques et économiques, et praticiens, il n'y a pas une dimension spécifique à l'Ile-de-France dans ce type de dialogue; il y a des dimensions thématiques et puisque l'on a évoqué l'échange un peu vif entre François WELLHOFF et Rémy PRUD'HOMME, il faut quand même voir que les conditions théoriques de ce

dialogue doivent être bien établies. Certaines conditions sont favorables, d'autres doivent être respectées.

Quelles sont les conditions favorables ? Encore une fois, je n'oublie pas le sujet propre à l'Ile-de-France, mais il y a une dimension qui n'est pas francilienne; il y a des convergences de problématiques. Pour quelqu'un de ma génération, c'est quand même quelque chose de relativement nouveau. **Il ne serait pas venu, il y a vingt ans, à un professeur d'université, l'idée de proposer comme sujet d'une thèse de doctorat un thème qui préoccupait une collectivité territoriale.** Maintenant, on peut le faire. Des conditions extrêmement favorables sont venues de l'évolution des problèmes et aussi de la meilleure reconnaissance des acteurs sur ces convergences de problématique.

Encore, faut-il - et c'était une condition absolument nécessaire, et non suffisante - **que l'identité des acteurs dans ces dialogues soit bien reconnue.** Qu'un décideur puisse dire "telle recherche n'est pas possible" - j'y reviens en m'excusant d'être un peu polémique - est un propos qui n'est pas supportable; il n'y a pas un sujet qu'on ne puisse pas traiter; nous devons, en tant que chercheurs, affirmer cela de la façon la plus nette qui soit.

On pourrait ajouter beaucoup de choses, mais je ne veux pas être trop long sur cette dimension globale du problème; il y a aussi des temps qu'il faut respecter, mais **cette temporalité du chercheur** - qu'il soit universitaire ou du CNRS peu importe - **n'est pas la même que la temporalité du décideur.** Qu'il soit politique ou économique, quand un décideur apporte un problème au centre de recherche ou aux universitaires, le problème est déjà largement (excusez-moi) à un stade de pourriture avancée. Il faut un certain temps au chercheur justement pour pouvoir apporter, avec sa rigueur et ses outils d'analyse, ses conclusions.

Voilà des dimensions, encore une fois, qui ne sont ni franciliennes ni françaises, mais qui sont des dimensions globales ou générales, les temps sont favorables, profitons-en.

Je rejoins, en le dépassant peut-être le propos d'Alain RIST : pourquoi y a-t-il problème ? Il y a problème, en Ile-de-France, pour toute une série de raisons.

On a insisté sur la complexité de la Région; c'est banal mais il faut le rappeler ; c'est plus facile quand un dialogue se noue entre un décideur, un élu ou un technicien dans une métropole ou même une ville ou une agglomération provinciale de quelques centaines de milliers d'habitants que lorsque l'on doit agir avec onze millions d'habitants, une région, un Etat qui est toujours présent, huit départements, douze-cent-quatre-vingt communes, etc. Il y a quand même une complexité, une dimension et un poids démographique et économique des acteurs. Il n'y a pas que cela ; il y aussi la dispersion des acteurs de recherche. Je suis très frappé, quand je vais dans une université ou une ville de province que je ne citerai pas : l'adjoint à l'urbanisme, très souvent le premier adjoint, quand il n'est pas professeur d'université chargé de la chaire d'urbanisme de la même discipline, est directement en rapport avec la personne en charge à l'université de cette section.

C'est impensable en Ile-de-France. D'abord (je lance encore un pavé dans la mare), qui est chargé de l'urbanisme en Ile-de-France ? Et combien de chercheurs ou de professeurs se réclament plus ou moins de connaissances en la matière ? Ce sont des dizaines pour ne pas dire quelques centaines d'intervenants.

Une troisième dimension montre la difficulté, ce qui ne veut pas dire impossibilité : ce sont les enjeux. Ils sont totalement différents. Quand on est

universitaire dans une ville de province, on peut dire "université et ville, même combat". Non seulement dans les bâtiments, mais dans la vocation économique et universitaire du pôle urbain. Ce n'est pas du tout le cas en Ile-de-France. Là, les dés sont pipés parce que, dès que l'on commence à s'occuper de cela, ou bien on est suspecté de vouloir favoriser l'Ile-de-France - voir le débat, à mon avis assez aérien, qui vient d'avoir lieu sur le fait de savoir si l'Ile-de-France représente 50% des gains d'emplois entre 1982 et 1990 - ou bien encore on est sollicité, encore une fois pour justifier en quelque sorte la place et la prééminence qu'il faut garder à la Région Ile-de-France, ou, enfin inversement, pour dire que l'Ile-de-France est un monstre qui dévore ses propres enfants nationaux.

Ce n'est pas exactement la même dimension qui se retrouve dans un certain nombre de métropoles urbaines et universitaires en province.

Pour me résumer sur cette première dimension, il y a des dimensions qui sont véritablement théoriques du débat entre recherche et action. On a progressé ; il reste encore beaucoup de malentendus et ce n'est pas parce qu'on a progressé qu'il y a convergence et que rien ne reste à débattre et à préciser dans les identités des acteurs.

Secundo, si on veut en effet agir et créer une espèce de fédération à la fois de centres de recherche , d'acteurs et de chercheurs qui, en effet, se cherchent encore beaucoup en Ile-de-France, réfléchissons et voyons ces spécificités qui sont propres à cette région urbaine. Encore une fois, à mon sens, les deux termes du débat doivent être liés.

M. Jean-Pierre DUFAY, Directeur Général de l'IAURIF

Sur ce problème d'identification des acteurs et de mise en place d'un réseau, d'acteurs qui se débattent un peu dans les arcanes des administrations et des collectivités locales, il serait bon d'avoir l'opinion du professeur ROUSSET-DESCHAMPS du laboratoire ARIA de Université Paris XII.

M. Marcel ROUSSET DESCHAMPS, Professeur à Paris XII

Sur ces problèmes précis il est relativement difficile, en effet, de concilier les deux temporalités dont parlait Guy BURGEL. Cependant, la posture de recherche du chercheur me paraît totalement différente de ce que fait quelqu'un qui agit sur un espace. Plus l'espace est restreint plus le temps de l'action se réduit, devient rapide. C'est réellement là un problème de fond qui ne peut se résoudre qu'au travers de la mise sur pied d'une vraie procédure de collaboration, de partenariat, de sortes de protocole. Ce que j'entendais tout à l'heure à propos des Hauts-de-Seine me paraît quelque chose de tout à fait souhaitable.

A l'Université Paris XII-Val de Marne, on essaie de faire quelque chose d'un peu similaire dans le cadre des entretiens de Créteil. C'est, non plus à l'instigation du Conseil Général - c'est la différence entre l'est et l'ouest - mais plutôt à l'instigation de l'Université, mais toujours avec des agents économiques moteurs, que ce soient les entreprises, les collectivités locales, le Conseil Régional. Il y a là, je crois, des possibilités intéressantes mais, je le répète, ce n'est possible que si on met en place des protocoles extrêmement précis car les risques d'incompréhension sont quand même, je crois, extrêmement

importants et, au-delà des incompréhensions on va quelquefois vers des déceptions.

Je lisais dans le rapport fait par M. BRUN et M. JAYET, l'essentiel de ce qu'il fallait dire sur ces difficultés de collaboration.

Au-delà des expériences un peu ponctuelle, je voudrais revenir sur un point : en particulier sur ce que la demande sociale adresse aux chercheurs, notamment la question du développement inégal dans les grandes agglomérations avec, ce que l'on constate actuellement, l'émergence de zones extrêmement privilégiées alors qu'à côté il y a des espaces très paupérisés avec des situations extrêmement tendues. Cela pose une problématique de fond, et M. AWADA, d'une certaine manière l'a souligné en niant quelque peu l'existence du polycentrisme et de ce qui avait fait débat au moment du Livre Blanc. Il faut tout de même être capable de passer sans trop de difficulté d'un niveau régional où des logiques de métropole fonctionnent, et des logiques extrêmement lourdes qui ont tendance à affecter les espaces, à définir des lieux de richesse et des lieux de pauvreté, ce qu'il ne faut pas sous-estimer, à un autre niveau. On sait bien (les économistes le diraient mieux que moi) que plus la taille augmente, plus la diversité elle-même augmente. Il est donc normal que dans une augmentation toute relative - car nous n'en sommes quand même qu'autour de 10 millions d'habitants dans la zone agglomérée - des espaces se diversifient.

Mais si on ne prend pas en compte le niveau intercommunal, plus que le niveau purement local, on risque de perdre une grande partie de l'efficacité ; c'est vrai qu'actuellement les lieux de production de la connaissance sont de niveau régional, de niveau départemental. Or il est lieux où se créent des fractures, où se créent la segmentation sociale et la segmentation économique, parce que les entreprises qui sont dans ces espaces, surtout au moment où elles deviennent

de plus en plus sophistiquées, où elles ont besoin de sécurité, besoin de pouvoir travailler dans la durée, et lorsque tout se superpose à la fois au niveau des entreprises, au niveau du système social et naturellement aussi au niveau de la forme urbaine, on est bien en face de processus extrêmement puissants qui sont des processus locaux qu'il faut être capable d'analyser.

C'est vrai que les chercheurs disposent d'un certain nombre d'outils pour le faire, que ce soit des approches en termes d'outils productifs locaux ou de milieux ou encore de districts comme l'ont lancé en tant que concept les Italiens⁽¹⁾, mais il n'empêche qu'il faut être capable, dans cette région de **changer d'échelle en permanence** ; tout comme on parlait tout à l'heure de changer l'échelle du temps, il faut aussi être capable de changer d'échelle géographique. Tout aménageur, tout développeur intervenant sur une région, doit être capable de le faire, d'autant plus que c'est l'essence même de leur objet de travail.

C'est là un réel problème conceptuel car **les formes de développement local** (y compris dans les agglomérations) **et les trajectoires de développement** - des travaux scientifiques menés à Orsay l'ont bien montré - **s'établissent sur la maîtrise du savoir qui oblige à un dialogue entre l'entreprise et le milieu dans lequel elle est insérée, ce milieu pouvant être aussi bien les institutions universitaires de recherche mais aussi tout simplement les habitants**; une sorte de dialogue, d'inter-relation s'établit entre les entreprises et le milieu.

(1) Cf G. BECATTINI - "Les districts industriels en Italie" in M. MARUANI et alii "La flexibilité en Italie" - Editions SYROS-Alternatives - 1989.

On perçoit sur ces problèmes là une certaine réalité conceptuelle, avec des théories sur lesquelles on peut s'appuyer, et sur lesquelles on peut naturellement émettre des doutes, des réserves, mais par rapport à ces éléments théoriques la grande difficulté c'est l'insuffisance. Evidemment, par définition, et on l'a dit, un chercheur est insatisfait ; il n'empêche qu'objectivement je crois que nous avons raison de l'être car **pour la plupart des sources dont nous disposons**, malgré les efforts de l'INSEE, du Conseil Régional, du CRIES, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, **il y a réellement un problème d'adaptation des données permettant de résoudre les vrais problèmes auxquels on est confronté.**

Je le dis sans esprit de polémique car c'est un point sur lequel nous n'avons pas suffisamment investi, tous autant que nous sommes.

Christian ROSSIGNOL parlait tout à l'heure d'une approche par les métiers; je partage cette idée; c'est un des éléments fondamentaux de la connaissance des milieux locaux; simplement, je ne la limiterais pas à l'entreprise; il faut une sorte de passerelle entre l'entreprise et le milieu social, le milieu des actifs, qui constitue la main-d'oeuvre, la force de travail. C'est un exemple.

Que connaît-on sur les entreprises elles-mêmes ? On travaille sur les enquêtes annuelles dans l'industrie, qui sont parfaites parce qu'il y a une dimension géographique avec les enquêtes d'établissement. En revanche, dans les services nous n'avons rien. Nous avons une enquête annuelle très bien faite par l'INSEE, mais nous n'avons pas d'enquête établissement ce qui fait que 60% du produit régional n'est pas pris en compte - phénomène quelque peu paradoxal dans une région comme l'Île de France. Naturellement c'est tout de même pris

en compte avec une règle de trois, mais c'est très approximatif par rapport à la réalité.

Sur l'approche du système productif, il y a trop souvent encore opposition entre productif et non productif ou péri-productif. Cette vision dichotomique de l'économie régionale n'est pas bonne; il faut, au contraire, lui substituer une approche plus relationnelle, qui montre que la production désormais se réalise dans la coopération, dans la co-production, et c'est vrai que l'économie des services nous a fait progresser dans ce domaine.

Voilà quelques éléments qui me paraissent devoir nous interpeller. Je crois que l'INSEE ne pourra sans doute pas mobiliser les moyens humains et financiers suffisants car ceux-ci sont très importants ; il serait donc nécessaire qu'au niveau d'une région comme l'Île-de-France, il y ait sans doute, en dehors des crédits d'étude qui sont déjà abondants, des crédits sur la collecte des données qui doit être originale et adaptée à des problématiques dont j'ai montré qu'il en existait une mais naturellement il y en a beaucoup d'autres du même genre.

M. Jean-Pierre DUFAY, Directeur Général de l'IAURIF

Il est maintenant intéressant de passer la parole à M. Daniel-Henri VINCENT, Secrétaire Général-adjoint de la Préfecture d'Île-de-France, qui a beaucoup aidé à la création de l'Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation et qui pourrait nous parler de son sentiment sur l'apport des chercheurs et des experts dans le processus décisionnel.

Daniel-Henri VINCENT, Secrétaire général adjoint de la Préfecture d'Île-de-France

Je vous apporterai simplement un témoignage d'une phase de ma vie administrative qui m'a mis, il y a quelques années, à la tête de la Direction des Affaires Economiques et de la Formation Professionnelle à la Préfecture de Région et, simplement peut-être, vous dire un mot sur cette préoccupation majeure qui a été la mienne pendant quelques années, celle de la décision en matière de formation professionnelle et, porter témoignage effectivement de l'apport qu'ont pu être pour nous les études, les recherches et singulièrement l'outil qu'a été l'Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation.

Quand on se trouve - ce qui était mon cas - devant la décision d'avoir à utiliser , à répartir, des moyens qui se comptent par centaines de millions pour des dizaines de milliers de bénéficiaires, pour des dizaines de millions d'heures de formation, on est parfois un peu effrayé , non pas de la responsabilité que cela présente en soi, mais du fait qu'une décision mal prise, pour des individus très concrets qui sont à la recherche d'un emploi, pourrait ne pas être adaptée à la réalité sur laquelle on est amené à peser.

Ce que demande un décideur, ce sont des outils pour réduire un peu les éléments d'incertitude, pour éclairer l'action. C'est assez simple à formuler mais la réponse, vous le savez fort bien, est difficile à trouver.

J'ai eu la chance de me trouver dans un processus de réflexion qui était en partie lié à l'exercice du Schéma Directeur de l'Ile-de-France mais aussi en partie lié à la préparation du XIème Plan. Ceci m'a permis d'entrer de plain pied dans ces problèmes et notamment de pouvoir vivre , à mon niveau bien sûr, le début d'une réflexion prospective qui nous a permis de définir un certain nombre d'orientations stratégiques en matière d'emploi et de formation puis de passer tout de suite, avec cet éclairage, à un exercice de programmation, de

définir quelques objectifs opérationnels et de pouvoir maintenant - car cela reste toujours valable - fixer une programmation, répartir des moyens.

Cette réflexion stratégique que nous avons menée s'est, bien sûr, appuyée sur des recherches et je voudrais simplement évoquer rapidement pour, peut-être lui tordre un peu le coup, ce fameux problème que l'on nous renvoie en permanence dans ce domaine, qui est celui de l'adéquation entre l'emploi et la formation où on exige toujours que l'on apporte une réponse.

C'est à la fois un vrai et un faux problème. Vous savez probablement mieux que moi, en tout cas ceux d'entre vous qui font des recherches dans ce domaine, que c'est bien sûr un faux problème, si on pense qu'il est possible à un instant de pourvoir des emplois vacants par des gens qui auraient été formés pour remplir ces emplois puisqu'on met dans une même demande des appréciations de stocks, de flux, on mêle anticipation et projection, bref on mélange un peu tout et, clairement, même en termes de méthode, je crois qu'on ne peut pas apporter de bonne réponse à une question formulée comme cela.

Mais c'est aussi un vrai problème car on ne peut pas accepter qu'il y ait d'un côté des emplois vacants et, de l'autre, des gens formés qui ne peuvent pas occuper ces emplois.

C'est donc dans ce contexte que nous avons été amenés à créer d'abord et à utiliser ensuite des études lancées par l'Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation; je pense, notamment, comme outil d'éclairage pour cette réflexion de prospective et de programmation, aux études sur les familles professionnelles et sur les besoins de recrutement à moyen terme, l'une ayant

été essentiellement menée par l'INSEE et la Direction Régionale du Travail et de l'Emploi, l'autre par le BIPE(1).

Je constate que ces travaux là nous servent aujourd'hui très réellement et concrètement ; des centaines de milliers d'heures ont été directement orientées en fonction de ces travaux. On a donc un élément très concret d'application de ces études et recherches, ce qui nous a permis de voir, de toucher du doigt peut-être, de rejoindre un peu ce que l'on disait tout à l'heure, à savoir la difficulté de l'Ile-de-France qui, au-delà de la complexité même des sujets, au-delà de l'effet quantitatif qui est considérable, touche dans le secteur de l'emploi et de la formation, à la faiblesse du rapport avec le territoire. Cela rejoint d'autres réflexions, y compris celles qui peuvent être menées dans le cadre des entretiens de Créteil dont on a parlé ; le faible rapport avec le territoire, avec l'espace fait en particulier (pour simplifier) que nous ne pouvons pas travailler par bassins d'emploi, ce que l'on peut faire en province et ce qui permet d'apporter des réponses ou de déterminer des réponses avec des acteurs clairement identifiés pour des problèmes déterminés sur une zone géographique, ce que nous n'avons pas en Ile-de-France.

Encore une fois, cet exercice nous a permis de mieux percevoir à la fois ce qu'il pouvait nous apporter et en même temps révéler les difficultés de l'Ile-de-France proprement dite.

(1) Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation en Ile-de-France - Cahiers n° 1 ("Tableaux synthétiques : Emploi, Formation, Chômage") et n° 2 ("Prévision à moyen terme des besoins de recrutement par niveau de qualification et par secteur") - Octobre 1992.

En fait - et ce sera ma conclusion provisoire car je n'ai pas forcément de réponse à ce problème que je viens d'évoquer - **ce qui me paraît le plus important pour un décideur dans la problématique d'aujourd'hui, c'est de savoir passer une commande claire à des responsables d'études, à des chercheurs.** Nous ne savons pas très clairement, nous, les décideurs, passer des commandes claires ; **probablement aussi les responsables de recherche et d'études ne savent-ils pas non plus traduire leurs propres préoccupations dans notre langage à nous.** On a besoin, je crois, d'un médiateur qui peut être un service, une cellule de réflexion prospective.

J'ai eu la chance d'avoir cet outil qui a fonctionné en partie dans l'exercice dont j'ai parlé et qui était composé de personnes du service d'études de la Direction Régionale du Travail et de l'Emploi et de la Délégation Régionale à la Formation Professionnelle. On a besoin de ces médiateurs, de gens qui sont entre les équipes de recherche, les équipes universitaires et les décideurs et qui sont capables de traduire dans les deux sens les besoins des uns, les préoccupations des autres.

C'est peut-être la principale des conclusions que j'ai tirées de mon expérience, maintenant que j'ai quitté ce secteur d'activité et, je crois que c'est un enseignement qui a de la valeur.

M. Jean-Pierre DUFAY, Directeur Général de l'IAURIF

Avoir une réflexion prospective, privilégier le rôle du médiateur, dans le domaine des transports, cela est fondamental. M. Jean Raymond FRADIN est directeur-adjoint des transports et de la circulation au Conseil Régional; c'est une direction qui manie des budgets importants et sur lequel les infrastructures ont des conséquences très fortes sur le long terme ; il va nous faire part de son expérience.

M. Jean-Raymond FRADIN, Directeur-adjoint des Transports et de la Circulation à la Région d'Ile-de-France

Je vais peut-être avoir un propos assez décousu et terre à terre puisqu'effectivement , de par ma carrière, je me suis trouvé entre les fabricants d'études et les décideurs étant maintenant au Conseil régional, dans les transports qui sont un domaine peut-être un peu particulier de l'aménagement ; je ne voudrais donc pas non plus en faire quelque chose qui soit généralisable automatiquement, et j'aborderai simplement quelques petits points.

Tout d'abord, par rapport à la remarque d'Alain RIST sur la complexité du milieu francilien, ce qui est indubitable, et sur la nécessité d'avoir des gens qui connaissent bien ce problème pour pouvoir analyser, transmettre leurs connaissances, - et il citait l'exemple de la province où cette condition lui semblait être remplie et non pour l'Ile-de-France - je voulais m'inscrire en faux contre cette position.

Il me semble qu'en Ile-de-France il y a des gens compétents, expérimentés et que le milieu de l'aménagement - en faisant la transposition du milieu du transport - est un milieu très consanguin, au contraire ; il n'y a pas tellement de ventilation, d'aération, on aperçoit toujours les mêmes ; ce sont des gens qui sont là depuis longtemps, qui vont, qui viennent, qui occupent des postes différents, mais qui quand même en grande partie font leur carrière en Ile-de-France.

Je rapprocherai cela, d'ailleurs, d'un phénomène que l'on constate au travers des recensements, plus largement sur l'Ile-de-France, c'est que le Francilien existe; l'Ile-de-France n'est pas un pays où l'on vient de province, où l'on fait une courte carrière, on repart, on passe simplement. Je crois que, de plus en plus, le Francilien fait sa carrière en Ile-de-France. Il y est né. On s'est aperçu au dernier recensement que, finalement, beaucoup de gens étaient là depuis très longtemps. Quand on a fait des délocalisations, que l'on a commencé les interviews auprès de ceux qui allaient être délocalisés, on s'est aperçu que soit ils étaient nés en Ile-de-France, soit ils étaient là depuis vingt-cinq ans, trente ans, y avaient fait leur carrière et donc avaient des racines franciliennes.

Je crois donc que tout cela est en train de changer et, dans ce domaine là on doit se rapprocher de la province ; c'est une bonne chose, encore une fois, c'est même absolument indispensable car l'Ile de France est une région complète.

Le deuxième point porte sur le rapprochement entre décideurs, chercheurs, la façon de passer les commandes, etc.

Là, je serai brutal, peut-être trop brutal, dans mon propos : **les décideurs et les administrations qui les entourent**, qui sont chargées de préparer leurs

décisions, de les exécuter, etc., sont des machines très lourdes, des machines qui ne bougent pas et qui ne bougent pas depuis des siècles et on en aura encore pour quelques siècles à travailler avec des administrations. Au contraire, les chercheurs et universitaires sont, me semble-t-il, des milieux souples, adaptables, qui ont fait beaucoup de chemin, comme on l'a signalé. C'est vrai qu'il y a une vingtaine d'années demander à des chercheurs de faire des recherches sur la politique, etc., c'était être voué aux gémonies, risquer d'être jeté en dehors de l'Establishment. Je crois que ce n'est plus le cas maintenant, et c'est une bonne chose, mais il reste encore un pas à franchir.

Daniel-Henri VINCENT parlait tout à l'heure de la nécessité d'avoir des médiateurs ; je ne suis pas sûr que ce soit une bonne solution pour faire le pont entre les politiques et l'administration qui ne savent pas forcément formuler leurs demandes en termes d'études; cela peut arriver. Mais le rôle du chercheur est d'aller à la recherche du politique, des administrations, de savoir quoi leur proposer, sur quel objet réfléchir et comment les aider à réfléchir parce qu'encore une fois les décideurs ont besoin qu'on les aide à définir leur politique, à l'évaluer. C'est une des choses qui manquent actuellement. Cela a été le cas à un moment donné, maintenant ce ne l'est plus tellement ; on n'évalue plus les effets des actions. J'en ai un exemple qui m'a frappé profondément : il y a quelques temps on a inauguré une autoroute , un tronçon de l'A 86 qui a coûté à la collectivité quelque chose comme 2 ou 3 MdF. Personne (et c'est plutôt du côté de l'Etat que je me tourne parce que c'est une entreprise à maîtrise d'ouvrage Etat) n'a songé à dire finalement quel était l'effet de cette infrastructure sur la vie de tout un secteur de l'Ile-de-France, sur les trajets quotidiens des gens.

C'est une grave lacune; on dit que c'est difficile; c'est vrai, mais voilà un objet de recherche qui me paraît tout à fait intéressant.

Autre objet sur lequel, je crois, on n'a pas non plus beaucoup d'éclairage et qui me paraît là aussi être au coeur du problème : ce sont **les recherches sur les procédures**. Là encore les administrations et les politiques travaillent dans un certain cadre assez rigide, lourd à manier, certainement pas le meilleur possible à un moment donné; il suffit de lire dans les journaux comment se passent les décisions par exemple en matière d'infrastructures de transport, la façon dont on les met en place, la longueur des procédures, pour savoir que ce n'est pas idéal. Je n'ai pas vu beaucoup dans les thèmes de recherche la façon dont on peut améliorer ces procédures.

Je pense à une procédure qui me tient un peu à coeur, celle d'enquête publique et de déclaration d'utilité publique de projets, qui sont des procédures effectivement lourdes, complexes, dont on dit qu'elles ne sont pas très démocratiques; c'est probablement vrai; est-ce que la démocratie est un objet de recherche ? Peut-être, mais qui me semblerait pouvoir être amélioré, et, là dessus, les chercheurs ont peut-être des choses à dire. Je constate qu'ils ne les disent pas ; je suis peut-être un peu provocateur, mais je pense que c'est un point sur lequel il serait bon de réfléchir afin d'apporter aux politiques et aux administrations qui ne peuvent pas bouger facilement, un certain nombre d'éclairages et leur permettre de mieux réfléchir.

Dernier point sur ce qui a été dit dans la table ronde précédente, au sujet de l'altercation entre la DATAR et la Région et la réaction de M. PRUD'HOMME. **Il n'y a pas de sujet tabou dans la recherche; il faut que les chercheurs aillent à la recherche des objets de recherche ; ils vont les trouver aussi dans les**

discours des politiques ; si des points ne leur paraissent pas clairs, pas justes, il faut qu'ils se penchent dessus et disent ce qui n'est pas juste.

Il y a par exemple, un beau sujet : ce sont les transports et l'aménagement; l'influence des infrastructures sur l'aménagement ; finalement, dans l'action politique on considère qu'il est vrai que développer les infrastructures amène de l'emploi, etc. Je rappelle tout le débat sur l'aménagement du territoire qui tourne autour de cela. Est-ce vrai ? En est-on sûr ? Peut-être certaines personnes ont-elles des choses à dire.

M. Jean-Pierre DUFAY, Directeur Général de l'IAURIF

On a beaucoup parlé des relations entre les décideurs publics et les chercheurs, mais il est intéressant aussi de voir quelles sont les relations entre le monde des entreprises et les chercheurs, et M. Jean Claude BOUCHERAT, Délégué Général de la Fédération Parisienne du Bâtiment va nous en parler.

M. Jean-Claude BOUCHERAT, Délégué Général de la Fédération Parisienne du Bâtiment

Il n'est pas facile d'intervenir pour le secteur des entreprises à ce niveau du débat, mais la toile de fond néanmoins me semble bien posée, et je vais simplement vous glisser quelques informations ou considérations venant du monde de l'entreprise, en particulier du bâtiment que je représente ici.

Trois chiffres pour la Fédération Parisienne du Bâtiment qui est l'organisation représentative du bâtiment en Région Ile-de-France, région dans laquelle se trouvent 45.000 entreprises de tous gabarits, de celle qui a un salarié aux

grands groupes dont vous connaissez les noms, une profession dont la production est de l'ordre de 120 MdF annuels et qui occupe 270.000 personnes actives.

Cette profession n'a pas une position particulière au milieu des autres; elle se retrouve d'ailleurs dans ses fonctions principales au même rang que ce que disait M. ZISSWILLER pour la Chambre de Commerce et d'Industrie en matière d'études, de travaux, de recherches. Nous sommes dans un secteur donné et non pas dans l'inter-professionnel comme la Chambre de Commerce; donc nos opérations de recherche, d'études, nos travaux, sont ciblés sur la profession du bâtiment, vaste ensemble qui regroupe une trentaine de corps d'état différents.

Je ne reviendrai pas sur notre métier qui consiste à produire un certain nombre d'études, de chiffres, de données particulières, ou à consommer. Il est évident que, comme tous les autres, nous avons à la fois ces deux fonctions de production et de consommation.

Les aspects conjoncturels nous intéressent au premier chef, surtout dans une période aussi incertaine que celle-ci, à un moment où le bâtiment, le logement en particulier, ont été en tête de rang pour essayer d'apporter une impulsion supplémentaire à l'économie francilienne mais aussi nationale en général. Donc, ces données conjoncturelles nous intéressent; nous y travaillons beaucoup, seuls et avec d'autres, notamment dans le cadre de la cellule économique du bâtiment, des travaux publics et des matériaux de construction de la Région Ile-de-France où nous retrouvons là nos partenaires naturels que sont en priorité le Conseil Régional, la Préfecture de la Région d'Ile-de-France et bien d'autres, qui constituent un tour de table fort important et qui nous permettent probablement de progresser sur le sujet qui nous occupe aujourd'hui, c'est-à-dire la recherche dans le cadre de cette profession.

Je n'irai pas beaucoup plus loin (le temps nous est compté ce soir) pour vous dire par le détail ce que nous faisons dans ce domaine là. Ce qui m'intéresse beaucoup plus, c'est de vous dire que cette profession, comme beaucoup d'autres, est composée de décideurs; les chefs d'entreprise sont des décideurs et non occasionnels ; ce sont des décideurs tous les jours, les décisions se prennent dans tous les domaines (l'emploi, la formation, l'économie) et elles se prennent tous les jours et à tout instant dans nos entreprises. Donc nous avons besoin pour cela d'aller chercher à l'extérieur de nos entreprises et à l'extérieur de notre propre organisation professionnelle, des éclairages et des données indispensables.

C'est pourquoi je me sens bien humble au milieu de toute cette assemblée aujourd'hui composée de la communauté scientifique, des universitaires, des techniciens, des chercheurs, des enseignants, des documentalistes, tous ceux vers lesquels nous devrions, nous, profession, nous tourner plus fréquemment.

Nous n'avons pas encore, probablement, acquis ce réflexe d'aller chercher à l'extérieur l'éclairage à court, moyen et long termes qui nous est pourtant indispensable pour participer à l'acte de construire, qui est notre vocation; Néanmoins il nous arrive quand même de savoir nous tourner vers les autres et d'aller chercher aux meilleures sources un certain nombre d'informations qui nous sont indispensables. Il y a quelques années, par exemple, nous avons demandé à M. Bernard CATHELAT, bien connu - responsable du Centre des Communications Avancées (CCA) au sein du groupe HAVAS - de nous décrire quelques évolutions profondes de la société française car une profession comme la nôtre est en adaptation permanente; elle doit répondre aux besoins de la population et ces besoins changent selon que la population elle-même évolue dans un sens ou dans un autre. Donc, notre communauté

professionnelle a intérêt à bien mesurer aussi en amont que possible et aussi en avance que possible, les changements qui en profondeur, se dessinent et qui se traduiront un jour ou l'autre par le choix du client final que nous sommes tous, ce client qui peut un jour vouloir une maison individuelle dans Paris ou à 50 kilomètres de Paris ou vouloir être dans un appartement de cinq pièces dans un immeuble de cinq étages ou, au contraire, être en banlieue dans un petit ensemble.

C'est tout cela que nous devons discerner; nous ne pouvons pas le faire tout seuls; nous avons besoin de certains partenaires de cette communauté des chercheurs.

Au-delà de ceux que je viens de citer nous avons des exemples plus récents : la semaine dernière dans une de nos réunions professionnelles, intervenait le professeur Michel MOUILLART, bien connu je pense de la plupart d'entre vous ici présents, professeur d'économie à l'Université de Nanterre et responsable du secteur logement au CNRS. C'est un homme qui travaille depuis des années sur le logement en particulier, et qui apporte à nos professions un certain nombre de recherches fondamentales ou appliquées et quand je dis nos professions, c'est la communauté professionnelle puisque les pouvoirs publics sont eux mêmes, pour leurs propres décisions, tributaires de recherches que M. MOUILLART a pu faire.

Il a établi un certain nombre de modèles de prévision de l'activité de la construction dont nous avons, là aussi, terriblement besoin ; il travaille d'autre part sur certains segments particuliers tel que le 1% logement, l'épargne-logement, les comptes statistiques du logement, l'évaluation du coût budgétaire des interventions fiscales dans le secteur, autant de points très particuliers qui permettent à la politique du logement au niveau national, puisque c'est d'abord

à ce niveau que cela doit se déterminer, de se mettre en place. Nous souhaitons d'ailleurs que ce type de politique tout à fait indispensable puisse se mettre en place, bien sûr, avec cet échelon national mais aussi au niveau d'une région comme l'Ile-de-France qui a peut-être d'ailleurs des problèmes un peu spécifiques, un peu particuliers, que certains de nos collègues du Conseil Economique et Social de la Région Ile-de-France étudient actuellement.

Voilà deux illustrations de notre attente, c'est-à-dire qu'il faut que les chercheurs, la communauté scientifique puissent se tourner vers nous. J'ai noté, tout à l'heure, que Mme RHEIN disait dans son propos initial " il y a un manque de mobilisation du monde de l'économie sur les transports, l'environnement et - elle a cité également - le logement". J'adhère tout à fait à ce point de vue; c'est un point essentiel. Le Professeur Jean ROBERT évoquait, de son côté, le logement occasionnel, qui n'est pas encore fortement répandu, que je sache, l'idée, moins le concept; il faut creuser et c'est avec le concours de chercheurs, d'enseignants, de votre communauté, que nous pouvons le faire. Le professeur ROBERT évoquait également la qualité du parc de logement en disant qu'il reste beaucoup à faire dans ce domaine. Je signale simplement que le travail sur le bâti existant en Ile-de-France, pour nos entreprises de bâtiment, c'est la moitié de leur activité, c'est-à-dire 50 MdF par an. Ce n'est pas rien; c'est considérable et c'est dans ce secteur que nous développons et fixons la meilleure qualité de main-d'oeuvre au travers de formations adaptées et de multi-compétences qui n'échappent à personne dans ce domaine. Ce n'est pas la construction neuve, c'est le bâti existant, et nous avons un patrimoine en Ile-de-France considérable qu'il faut donc traiter comme tel.

Je terminerai en reprenant des propos également entendus tout à l'heure que je rejoins : **c'est probablement par la rencontre, le dialogue, le partenariat, qu'une grande profession comme la nôtre, avec la communauté que vous**

représentez, pourra faire des pas significatifs. Nous avons besoin dans une profession comme la nôtre, de sortir d'un certain isolement et, pour reprendre un des propos tenus par M. VINCENT, je dirai que nous avons besoin de passer également une commande claire aux autres, ce que nous n'avons peut-être pas su faire. Mais je citais l'exemple de M. MOUILLART ; il a su, lui, venir vers notre profession et il est évident qu'en faisant ce pas il a été admis car nous avons un besoin mais nous ne savons peut-être pas l'exprimer suffisamment. **Nous voulons donc sortir de cet isolement et investir dans cette recherche fondamentale et appliquée.**

D'autre part cela est indispensable, compte tenu de la place du logement qui lui est assignée dans la construction et l'aménagement de l'Île de France et que nous verrons plus clairement à travers le Schéma Directeur qui, nous le souhaitons vivement, sortira dans quelques mois. Mais s'il sort sur les bases indiquées, ce sont 60.000 logement qu'il faudra construire par an et il faudra les construire tous ensemble.

Enfin, pour reprendre le thème central de la réunion d'aujourd'hui, "comprendre pour agir", oui il nous faut absolument, dans notre profession, mieux comprendre son propre déroulement et son avenir, c'est pourquoi nos décideurs et acteurs professionnels ont besoin de votre concours; je l'appelle de tous mes vœux.

*

* *

DEBAT**M. Jean-Pierre DUFAY, Directeur Général de l'IAURIF**

Je vais redonner la parole à Alain RIST pour répondre à M. FRADIN.

M. Alain RIST, ACT Consultants

Pas uniquement ; je voudrais faire quelques observations.

Tout d'abord deux métiers sont différents : celui de la production de la connaissance et celui de la mobilisation de cette connaissance. Quand on parle de temporalité, je pense à ce qu'ont dit MM. BURGEL et VINCENT. En réalité quand un décideur ou n'importe qui est confronté à un problème, il n'a pas le temps de produire de la connaissance, il lui faut mobiliser celle qui existe. Produire la connaissance, c'est le pilotage de la recherche ou d'un système qui a un temps de retour; c'est comme une autoroute, un tramway ; la connaissance arrive dix ans après que l'on ait dit "c'est cela qu'il faudrait faire, il faut mettre les moyens, les planifier, etc." Je parle d'une connaissance un peu massique sur un objet complexe ; c'est un recensement aussi, tous les sept ans, les dix ans, on reproduit la connaissance. Cela est une temporalité.

Le second métier, c'est la mobilisation de cette connaissance. C'est ainsi que j'ai compris l'appel à des interfaces ou à des médiateurs ; ce sont précisément des gens capables, sur un sujet donné, de savoir quelle connaissance on peut mobiliser, car elle est disponible , et celle que l'on ne peut pas mobiliser, qu'il faut donc lancer dans la chaîne de production des connaissances et qu'on ne mobilisera pas, c'est évident, avant qu'elle soit produite. Il faudra donc s'en passer pour décider.

Le vrai problème que nous avons en Ile-de-France ce n'est pas la production de la connaissance, c'est la mobilisation ; car la connaissance, du terrain ce n'est pas seulement la connaissance des hommes, c'est aussi la connaissance de ce qui est aujourd'hui disponible comme élément de réflexion.

Il faut quand même savoir que le milieu que décrit M. FRADIN, que je connais aussi, représente en Ile-de-France, entre 100 et 150 personnes en provenance des services mis en place par M. DELOUVRIER, il y a un certain temps, qui ont continué à investir dans ce domaine là, et je leur tire mon chapeau, parce que je les ai rejoints beaucoup plus tard ; maintenant, je les ai quittés. Mais, dans l'agglomération grenobloise, 70 personnes font la même chose pour 500.000 habitants. Il est donc très clair que pour 10 millions d'habitants, il en faudrait 1.500 pour former le même petit milieu qui existe dans un certain nombre d'endroits de province; de cela il faut être conscient.

Sur la dispersion des responsabilités ou l'absence de référence au territoire qui ont été évoquées - là je vais changer de casquette - cela fait partie des réalités qui viennent du fait que nous vivons dans une région nationalisée, contrairement aux Bretons, aux Nordistes, aux Languedociens, aux Provençaux qui vivent dans une région dont ils se sentent responsables. En Ile-de-France

on vit dans une région où tout est nationalisé, y compris les système de connaissance et, malgré tout, on en souffre dans toute une série de domaines. Donc ceux qui, comme moi, se battent pour la régionalisation de la région se battent aussi pour la régionalisation de son potentiel de connaissance et de mobilisation de la connaissance. C'est, je crois, un des grands enjeux de l'avenir qui commence à se lire, avec quelques impacts de la décentralisation, mais nous sommes encore de ce point de vue là très loin des Auvergnats, des Alsaciens, des Francs-Comtois et de toutes les régions normales de ce territoire.

Je finis simplement sur un mot : il y a d'ailleurs quelque chose de tout à fait extraordinaire sur cette bizarrerie du territoire régional et vous avez parlé des trente-six communes des Hauts de Seine; or nous sommes dans un pays qui s'appelle la France, qui a un peu moins de cent départements, qui a trente-six mille communes. Un département c'est quelque chose comme trois-cent soixante communes, en moyenne, cela peut être un peu plus ou un peu moins ; mais quand il y en a trente-six, même si cela a la forme, le statut d'un département, en réalité, est-ce que fonctionnellement ce n'est pas plutôt une sorte de syndicat intercommunal avec élection directe ?

M. Guy BURGEL, Professeur à Paris X

Je voudrais prolonger un peu en géographe la réflexion que vient de formuler Alain RIST. S'il me le permet, c'est un peu plus compliqué que cela, parce que c'est un problème de compétence territoriale qui ne tient ni à la forme, ni à la dimension. Je m'explique, et je vais peut-être faire frémir les quelques collègues universitaires qui sont dans la salle : **nous sommes des incompetents territoriaux** ; nous n'avons pas un ressort de compétence quand nous examinons un processus, qu'il soit social, économique, politique. Je suis

universitaire à Paris X. Même quand je m'occupe de l'université dans la ville, je répète à tous les acteurs, qu'ils soient du Conseil général, de la municipalité ou de l'Etat que nous ne sommes pas l'université des Hauts-de-Seine ; **c'est dans la mesure où nous ne sommes pas université des Hauts-de-Seine mais université à vocation nationale, voire internationale, que nous pouvons assumer par ce rayonnement notre implantation locale.**

Et cela nous met en délicatesse - non pas avec le monde de l'économie qui a à peu près le même rapport avec le territoire, puisqu'aussi bien vos clients que vos fournisseurs sont largement déterritorialisés - mais avec les décideurs politiques car même pour une municipalité qui pèse 100.000 habitants, un bassin d'emploi, qu'est-ce que cela veut dire ?

Il y a donc un problème fondamental, non seulement de rapports un peu plus compliqués en Région Ile-de-France avec le territoire, mais du décideur politique qui a un ressort de compétence territoriale que nous n'avons pas ; et dont nous devons même nous affranchir en tant que chercheurs.

Un deuxième point, sans rapport, mais c'est intervenu dans nos débats, **je crois aux médiations, je ne crois pas aux médiateurs.** Ce n'est pas en inventant une profession nouvelle qui aurait en plus à comprendre notre langage, notre problème, plus celui des décideurs extérieurs que l'on arrivera à trouver des interfaces ; je regrette ; **nous sommes assez grands, les uns et les autres pour comprendre les problèmes à condition que nous en soyons informés.**

Pour illustrer ce point et faire même quelques propositions. Après avoir dit que ce débat était un peu aérien, il faut dire qu'il est amical, cordial et après chacun va rentrer, moi y compris, dans son université ; nous allons retrouver nos problèmes et cela s'appelle l'année universitaire. Notre potentiel de recherche,

qu'est-ce que c'est ? Mais ce sont des diplômes d'études approfondies, des DEA, ce sont des thèses, ce sont des diplômes d'études supérieures spécialisées, des DESS qui s'étalent, parce que nous sommes gérés par l'Education Nationale, avec un certain nombre de normes, de calendriers, etc. Si nos amis décideurs ne connaissent pas ces contraintes, ils ont toutes chances, en effet, de trouver des chercheurs, et des universitaires, non pas incompetents surtout sur le domaine de leurs compétences thématiques mais incompetents parce qu'ils ne sont pas en phase avec leur calendrier, avec leurs besoins. Il y a quand même, cher Alain RIST, de belles vertus à la nationalisation.

Je considère, encore une fois, que nous avons (pour aller vite) des universités publiques, c'est-à-dire que ce sont les citoyens qui les paient. Encore que l'on peut penser ce que l'on veut de la répartition de la fiscalité nationale et territoriale, mais les administrations, ce sont aussi les citoyens qui les paient, mais le système marche sur la tête car l'universitaire que je suis se bagarre pour trouver des sujets de thèse, non pas intéressants, mais qui pourraient donner lieu à quelque financement pour les thésards au-delà d'une bourse de thèse pour dix thésards inscrits. J'entends, à cette table, qu'il y aurait de beaux sujets; mais oui, il y a des beaux sujets, mais trouvons le lieu (et je parle en termes de médiation) et c'est une proposition tout à fait concrète dont je n'ai pas l'ombre d'une solution d'application, trouvons une espèce de bourse des valeurs comme cela se faisait et se fait encore, je crois, dans un certain nombre de pays: où est l'offre et où est la demande ?

J'ai cru entendre à cette table qu'il y avait une sorte d'état idyllique et angélique que je ne connaissais pas - pourtant je croyais connaître la région - et qu'il y a de très nombreux sujets, et tout ce que vous avez dit est extrêmement passionnant. Moi, je fais une offre égoïste : il y a cette année à l'université de Nanterre - mais pour mon collègue PRUD'HOMME à Créteil c'est certainement

pareil - cinq équipes de DESS dont deux ou trois sont peut-être prises ; il doit en rester deux qui sont sur des sujets comme ceux que vous venez d'exprimer, à condition que ce soit formalisé, et je vous assure que nous n'avons pas besoin de médiateur pour formaliser; il suffit que ce soit connu et affiché; et si un débat comme celui de ce soir peut avoir cette vertu, tant mieux, au-delà du débat d'idées qui est toujours intéressant et passionnant.

Mme Christine MEROT, Architecte

Je suis architecte, je fais du montage d'opérations et j'ai sorti un ouvrage aux éditions du Moniteur, qui s'appelle "Le montage d'opérations immobilières", qui parle du foncier, d'études de marché, jusqu'au logement social⁽¹⁾.

Je parlerai d'un sujet tabou : il n'y a pas eu de recherche, d'étude de marché faite pour l'immobilier d'entreprise, ce qui aboutit à un parc assez important.

Le milieu du bâtiment pourrait dire "tant mieux, cela nous a fait construire", sauf que s'ils avaient construit des logements à la place ils auraient travaillé autant. Personne n'a quantifié la perte de rentabilité des banques qui ont investi dans l'immobilier d'entreprise et qui reste vide.

C'est un sujet tabou particulier parce que l'on peut dire le nombre de surfaces vacantes, construites depuis tant d'années mais on ne calcule pas la rentabilité. On ne peut pas naïvement aller la demander aux banques, mais on peut la

(1) Christine MEROT - "Le montage d'opérations immobilières" Editions du Moniteur - Coll. Guides - Pratiques - 1992 - 300 p.

calculer, la déduire. Et cette perte a empêché que ce soit investi ailleurs. Les banques et les chercheurs ne se sont pas rejoints pour faire une étude de marché; ils se sont basés sur une spéculation rapide mais complètement floue.

C'est tabou parce que l'on touche à l'économie, et un peu à tout, et cela devient complètement pratique. C'est un peu de la provocation !

M. Guy BURGEL, Professeur à Paris X

Je peux vous dire que non seulement ce n'est pas tabou, mais, on peut le dire parce que c'est public, le GERI (Groupe d'Etude et de Réflexion Interrégional), bras séculier du Comité de décentralisation, Jacques VOISARD pour le citer, nous avait demandé de faire une étude longitudinale sur trente ans de l'évolution à la fois de l'immobilier en France, de l'évolution démographique, des évolutions en termes de construction et en termes d'emploi. Il y avait trois tables : l'emploi et les activités, la population et la construction.

Ce n'est pas une question de tabou ; si quelqu'un peut me démentir j'en serais ravi; nous avons travaillé à cinq ou six là-dessus, dans ce pays, où finalement nous avons quand même un appareil statistique et on a été incapable de quantifier, en termes de stocks, les bureaux qui existaient en début de période et en chaque période. On avait tout sur les mètres carrés construits, blancs, pas blancs, etc. J'ai dit à mes étudiants, il faut que vous travailliez à la fois en stocks et en flux; on n'a pas pu le faire. Ce n'est pas une question de tabou mais on avait là des insuffisances.

Mme Christine MEROT, Architecte

Le flux peut vous être donné parce que quand on a construit des bureaux, entre autres, chaque commune voyait les taxes professionnelles qui allaient arriver immédiatement; finalement elles ne sont pas arrivées; donc les flux, on peut vous les dire.

M. Christian ROSSIGNOL, Chef du Département Etudes et Documentation générales au GIM

C'est un problème que je n'ai pas soulevé tout à l'heure mais qui est tout à fait présent, celui des parcs. Effectivement il y a un trou très important dans nos connaissances de cette Région sur les notions de parcs, que ce soient les parcs immobiliers avec un certain nombre de caractéristiques à décliner, que ce soient les parcs d'infrastructure qu'il faudrait préciser et qui, notamment, seraient extrêmement importants dans les comparaisons inter-régionales dont on a parlé ; que ce soient les parcs de matériel, aussi bien de matériel mobile. Il est très amusant de regarder les estimations des parcs automobiles; il y a des choses incohérentes, là dedans; on les connaît mais avec des jeux de déclassement et autres, et en matière d'investissements dans les entreprises, c'est la même chose.

Cela étant, c'est très difficile à faire; je ne sais pas si cela existe dans une statistique dans le monde. Des liens sont sans doute plus facile à repérer et à classer que d'autres.

Enfin, le problème des parcs est soulevé depuis des années dans les administrations statistiques de ce pays. Ils progressent peut-être un peu, j'avoue que je n'y suis pas revenu récemment, mais il y a d'énormes trous dans ce domaine.

M. Alain RIST, ACT Consultants

Il se trouve que j'ai été amené à l'occasion de la création de ce qui s'appelle la taxe sur les bureaux, qui donne lieu aujourd'hui au Fonds d'Aménagement de la Région Ile-de-France (FARIF), à faire certaines évaluations préalables pour savoir, si on faisait payer tant, combien cela ferait d'argent ce qui demandait de connaître précisément le parc de bureau de la Région.

A l'époque, après avoir fait quelques estimations et avoir eu beaucoup de mal, nous avons fait faire par l'Observatoire régional de l'immobilier d'entreprise qui, lui-même, a lancé trois pistes différentes, une étude qui est arrivée à une évaluation, dont je n'ai plus en tête le chiffre exact, mais qui, entre la plus forte et la plus faible, variait de 35%. Cela allait de 30 à 40 millions de mètres carrés. Tout cela est horriblement compliqué car il faudrait en fait avoir des techniques de type démographique; savoir qui naît, qui meurt, qui change de statuts. La connaissance par les flux est quelque chose qui pose des problèmes théoriques considérables dès que la vie de l'individu est un peu complexe.

Ce qui est intéressant dans ce que vous dites, c'est l'étude que vous suggérez. Au moment où il fallait construire, je me souviens aussi de l'Observatoire régional de l'immobilier d'entreprise et de l'ambiance qui y régnait. De toute façon, que ce soit 30 ou 40 millions, nous avons beaucoup moins de bureaux par habitant. Il faut donc en faire, et ce ne sont pas les maires qui ont fait les

bureaux, ce sont quand même les promoteurs, même si les maires les ont autorisés. C'est un des effets tout simplement du style d'économie décentralisée dans laquelle nous sommes. Les études globales n'intéressent que les décideurs globaux ; le décideur local, c'est-à-dire le promoteur, ce qui l'intéresse c'est de savoir s'il fait à tel endroit 7500 mètres carrés de bureau, puis si M. VOISARD lui donnera l'agrément, et, ensuite de savoir s'il les vendra. Le reste ne l'intéresse pas; il pense qu'il les vendra et beaucoup se plantent.

Mme Christine MEROT, Architecte

Ils se sont plantés et ils sont très demandeurs de méthodologie, ce qui les rend modestes.

M. Jean-Pierre DUFAY, Directeur Général de l'IAURIF

L'heure tourne et nous allons passer aux éléments de conclusion en vous remerciant de la qualité de vos interventions.

*

* *

**ELEMENTS DE
CONCLUSION ET PISTES
POUR L'ACTION**

M. Jean-Pierre DUFAY, Directeur Général de l'IAURIF

Je passe d'abord la parole à M. Jean-Philippe MOTTE, Délégué de l'Association régionale pour l'Innovation Urbaine et le Développement Local, qui a beaucoup contribué aux actions de valorisation de la recherche, en particulier dans le cadre des travaux financés par le Plan Urbain.

M. Jean-Philippe MOTTE, Délégué d'INUDEL

Je vais essayer d'être très bref compte tenu de l'heure à laquelle nous sommes et probablement l'état de fatigue accumulé par l'ensemble des participants, et apporter un très mince témoignage sur ces pôles d'initiative régionaux que le Plan Urbain a contribué à mettre en place tout au long des années 80 dans différentes régions de France, dans une perspective qui est celle qui nous a réunis cet après-midi, à savoir l'hypothèse d'un rapprochement de communication et de travail entre le milieu de la recherche et le milieu des praticiens dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et du développement local.

Ces pôles d'initiative régionaux sont, en fait assez peu nombreux en France; quatre ou cinq ont eu ce label au cours des années 80, à partir d'initiatives locales ou régionales relayées, soutenues, favorisées par le Plan Urbain ; je les cite :

- la Conférence Permanente pour l'Aménagement et l'Urbanisme en Aquitaine (CPAU);

- l'Association de Prospective Rhénane en Alsace (APR) ;
- l'Association Aménagement du territoire, Initiatives locales et régionales, Recherche sur l'Espace en Poitou-Charentes (AIRE) ;
- Le Pôle de Recherche et d'Etude Lorrain sur l'Urbain et le Développement Economique et Social en Lorraine (PRELUDES) ;
- l'Association régionale pour l'Initiation Urbaine et le Développement Local enfin dont je suis le délégué en Rhône Alpes (INUDEL).

Ces pôles d'initiative se sont constitués d'une manière assez variée selon les contacts régionaux, mais avec deux ou trois points communs que je rappelle : dans leur constitution même ils **associent, généralement sous la forme d'une association Loi de 1901, des gens de recherche en sciences sociales ou des ingénieurs**, dans les domaines de l'aménagement et de l'urbanisme, quelquefois du développement, **et des praticiens**, ce que l'on appelle les professionnels dans ce même champ, c'est-à-dire des personnes qui travaillent à la fois dans des sociétés mixtes d'aménagement, dans les Offices Publics d'Aménagement et de Construction, qui travaillent dans les collectivités territoriales, villes, départements, région quelquefois et qui travaillent dans les bureaux d'étude privés ou publics. A quoi il faut ajouter qu'on est là à cheval entre recherche et pratique, les milieux de formation, instituts d'urbanisme, écoles d'architecture, écoles d'ingénieurs.

On trouve généralement cette structure commune dans ces pôles d'initiative. On trouve une deuxième caractéristique plus ou moins prononcée, c'est la **présence des pouvoirs publics locaux**. Là encore les formules sont variables d'une région à l'autre ; quelquefois ce sont les régions qui sont les partenaires, quelquefois ce sont les préfetures de région, c'est assez différent, quelquefois ce sont des villes.

Les lignes de travail de ces pôles ont été de deux sortes dans le cheminement au cours du temps, **d'une part une ligne dite de valorisation de la recherche urbaine dans les milieux professionnels** - ce qu'on pourrait appeler à la suite de ce que disait M. RIST, une ligne de mobilisation des travaux de recherche à usage des milieux professionnels concernés - **et d'autre part** une deuxième perspective de travail qu'ils essaient de faire avancer avec des bonheurs plus ou moins variés, qui est de **suggérer, susciter, de pousser à l'élaboration d'une commande locale ou régionale de recherche dans le champ urbain des dynamiques territoriales.**

Ces pôles existent, avec une histoire qui n'est pas très longue; certains d'entre eux ont une dizaine d'années maintenant ; si j'essaie, en quelques mots rapides, d'en faire une sorte de bilan à usage du débat d'aujourd'hui, ce qui me paraît marcher dans le fonctionnement de ces pôles c'est effectivement la communication; l'échange épisodique au sein de groupes de travail, de séminaires, de journées d'études, l'échange de travaux entre les deux milieux que j'ai grossièrement calés, celui des praticiens et celui des chercheurs.

Encore plus épisodiquement on peut observer que le monde des décideurs se joint quelquefois à ce genre d'échanges, en fonction bien sûr, des thèmes abordés et des préoccupations locales ou régionales. Nous pensons notamment aux élus politiques mais aussi quelquefois aux responsables d'entreprises quand, encore une fois, les thèmes les concernent.

C'est vraiment la seule chose que l'on puisse dire d'à peu près ferme ; c'est un peu décevant, bien sûr, par rapport à la préoccupation de notre après-midi, c'est-à-dire qu'au delà des intentions qui étaient dans la création des pôles d'initiative régionaux, soutenue par le Plan Urbain, qu'il y ait une espèce d'interférence entre praticiens, chercheurs et décideurs dans l'élaboration

même des programmes de recherche, n'ayant peut-être pas un statut de recherche fondamental mais de recherche appliquée de bonne tenue ; donc cette interaction là dans l'élaboration des programmes de recherche, je pense qu'on l'a très peu observée jusqu'à présent dans les quatre ou cinq régions françaises dont j'ai parlé.

A fortiori, l'engagement des collectivités locales, villes, départements, région, dans ces programmes de recherche, est, lui-même extrêmement rare.

Enfin, pour terminer, je voudrais citer une démarche en cours actuellement à laquelle M. BURGEL a fait allusion, qui mériterait d'être regardée de plus près qu'on ne peut le faire en quelques secondes, c'est le programme pluri-annuel de recherche du Plan Urbain dit Université-Ville, parce que ce programme a été construit sur une hypothèse ; il appelait les équipes de recherche en sciences sociales soumissionnant à ce programme pluri-annuel à s'inscrire - cela faisait partie du contrat moral, si vous êtes retenu à l'appel d'offre, vous acceptez de vous inscrire - dans ce que le Plan Urbain appelait des espaces publics de recherche et de débat. Que visait-il par là ? Le fait que ces équipes de recherche, chemin faisant, en tout cas en fin de parcours, entrent en dialogue direct avec les maîtres d'ouvrage du développement universitaire et du développement urbain dans le territoire desquels ils ont eux-mêmes produit leurs recherches.

Autrement dit, que ce soit en Ile-de-France, à Lyon ou à Grenoble, pour prendre deux villes que je connais un peu, l'idée c'est que ces équipes de recherche qui ont soumissionné à des thèmes de travaux sur l'interaction entre le développement de l'université et le développement urbain ou sur des thèmes beaucoup plus spécifiques, dialoguent dans le cours même de leur travail de

recherche, avec les maîtres d'ouvrage que sont les villes, les régions, les présidents d'université ou leur cabinet sur leur thème de travail même.

Cette affaire là est en cours; dans un débat plus large on pourrait en dire quelques mots mais il faudra y prêter attention au-delà de cet après-midi par rapport aux thèmes qui nous importent, c'est-à-dire qu'en 1994 il sera encore possible d'en tirer enseignement et argument par rapport aux préoccupations de notre région.

M. Jean-Pierre DUFAY, Directeur Général de l'IAURIF

Raphaël BRUN va nous présenter maintenant les conclusions du groupe de travail "Valorisation de la recherche et des études" du CRIES.

M. Raphaël BRUN, Conseiller Technique au CES Ile-de-France

Le principal objectif de ce colloque était, vous l'avez compris, de discuter et d'enrichir les propositions avancées dans le rapport du CRIES sur la valorisation de la recherche et des études dont il a été fait mention au cours de cet après-midi et dont vous avez dû prendre connaissance ; Il s'agissait de la première et sans doute de la principale proposition de ce groupe de travail.

En d'autres termes, les pistes pour l'action que mon intervention (qui sera brève) doit en principe explorer ont bien entendu pour origine ce rapport auquel je faisais allusion mais aussi les différents débats qui viennent de se dérouler. Leur richesse éclaire, en effet, notre horizon d'une lumière sensiblement différente.

Ma tâche est donc particulièrement délicate, si je ne veux pas figer l'ensemble des problèmes dont nous avons traité cet après-midi en me contentant de reprendre les orientations déjà formulées.

Le principal enseignement de ce colloque réside dans le nombre, la qualité, la diversité de ses participants. Ce n'est plus tout à fait exact concernant le nombre, et je remercie tous ceux qui sont restés jusqu'à la fin; je crois que leur courage mérite d'être souligné.

La connaissance de l'Île-de-France, la diffusion au-delà de leur sphère habituelle des travaux la concernant, la prise de conscience de ceux qui sont habilités, à tous les niveaux, à engager son avenir, tous ces thèmes apparemment techniques, voire austères, sont en réalité extrêmement mobilisateurs.

Il est un autre thème dont nous avons traité cet après-midi - et il est tout à fait significatif de le soulever - c'est celui de complexité qui a été employé par la quasi totalité des intervenants qui ont participé à la table ronde. Ceci devait être signalé car le terme de pensée complexe, au sens où pourrait l'entendre Edgar MORIN⁽¹⁾, me paraît quelque chose de très intéressant et devrait nous faire réfléchir sur la difficulté de gérer une agglomération comme celle de l'Île-de-France. Cela devrait nous inciter tous, les uns et les autres, à la fois à la modestie mais aussi à l'espoir.

(1) Edgar MORIN - "Introduction à la pensée complexe" - ESF Editeur - 1990.

Que des élus, des hauts fonctionnaires de l'Etat ou des collectivités territoriales, des représentants socio-professionnels, des chercheurs, des universitaires, des chargés d'études, des aménageurs, des urbanistes, des architectes se soient ainsi déplacés, prouve, s'il en était encore besoin, qu'il est nécessaire de se projeter au-delà de ces manifestations et de mettre en oeuvre les conditions d'une meilleure articulation entre les sciences sociales, la politique, l'économie et l'aménagement de l'espace régional(1).

Jean-Philippe MOTTE nous a clairement montré, à l'instant, quels pouvaient être les axes de notre réflexion en nous brossant un tableau de ce qui se passe dans d'autres régions, mais l'Île-de-France présente des particularités qui empêchent toute transposition automatique de ces modèles, si séduisants soient-ils. L'expérience du Club 92, illustrée avec conviction par Philippe CUESTA, constitue également un exemple à méditer même si sa finalité diffère quelque peu des buts que nous pourrions nous fixer.

Il convient de noter que le CRIES n'est autre que l'outil dont l'Etat et la Région se sont dotés pour déceler les dysfonctionnements de notre système d'information économique et sociale sur l'Île-de-France et y apporter des solutions.

En principe, cet organisme s'en remet à d'autres pour la mise en oeuvre de ces mesures car il lui appartient, non pas d'agir mais de susciter. Peut-être pourrions nous, en la circonstance, faire une entorse à ce principe, à la

(1) Cette préoccupation est d'ailleurs largement partagée - Voir à ce sujet le n° 98-99 de la revue METROPOLIS ("Chercheurs en ville") - Novembre 1993

condition que des moyens humains et financiers, au demeurant bien faibles, lui permettent d'exercer cette fonction d'incubation qui ne serait, de toute façon, que tout à fait provisoire.

Mais il va de soi que d'autres solutions peuvent être envisagées en dehors du CRIES qui ne revendique, bien au contraire, aucun monopole en ce domaine. De cet après-midi de rencontre peuvent naître - et je serai le premier à m'en féliciter - des initiatives visant à rapprocher l'offre et la demande de recherches et d'études sur l'Île-de-France.

Je ne souhaite pas entrer dans le détail de nos propositions; vous les trouverez de la page 41 à la page 46 du rapport, mais je vous les rappelle brièvement :

- lancer dans le cadre du contrat de plan, un programme approfondi de recherches sur l'Île-de-France, centrées sur un ou deux grands thèmes ;
- mettre en place un réseau (il a été beaucoup question cet après-midi de réseaux) associant non seulement des équipes de recherche ou des bureaux d'études mais aussi des acteurs venant d'horizons très divers ;
- publier régulièrement une lettre d'information, quelque chose qui peut être intéressant dans une perspective de reliance ;
- organiser des manifestations sous forme de colloques, de séminaires, voire de conférences de presse, sur des travaux d'études ou de recherches qui auraient pu être publiés sur tel ou tel sujet.

- et compléter ce dispositif par un ensemble d'actions périphériques liées à la formation, à l'aide à la publication et à la constitution d'un fonds documentaire. L'AURIF est particulièrement concerné par ce point, mais je sais qu'il s'agit d'une question très délicate qui conduit à poser celle du coût de l'information qui, je dois le constater, n'a pas été tellement soulevée cet après-midi et qui mérite, là aussi une étude tout à fait approfondie.

Enfin, le CRIES s'est interrogé sur l'opportunité de lancer une revue d'études franciliennes qui permettrait, trimestriellement, de faire le point sur les travaux en cours, sur les principaux débats qui animent la métropole. Je pense que la proposition du Professeur PRUD'HOMME, tout à l'heure, rejoint parfaitement cette idée. Cet instrument de reliance fonctionne dans d'autres capitales, mais leur coût de fonctionnement ainsi que l'existence d'autres revues dont nous avons parlé précédemment, rendent moins urgente une telle initiative. Là encore, le Colloque servira peut-être de détonateur.

Je voudrais, pour conclure, vous remercier très chaleureusement d'avoir consacré une partie de votre temps à réfléchir sur un ensemble de questions qui reflètent la complexité (j'y reviens encore) de la société dans laquelle nous vivons.

C'est en intégrant, parfois inconsciemment, des données en apparence contradictoires, que nous nous gardons de tout dogmatisme. C'est en nous appropriant, en les simplifiant sans doute, des travaux pointus que nous nous préparons le plus utilement à agir. C'est enfin en réfléchissant ensemble à l'avenir de cette Région que nous nous sentons pleinement franciliens, et là encore, c'est un point qui a été évoqué cet après-midi : est-ce que l'émergence de la notion de "francilianité" (O ce barbarisme) peut naître justement d'une meilleure connaissance d'une région infiniment complexe. Je martèle ce terme

de complexe qui me paraît vraiment important car en essayant de penser en termes de complexité, je crois que nous pourrons avancer sur la voie de la connaissance.

M. Hubert JAYET, Administrateur de l'INSEE

Quelques mots pour conclure et, surtout peut-être pour appuyer trois points importants sur les conclusions du groupe de travail qu'à la demande de M. de LEYSSAC j'ai eu l'honneur de présider et que vient de vous présenter Raphaël BRUN, peut-être plus d'ailleurs sur l'esprit qui a présidé à leur élaboration que sur les propositions elles-mêmes.

En fait, nous sommes partis de deux ou trois idées simples ; la première c'est qu'il n'était **pas forcément nécessaire de mettre en place des structures lourdes**, de gros moyens pour valoriser une recherche qui nécessite, certes, d'être stimulée, d'être parfois un peu orientée ou de rencontrer un peu plus facilement ceux qui ont besoin de ses résultats mais qui, pour une partie se déroule.

Notre première idée était donc qu'il y avait un certain nombre de propositions relativement simples, nécessitant des moyens non lourds, que l'on pouvait mettre en oeuvre, et c'est dans ce premier esprit que nous avons fait un certain nombre de propositions sur des mobilisations en termes de programmes de recherche , de montages de réseaux multidisciplinaires d'équipes de recherche, d'organisation de manifestations, de publication d'une lettre d'information.

Deuxième idée force sortie de nos débats : il fallait qu'une ou deux personnes fassent spécifiquement ce travail et que l'on ne pouvait compter, ni sur un

acteur opérationnel, d'un côté, ni, de l'autre, sur un chercheur, pour prendre son temps afin que les choses se mettent en place. Donc, les moyens ne doivent pas être lourds mais **il doit y avoir quelqu'un qui se consacre spécifiquement à ce type de mise en place** et, de ce point de vue là, notre conclusion contraste un peu avec ce qu'a exprimé Guy BURGEL tout à l'heure, c'est-à-dire que les chercheurs sont suffisamment grands pour se valoriser tout seuls, mais ce qu'il a plus ou moins contredit un peu plus loin, en disant qu'il serait très preneur d'une bourse d'échanges où les personnes qui ont besoin d'études rencontrent ceux qui ont un potentiel, parce qu'une bourse d'échanges nécessite effectivement quelqu'un pour l'organiser et s'en occuper. Donc, ne pas compter simplement sur ce qui existe du côté de l'offre et de la demande pour assurer cette rencontre; il faut, même si elle est légère, une action volontariste.

Troisième point - et mon propos va rejoindre l'idée émise par Rémy PRUD'HOMME au début (les bonnes idées finissent par se rencontrer) - **il faut un vecteur incontestable de diffusion d'un certain nombre de problématiques et d'idées et c'est dans cet esprit là que nous avons pensé à une revue d'études franciliennes** ; proposition que nous avons mise un peu à part des autres, d'abord parce que c'est un projet plus lourd, qui demande un peu plus de temps de réflexion par rapport en particulier au positionnement rédactionnel d'une revue de ce type là, qui ne doit pas s'adresser purement à un public de chercheurs mais qui, tout en maintenant une exigence de qualité, doit permettre de trouver un langage commun à des milieux opérationnels d'une part et à des milieux de recherche d'autre part.

Je crois en avoir terminé et plutôt que de prolonger je préfère que le débat s'engage avec ceux qui ont eu le courage de rester avec nous jusqu'au bout.

DEBAT**M. Richard LEGER, Urbaniste**

Je ne voudrais pas partir d'ici sans émettre un souhait, peut-être même une demande qui rejoindra, je crois, celle d'autres personnes. J'ai trouvé que ce Colloque était très bien fait, pertinent, tombait à point, pour moi et certainement pour d'autres personnes, mais il me semble un peu dommage que l'on s'arrête à un mètre avant la ligne d'arrivée par rapport à tout ce travail fait sur les équipes de recherche. J'aurais aimé avoir un "trombinoscope" où l'on verrait les spécificités des équipes, des instituts, des organismes de recherche pour savoir qui fait quoi et dans quel domaine.

Mme Christine MEROT, Architecte

Je voudrais redonner un exemple : on a parlé tout à l'heure de médiateur, et je reprends mon exemple caricatural en disant que les promoteurs immobiliers n'ont aucun lien avec le CNRS ; pour un promoteur, un chercheur du CNRS n'est pas opérationnel alors que s'il y avait des passerelles dont tout le monde pourrait se servir, les choses seraient plus simples. J'ai donné l'exemple de l'immobilier d'entreprise ; on a parlé de flux, on ne va pas arrêter la marche du monde pour attendre les chercheurs et, malheureusement l'immobilier stagne tellement qu'ils ne peuvent même plus parler de flux ; ils peuvent vraiment faire leurs comptes.

M. Jacques THOUVENIN, Directeur Délégué de l'Agence pour l'Implantation des Entreprises en Ile-de-France

Pour répondre au sujet , non pas du trombinoscope, mais de l'état de la recherche; j'ai une information que M. DUFAY pourrait peut-être compléter, sur la panoplie de l'offre en Ile-de-France. Je crois que c'est à l'instigation de la CRCI de Versailles, soutenue par la DRIRE d'Ile-de-France, qu' une étude a été menée par département pour offrir une sorte d'annuaire des laboratoires publics et privés. Cela existe pour les différents départements de la grande périphérie qui dépendent plus directement de la CCIP. Je crois que cela a été fait dans les Hauts-de-Seine; sur Paris c'est en cours ; c'est plus complexe car il y en a davantage, mais il est évident que l'on aurait un outil précieux; après évidemment il faut le faire vivre et le mettre à jour ; c'est un peu plus complexe. Mais c'est un besoin; à l'Agence pour l'Implantation des Entreprises nous en sommes demandeurs également ; souvent pour les entreprises étrangères nous avons des demandes.

La question a été posée tout à l'heure; il m'est arrivé en tant qu'utilisateur de consulter Inter-Labo par le Minitel pour avoir une idée de ce qu'était la recherche dans le domaine de la pharmacie, j'ai passé beaucoup de temps; j'en ai recensé quelques 873 sur la France ; si on veut avoir la liste c'est excessivement long. Si on disposait d'un outil plus pratique ce serait utile.

**M. Guy LOINGER, Observatoire International de
Prospective Régionale**

Je voudrais intervenir sur la question de la médiation et des médiateurs. La question a été abordée, mais je ne sais pas si elle l'a été de manière frontale et si on a été suffisamment loin dans l'approfondissement de cette question. Les chercheurs sont dans des pratiques analytiques, sur leurs champs et leur problématique et ont effectivement toute compétence pour approfondir, rechercher, développer leur réflexion, mais il est certain que dans ce type d'approche, la posture (comme l'a dit quelqu'un tout à l'heure) ne correspond pas à celle du monde de la décision et, de ce point de vue, des médiations seraient évidemment nécessaires, non seulement des médiations mais ce qu'elles suscitent dans le fonctionnement. Et, de ce point de vue, un autre type de problème a été évoqué par M. PRUD'HOMME, à savoir que le futur ne fait pas l'objet d'analyses ; dans les études on est sur le passé, sur l'acquis ; effectivement par rapport au décideur qui est inscrit dans des logiques qui sont celles de la projection sur le futur il faut des gens capables de faire la transition entre les études acquises par rapport à la connaissance du passé et les problèmes du futur.

Il existe des méthodes comme celles qui ont été évoquée par M. BRUN (prospective); il est absolument nécessaire d'approfondir les savoirs et les savoir-faire en matière de relations entre les champs analytiques qui sont traditionnels (économie, géographie, etc.) et la projection vers la logique du projet. C'est vraiment un champ de connaissance à développer et à approfondir.

M. Rémy PRUD'HOMME, Professeur à Paris XII

Deux observations qui ne sont pas vraiment des questions.

La première est relative à cette idée de complexité. Bien entendu, le monde est complexe et tout est dans tout et réciproquement, mais je ne suis pas sûr que l'on fasse beaucoup avancer les choses en répétant cela, et quand j'entends parler de complexité, je pense toujours à cette citation de Valéry qui disait " tout ce qui est simple est faux mais tout ce qui est complexe est inutile", au risque de passer pour un esprit simpliste.

La deuxième observation est un retour sur ce qui a été dit sur la temporalité des chercheurs par rapport à celle des décideurs. Ce dont on a besoin aujourd'hui ce sont des idées qui ont été mises en chantier sous forme de recherche il y a quatre ou cinq ans. **Les idées dont on aura besoin dans quatre ou cinq ans, ce sont des idées qui vont être produites par des chercheurs qui vont maintenant s'engager dans des travaux de recherche et personne ne sait de quelles idées on aura besoin dans cinq ans. Les décideurs sont totalement incapables de le dire, bien entendu, mais si on veut avoir dans cinq ans les idées dont on aura besoin à ce moment là, alors il faut laisser les chercheurs faire ce qu'ils ont envie de faire aujourd'hui.**

Cela veut dire qu'un certain nombre d'entre eux ne feront rien du tout ; qu'un autre nombre qui peut être important s'engagera dans des études totalement inutiles, dans des impasses absolues mais que peut-être certains feront les études qui produiront les idées nécessaires.

Il faut accepter cela et être prêt à payer le prix du travail inutile; accepter que des chercheurs fassent des choses mauvaises, erronées, inutiles, qui ne serviront à rien parce que c'est le prix à payer pour avoir, dans cinq ans, les idées importantes dont on aura besoin.

C'est un discours que les décideurs politiques ont souvent du mal à entendre, et ils raisonnent en termes de programme. Lancer un programme, aboutir à ceci, à cela; ce n'est pas ainsi que les choses se passent ; **il faut donner aux chercheurs les moyens de faire ce qu'ils ont envie de faire et accepter l'idée qu'une bonne partie de cet argent et de ce temps là sera gaspillé si on veut avoir des idées importantes, fécondes, dont on aura besoin dans quelques années.**

M. Jean-Philippe MOTTE, Délégué d'INUDEL

Dans la foulée, et à propos du programme "Université et Ville" que j'évoquais tout à l'heure, j'appuie ce que dit M. PRUD'HOMME, en considérant que les travaux faits par des équipes de recherche à l'heure actuelle (je pourrais donner des exemples dans la Région Rhône-Alpes à Grenoble) ne nourrissent pas, bien entendu, la décision des décideurs qui, par exemple, sera inscrite dans la première phase d'Université 2000 qui va jusqu'en 1995, mais on peut aussi parier, avec une forte probabilité de vérification ultérieure, que ces travaux d'aujourd'hui serviront dans trois ou quatre ans.

Je profite d'avoir la parole pour revenir sur cette question du médiateur et de la médiation. Simplement pour observer, sans en faire un débat de principe, que de fait il faut des médiateurs; non pas dans le principe mais de fait car les

équipes de recherche ne sont pas payées, n'ont pas dans leur statut des tâches de socialisation de leur propre production; il faut que d'autres s'en occupent.

Mme Roseline PAULOIS, Direction de l'Agriculture et de la Forêt des Yvelines

Puisque des propositions sont possibles je voulais apporter le témoignage de ce qui se passe en ce moment au sujet du parc naturel du Vexin, c'est-à-dire la problématique du péri-urbain, ce qui est une bonne partie de la Région Ile-de-France, témoignage d'un essai de cohérence et de prise de contact entre des chercheurs qui sont à l'INRA et des élus du Parc naturel du Vexin et les administrations concernées, pour essayer de réfléchir à l'évolution d'un territoire comme celui-là. Cela est très difficile car effectivement ce sont des personnes qui ont des langages tout à fait différents, des problématiques différentes, mais souvent, lorsque des personnes travaillent ensemble sur un même problème, au bout d'un certain temps les choses s'améliorent, les esprits évoluent et on arrive à un résultat positif; mais cela ne fait que commencer maintenant et la problématique du milieu péri-urbain qui est gérée par l'agriculture, ou par la forêt, ou par d'autres activités, est tout à fait nouvelle et l'on va sans doute voir, dans les années à venir, émerger des thèses dans ce domaine.

Les élus témoignent d'un intérêt notable et croissant à ce domaine mais la méconnaissance des problèmes agricoles ou para agricoles ou d'environnement de la part des élus urbains rend le dialogue extrêmement difficile.

*

* *

**CLOTURE
DU
COLLOQUE**

M. Jean-Pierre DUFAY, Directeur Général de l'IAURIF

Je conçois que l'étude du péri-urbain et des franges limitrophes à l'Ile-de-France - tout le monde en est convaincu dans cette salle - est tout à fait fondamentale pour comprendre la problématique de l'Ile-de-France.

Je vais être assez bref pour conclure car l'heure passe.

- **Premier point : garantir pour tous les chercheurs, décideurs ou praticiens l'accessibilité aux données de base ; nous vivons aujourd'hui dans une métropole d'environ 11 millions d'habitants et il est de plus en plus difficile de bénéficier de cette bonne accessibilité, au même moment où on croise un certain nombre de données. Il faudra tout faire pour essayer de garantir, autant que faire se peut, cette accessibilité aux données de base; c'est une condition sine qua non pour que chercheurs et praticiens puissent encore travailler.**

- **Deuxième point : favoriser les rencontres entre chercheurs, décideurs et praticiens est une chose fondamentale, et je vous rejoins tout à fait quand vous dites que le rôle du médiateur est essentiel. Pour prendre l'exemple de IAURIF, c'est un lieu, en effet, où nous pouvons parfois favoriser un certain nombre de rencontres et des travaux de recherche, et il y a tout à gagner pour chacun d'entre nous d'essayer de mettre en adéquation une demande de décideurs et une offre de chercheur.**

Enfin, je voudrais tout particulièrement remercier le CRIES pour l'organisation de ce Colloque. Nous avons travaillé sur un domaine passionnant, indispensable pour avoir une vision prospective de l'avenir. Un grand merci

pour cette journée. Sachez qu'en ce qui concerne l'IAURIF, les services de la médiathèque et les banques de données vous sont naturellement ouverts pour essayer d'avancer et faire circuler au moins les informations sur le nombre et le type de recherches effectuées en Ile de France.

*

* *

**COMITE REGIONAL POUR L'INFORMATION
ECONOMIQUE ET SOCIALE D'ILE-DE-FRANCE**

**LA VALORISATION DE LA
RECHERCHE ET DES ETUDES
SUR L'ILE-DE-FRANCE**

**Rapport présenté
par M. Raphaël BRUN
au nom du Groupe de Travail
animé par M. Hubert JAYET**

JUIN 1993

*"La science contribue à une oeuvre
de clarté. A condition évidemment
que nous, savants, nous la possédions
d'abord nous-mêmes. S'il en est ainsi,
nous pouvons vous indiquer clairement
qu'en présence de tel problème de
valeur qui est en jeu on peut adopter
pratiquement telle position
ou telle autre (...)"*
Max WEBER ("Le savant et le politique")

SOMMAIRE

	Pages
- Sommaire	153
- Avant Propos	157
- Première Partie :	163
Pourquoi valoriser la recherche et les études sur l'Île-de-France ?	
. le monde de la recherche poursuit des objectifs essentiellement scientifiques	166
. la prise de décision politique	169
n'intègre pas toujours le résultat des travaux universitaires	
- Deuxième Partie :	173
Les obstacles rencontrés	
. la nécessité de définir très précisément.....	175
la nature des informations que l'on souhaite valoriser	
. la philosophie de la recherche.....	175
. la mise en perspective d'une offre et d'une demande qui bien souvent s'ignorent	176
- Troisième Partie	179
Une conjonction de facteurs favorables	
. la politique de délocalisation rend nécessaire.....	181
une réflexion très approfondie sur la place et le rôle de l'Île-de-France dans la communauté nationale et l'espace européen et international	
. la mise en oeuvre du Schéma Directeur ne pourra	181
être pleinement efficace que si les pouvoirs publics sont en mesure de maîtriser les différents paramètres qui déterminent le développement de la région	
. la préparation du plan régional et des contrats.....	182
de plan	
. la maîtrise du phénomène urbain	182

- Quatrième Partie : 185

**Le CRIES, instrument de valorisation de la recherche
et des études sur l'Île-de-France**

- . lancer un programme approfondi de recherche..... 187
sur l'Île-de-France
- . mettre en place un réseau multi-disciplinaire 189
de recherche
- . publier une lettre d'information..... 190
- . organiser des colloques et des séminaires..... 190
- . compléter ce dispositif par un ensemble 190
d'actions périphériques
- . s'interroger sur l'opportunité de lancer 191
une Revue d'Etudes Franciliennes

*
* *

AVANT - PROPOS

Connait-on bien l'Ile-de-France ? Cette question en apparence banale voire provocatrice méritait d'être posée. Sans doute peut-on répondre par l'affirmative en apportant cependant quelques nuances relatives à des points parfois complexes que seules des recherches ou des études en sciences humaines très approfondies sont en mesure d'éclairer ces travaux, quand ils existent, font souvent l'objet d'une diffusion confidentielle et ils ne sont pas toujours portés à la connaissance de ceux qui sont habilités à prendre les décisions qui engagent l'avenir de la région capitale.

Or, l'une des missions assignées au CRIES par la circulaire interministérielle du 25 juin 1984 consiste justement à "améliorer l'information sur les études économiques et sociales, réalisées ou en projet, intéressant la région".

C'est la raison pour laquelle il a été décidé, lors de l'assemblée plénière de cet organisme du 29 novembre 1990, de mettre en place un groupe de travail, chargé de présenter un certain nombre de propositions susceptibles de répondre à cet objectif.

Ce groupe animé par Monsieur Hubert JAYET, administrateur à la Direction des Etudes et des Synthèses Economiques de l'INSEE, a confié à Monsieur Raphaël BRUN, Conseiller Technique au cabinet du président du Conseil Economique et Social de la Région d'Ile-de-France et Secrétaire Général de l'Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation, le soin de préparer ce rapport.

Lors des quatre réunions qui ont été nécessaires à la réalisation de cette entreprise (8 avril, 27 juin et 14 novembre 1991, 11 février 1993), un large consensus est apparu pour ne pas s'engager sur la voie d'une excessive institutionnalisation, l'essentiel étant de favoriser la transparence, de rapprocher

le chercheur, le praticien et le décideur, et parfois de dissiper quelques malentendus. Telle est l'orientation générale qui a été retenue et qui a été soumise à l'approbation du CRIES. Ce rapport a été approuvé à l'unanimité des membres de cet organisme lors de son assemblée plénière du 4 février 1993.

En outre, le rapporteur a jugé utile d'animer le 14 février 1992 un séminaire de réflexion en marge des travaux du groupe afin de recueillir le point de vue d'une quinzaine de chercheurs et d'universitaires de différentes disciplines travaillant sur l'Île-de-France qui avaient participé à une expérience de réseau il y a quelques années et de rencontrer quelques personnalités susceptibles de nourrir, par leurs suggestions, le présent document. Il s'agit de Monsieur Jean-Paul LACAZE, Directeur Général de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat jusqu'en 1992, Madame Joëlle AFFICHARD, Chef du service des études et de la recherche au Commissariat Général du Plan, Monsieur Patrick BUTOR, Directeur du développement économique et de la formation professionnelle à la région d'Île-de-France, Madame Thérèse SAINT-JULIEN, Directeur-adjoint du département des sciences de l'homme et de la société du CNRS, Monsieur Jean BASTIE, Directeur du Centre de Recherche et d'Études sur Paris et l'Île-de-France, Monsieur Bernard DEZERT, Professeur de géographie à l'Université Paris IV Sorbonne, Monsieur Philippe CUESTA, Chargé de Mission au cabinet du Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine et Monsieur Jean-Pierre DUFAY, Directeur Général de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Île-de-France.

A travers ce rapport, destiné aux autorités régionales, le groupe a entendu montrer qu'une mobilisation était nécessaire pour améliorer les connaissances sur l'Île-de-France. Trop de documents importants restent dans les bibliothèques ainsi que le regrette Bernard DEZERT, trop d'ouvrages, d'articles, d'études sont dispersés, trop de "trous" demeurent, trop d'idées circulent

parfois sans qu'elles s'appuient sur un fondement scientifique, enfin trop d'équipes de grande valeur restent dans l'ombre.

Ce projet ne pourra être mené à terme sans un soutien matériel et financier de la part des pouvoirs publics. Il s'agit, certes, d'une condition nécessaire, mais elle ne nous paraît pas suffisante. La communauté scientifique doit en effet se prendre préalablement en charge, s'organiser et montrer par là même qu'elle est en mesure de proposer des idées originales, d'éclairer le décideur sans pour autant renoncer à son objectivité.

Ce n'est qu'à partir de ce moment là que les pouvoirs publics pourront s'investir à leur tour en répondant favorablement aux suggestions contenues dans ce rapport. Peut-être aurons-nous oeuvré alors en faveur d'un rapprochement en Ile-de-France entre le "savant" et le "politique" ?

**PREMIERE PARTIE :
POURQUOI VALORISER LA
RECHERCHE ET LES ETUDES
SUR L'ILE DE FRANCE ?**



La première question qui vient à l'esprit **consiste à se demander si la couverture**, en termes de réflexion approfondie, **des différents problèmes** que l'on rencontre en Ile-de-France dans le champ de l'économie, de la géographie, de l'aménagement du territoire régional, de la sociologie, etc., **est suffisante**. Il existe certes un foisonnement de travaux, universitaires ou non, mais il n'est pas sûr d'une part qu'ils répondent toujours aux questions que l'on est en droit de se poser dans une perspective de politique publique et d'autre part que leur accessibilité, tant physique qu'intellectuelle, permette de les utiliser au mieux.

Les travaux de révision du Schéma Directeur ont par exemple montré qu'il était parfois difficile d'intégrer dans le processus de la décision administrative, des éléments d'appréciation extérieurs parce qu'ils procédaient d'une logique différente (1). Ce constat nous a amené à poser une **seconde question**, centrale, celle de la **diffusion et de la valorisation des travaux de recherche auprès des décideurs publics**.

Il s'agit par conséquent de situer ce rapport dans une perspective de rencontre d'une offre et d'une demande sachant que ni l'une, ni l'autre ne s'expriment en tant que telles.

(1) Les universitaires et les chercheurs rencontrés ont unanimement reconnu qu'ils avaient été très étroitement associés aux travaux préparatoires à la révision du Schéma Directeur, notamment à travers les commissions thématiques mais qu'ils avaient eu l'impression ensuite que la logique politique et technique s'était de nouveau imposée gommant insensiblement les apports scientifiques.

Préalablement, afin de dissiper tout malentendu, il semble nécessaire de rappeler un certain nombre de principes :

- Le monde de la recherche poursuit des objectifs essentiellement scientifiques :

Le chercheur ne travaille pas en principe "à la commande", autrement dit il faut écarter d'emblée l'idée selon laquelle la rencontre entre l'univers des décideurs et celui des chercheurs pourrait s'apparenter à un "marché". La réalité est beaucoup plus complexe. Les relations interpersonnelles jouent un rôle considérable et c'est à ce niveau que l'offre et la demande entrent en contact. En fait, si l'on excepte les travaux commandés expressément pour leurs besoins ponctuels aux services techniques ou administratifs, aux bureaux d'études ou aux laboratoires universitaires, les décideurs ont rarement connaissance de la littérature grise. A l'opposé, le chercheur oriente bien souvent sa recherche, non en fonction d'une "demande sociale" pour reprendre l'expression de Jean-Gilles CAHN du service des études régionales de la CCIP mais par rapport à ses propres centres d'intérêt, ceux-ci pouvant de toute façon, ce qui n'est pas contradictoire, intéresser la sphère politique et économique. Mais il reste du chemin à faire surtout en ce qui concerne le rapprochement avec les entreprises. Philippe CUESTA, Chargé de Mission au Cabinet du Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine indique par exemple que les expériences qu'il a menées pour que se rencontrent des universitaires spécialisés en sciences humaines et des dirigeants de PME/PMI se sont soldées par un échec.

Mais il arrive aussi que des commandes publiques restent sans réponse parce que la communauté universitaire ne retient pas certains thèmes parmi ses priorités. Ainsi en-a-t-il été du thème de "l'histoire immédiate" en Ile-de-France

proposé par le Comité Scientifique du programme "mutations économiques et urbanisation" comme l'a indiqué Evelyne PERRIN du secrétariat permanent au Plan Urbain. Les équipes universitaires ont en effet bien du mal à se mobiliser rapidement car elles sont souvent engagées sur des programmes à moyen et long terme dont elles ne peuvent se dégager aisément. Ce sont parfois des équipes de moindre envergure qui décrochent ce type de contrat et les résultats ne sont pas toujours à la hauteur des espérances.

On se heurte également à d'autres problèmes :

le chercheur ne diffusant pas spontanément le résultat de ses travaux, toute action en ce domaine doit s'inscrire dans une logique qualitative visant à porter à la connaissance des chercheurs et des praticiens les résultats les plus significatifs des travaux de recherche, à balayer parfois les idées reçues au cours de rencontres prévues à cet effet. Ainsi le dialogue avec la sphère politique pourra se dérouler sous les meilleurs auspices.

Il faut par conséquent écarter la tentation de créer une nouvelle base de données ou de procéder à des recensements systématiques de l'existant, car de ce point de vue le bilan est plutôt positif. La médiathèque de l'IAURIF, la plus riche concentration documentaire sur l'Ile-de-France pour reprendre l'expression du Professeur BASTIE, Directeur du CREPIF, fournit par exemple, en liaison avec URBAMET, une aide très précieuse à tous ceux qui ont besoin de consulter des documents relatifs à la région. Martine BERGER et Catherine RHEIN du laboratoire STRATES de PARIS I estiment que "la base documentaire URBAMET-IAURIF (...) peut-être considérée comme un excellent vecteur, à condition que les chercheurs déposent plus fréquemment les fruits de leurs travaux sur l'Ile-de-France dans ce centre et qu'ils aient aussi la possibilité d'un recours plus large à la médiathèque et au réseau documentaire".

Stéphanette VICAIRE, responsable de la Médiathèque, pense que la Médiathèque Ile-de-France ayant l'infrastructure documentaire appropriée, tant par la nature de son fonds documentaire que par ses capacités de traitement de l'information et ses possibilités d'accès aux bases et banques de données, pourrait être le lieu d'accueil des travaux de recherche sur l'Ile-de-France, à condition d'être considérée par les chercheurs comme une sorte de "dépôt légal régional" de leurs travaux.

Son expérience de fonctionnement en réseau, le Réseau URBAMET Ile-de-France regroupant déjà une dizaine de centres, dont trois services de documentation universitaires, et la base URBAMET accessible soit en ligne sur différents serveurs (CSNEE, QUESTEL, URBAMET PLUS par Minitel) soit par utilisation du CD-ROM "URBADISC", sont autant d'éléments positifs lui permettant de pouvoir jouer ce rôle d'accueil et de relais.

Pour répondre à la question concernant les possibilités de consultation, Stéphanette VICAIRE précise que, compte-tenu des nombreuses demandes actuellement exprimées, des discussions sont en cours avec l'administration régionale pour essayer de trouver des solutions permettant d'élargir les conditions d'accès à la Médiathèque.

En ce qui concerne les ouvrages consacrés à recenser les travaux portant sur l'Ile-de-France, on peut citer le plus récent, réalisé sous la responsabilité de Martine BERGER et Catherine RHEIN ("Ile-de-France et la recherche urbaine" - DATAR - PLAN URBAIN - STRATES CNRS - Université de Paris I - Juin 1992) et qui constitue un outil de travail absolument irremplaçable.

Ce document co-financé par le Plan Urbain et la DATAR comporte d'une part les actes du séminaire sur l'Ile de France organisé en 1989-1990, d'autre part un repérage des chercheurs, des équipes et des groupes de recherche (de

leur localisation : adresses et numéros de téléphone et de fax), ainsi que de la structuration des différents champs de recherche, enfin une analyse des documents relativement accessibles par un public averti et des centres de documentation dans lesquels ce public averti peut consulter ces documents. Ce travail, qui propose en outre plus d'un millier de références bibliographiques, repose sur le dépouillement de plusieurs banques de données bibliographiques et sur des entretiens menés auprès d'une trentaine de personnes, chercheurs, enseignants, experts et documentalistes.

Par ailleurs, deux autres ouvrages très intéressants, mais plus spécifiquement historiques, ont été publiés : le premier sous la responsabilité d'Annie FOURCAUT ("Un siècle de banlieue parisienne" - Paris - L'Harmattan, 1988) et le second sous celle de Claude PENNETIER et Nathalie VIET - DEPAULE ("Bibliographie de la Banlieue Parisienne" - Villes en Parallèle - Document du Laboratoire de Géographie Urbaine de Paris X Nanterre - Juin 1991)

- La prise de décision politique n'intègre pas toujours le résultat des travaux universitaires.

Il est donc nécessaire, non seulement de chercher à toucher directement les décideurs, mais aussi, et surtout peut-être, de promouvoir les résultats de la recherche auprès de leur environnement immédiat, c'est-à-dire les membres des cabinets, les fonctionnaires et plus généralement les praticiens. En effet comme l'explique Hubert JAYET, la diffusion de la recherche concerne trois types de publics : En premier lieu, la communauté scientifique proprement dite auprès de laquelle le chercheur sollicite, à travers ses travaux, la reconnaissance ; en deuxième lieu, le grand public ou plus précisément un large public cultivé en direction duquel il diffuse des ouvrages sous une forme plus accessible ce qui lui permet d'accéder à une notoriété qui va amplifier la

consécration scientifique qu'il a pu acquérir auprès de ses pairs ; en troisième lieu les personnes qui travaillent dans des métiers pour lesquels les résultats des recherches sont importantes mais qui ne constituent pas des cibles traditionnelles pour le chercheur. C'est ainsi qu'il existe une distorsion importante entre la valorisation de la recherche et la valorisation du chercheur.

Cela est d'autant plus important dans une région comme l'Île-de-France qui présente un certain nombre de caractéristiques dont l'opacité et la complexité des circuits de décision ne sont pas les moindres. Cela signifie qu'il faut notamment sensibiliser des associations telles que les Ingénieurs des Villes de France comme le recommande Monique ARAV de la Direction Régionale de l'Équipement ainsi que les différentes instances représentatives des cadres territoriaux (secrétaires généraux et directeurs généraux des services, administrateurs et attachés), les "courroies de transmission" entre les chercheurs et les hommes politiques, ainsi que le rappelle Jean-Pierre DUFAY, Directeur Général de l'IAURIF.

Mais l'environnement des décideurs ne peut-être assimilé à leurs seuls collaborateurs. D'autres milieux professionnels comme celui des architectes, des urbanistes, des aménageurs voire des journalistes sont concernés. Enfin, le monde socio-économique ne doit pas être tenu à l'écart de cette démarche.

Enfin, dès qu'elle est isolée de son contexte et de sa logique purement universitaire, l'information scientifique ne présente en tant que telle qu'un intérêt limité. C'est la raison pour laquelle le résultat des recherches doit être retravaillé et synthétisé pour qu'il puisse réellement pénétrer à l'intérieur des circuits de décision. Ce travail de mise en forme nous semble par conséquent absolument

fondamental de même que celui d'évaluation avec lequel il ne doit pas être confondu⁽¹⁾. En effet, il nous paraît important que des travaux commandés par les pouvoirs publics puissent être confrontés au jugement des experts de différents horizons non seulement pour améliorer la connaissance et éviter les erreurs d'interprétation mais également pour faire progresser les méthodes et les problématiques utilisées. Ce va-et-vient peut à sa manière contribuer au rapprochement entre le monde de la recherche et celui de la décision.

(1) Le Plan Urbain a d'ailleurs publié en janvier 1990 un "répertoire des évaluateurs des politiques publiques" qui devrait être prochainement réédité.

DEUXIEME PARTIE :
LES OBSTACLES RENCONTRES

L'une des **premières difficultés** à surmonter réside dans la **nécessité de définir très précisément la nature des informations que l'on souhaite valoriser**. Doit-on s'en tenir aux seuls travaux de recherche et doit-on écarter les études ? Mais la limite entre les deux concepts est difficile à trouver, car elle peut être, comme le note fort justement Hélène GOUT de l'IAURIF, purement fictive. Doit-on prendre en compte les travaux réalisés par des bureaux d'études, privés ou non ? Là encore il est délicat de trancher même si la valorisation de la recherche privée nous semble plus aisée car elle est déterminée dès l'origine par une demande précise. Par ailleurs, le fait même qu'elle réutilise parfois, comme le souligne Evelyne PERRIN, certains travaux universitaires, relativise la distinction.

Le groupe de travail n'a pas souhaité faire preuve d'ostracisme envers certaines catégories de documents et encore moins s'aventurer sur la voie d'une classification s'appuyant sur des critères aussi contestables que le statut des organismes producteurs, la nature du contenu, le volume, etc. Tout ce qui concourt à la connaissance de l'Île-de-France, y compris sur le plan local, mérite considération. L'objectif final demeure une meilleure prise en compte des informations mentionnées dans ces travaux ainsi qu'un recours plus fréquent aux compétences de spécialistes, y compris extérieurs à la région, pour éclairer les choix des décideurs.

C'est à ce niveau que l'on se heurte à une **deuxième difficulté**, celle de **la philosophie même de la recherche**. Si les études sont par essence finalisées, tel n'est pas généralement le cas des travaux effectués dans la communauté universitaire. Selon Elisabeth DECOSTER, du Laboratoire "Théorie des Mutations Urbaines" à Marne-la-Vallée, il semblerait d'ailleurs que les équipes de recherche en économie soient davantage déconnectées de l'opérationnel que ne le sont celles qui sont spécialisées en géographie. De

plus, même lorsque la recherche est finalisée, l'universitaire ressent toujours ce besoin, c'est ce qui fait à la fois sa force et sa faiblesse, de maintenir un minimum d'investissement méthodologique. Inversement, certaines équipes ont tellement joué la carte de la recherche sur contrat qu'elles se trouvent confrontées aujourd'hui à un réel problème de reconnaissance académique.

Tous les chercheurs ne partagent pas forcément l'opinion de Guy BURGEL, Directeur du Laboratoire de Géographie Urbaine de Paris X, qui considère qu'"on ne vend pas son âme" en travaillant pour une collectivité locale. Cependant, il est difficile de faire accepter l'idée selon laquelle le point de vue scientifique n'est qu'un élément d'appréciation parmi tant d'autres dans le processus d'élaboration d'une politique publique et que la perte de substance scientifique est d'autant plus forte que l'on se rapproche de la prise de décision. Celle-ci est bien souvent le fruit d'un arbitrage ou d'un compromis, ce qui, sur le plan intellectuel, ne peut guère satisfaire le chercheur. "A l'arrivée, fait observer Jeanine COHEN, du Laboratoire STRATES de Paris I, on n'est plus dans la même galaxie", le chercheur ne comprenant pas que les propositions qu'il a avancées ne soient pas prises en considération ou qu'elles soient déformées, voire trahies.

La troisième difficulté a trait comme nous l'avons déjà fait observer à la mise en perspective d'une offre et d'une demande qui bien souvent s'ignorent. Le chercheur ne peut rester enfermé dans sa tour d'ivoire, fier de son savoir, contemplant avec commisération le microcosme administratif se débattre avec la gestion de plus en plus complexe d'un espace métropolitain comme l'Ile-de-France. Cette vision négative des chercheurs s'estompe progressivement d'autant que certains d'entre eux sont des élus locaux et qu'ils entretiennent des relations étroites avec les responsables politiques. Et même parmi ceux qui considèrent qu'il faut respecter une certaine distance vis à vis de préoccupations trop immédiates, voire trop politiques, l'intérêt public est de

plus en plus présent dans la manière d'aborder tel ou tel problème. Comme le souligne Jean-Paul LACAZE, "la fin des idéologies ôte aux chercheurs la possibilité de recourir à des grilles d'explication universelles, les incitant à une salutaire confrontation aux réalités des objets locaux d'étude"(1).

En outre, certains n'hésitent pas à déclarer, comme Thérèse SAINT-JULIEN, qu'il est nécessaire de "déranger les chercheurs par des questions qui viennent de la demande". Il revient au contraire à ces derniers de s'investir, de proposer des pistes de réflexion, des thèmes de recherche porteurs susceptibles de satisfaire aux attentes des décideurs ou au contraire de les remettre en question (à travers l'évaluation des politiques publiques locales par exemple), de s'organiser par eux-mêmes en dehors des cadres établis, de modifier leurs habitudes en reformulant leurs questions, en réorganisant leurs résultats, et en réduisant les temps de réponse entre les commandes et la réalisation des études, comme l'appelle de ses vœux Patrick BUTOR.

Ce grief qui revient souvent, mérite d'être nuancé. Il s'agit moins d'une question de moyens matériels, humains et financiers, qui sont certes indispensables, que d'une question de temps et de rythme de travail comme le fait remarquer Guy BURGEL :

- D'un côté, le chercheur s'investira dans la problématique et la méthodologie mais il ne disposera pas d'un temps suffisant pour les applications (d'où l'intérêt de formules telles que les bourses ou les allocations de recherche).

(1) Villes en parallèle n°17-18, avril 1991, Actes du colloque de Nanterre du 18 octobre 1989, "Acteurs et chercheurs dans la ville", p. 123.

- De l'autre, le temps de réponse à une demande variera en fonction du rythme universitaire (préparation des cours, rentrée, examens, etc...). Si la demande intervient trop tard dans l'année universitaire, alors que les équipes disponibles sont déjà sur le terrain, il sera très difficile de travailler avant l'année universitaire suivante.

Et s'il est vrai finalement que les laboratoires universitaires, de par leur structure, n'ont pas la même efficacité que les bureaux d'études privés, les contraintes d'une certaine concurrence (y compris interne à l'Université où tend à se développer une certaine logique "intrapreneuriale") les ont poussés à consentir d'importants efforts sur ce plan. Il n'est désormais pas rare que le "produit fini" rivalise avec celui provenant du secteur privé sur le plan du délai ou de la présentation avec une qualité de contenu supérieure. Cela est d'autant plus salubre que on est arrivé à une situation extrême où sur certains créneaux un bureau d'étude en particulier dispose d'une situation de quasi monopole ce qui appauvrit le débat, fausse les résultats et nuit en fin de compte à la démocratie. Et l'on peut même considérer que plutôt que de s'ignorer ces deux mondes gagneraient certainement à coopérer.

En conclusion, si "la diffusion (valorisation) n'est effectivement pas un réflexe médullaire chez le chercheur de base", c'est qu'il est trop souvent, regrette Catherine RHEIN de Paris I, "non seulement chercheur, mais encore dactylo, comptable, informaticien, statisticien, graphiste et - pour la plupart - enseignant par dessus le marché". Et par ailleurs, les conditions du déroulement de la carrière universitaire l'incitent à multiplier les activités (colloques, articles, etc...) au détriment du temps consacré à la recherche proprement dite.

**TROISIEME PARTIE :
UNE CONJONCTION DE
FACTEURS FAVORABLES**

La mise en oeuvre de la **politique de délocalisation** (le monde de l'université et de la recherche, si l'on excepte le CNRS, n'est au demeurant ni plus ni moins touché que les autres domaines de l'administration parisienne) a provoqué un profond trouble chez tous ceux qui, à des degrés divers, s'intéressent à l'Ile-de-France. Il n'est pas de la compétence du groupe de travail de se prononcer sur le bien fondé de ces mesures. En revanche, **un tel processus, de par son ampleur, rend nécessaire, sous peine de graves désagréments, une réflexion très approfondie sur la place et le rôle de l'Ile-de-France dans la communauté nationale et l'espace européen.**

L'Ile-de-France n'est pas seulement une région, c'est également un ensemble métropolitain ayant sa propre logique. Si celle-ci est contrariée, des difficultés nouvelles vont apparaître, amplifiant du même coup celles que l'on rencontre déjà et qui sont liées à la crise du foncier, aux problèmes de transports, d'environnement, à la désindustrialisation, etc.

La connaissance de l'Ile-de-France doit donc être améliorée afin que les responsables politiques et administratifs puissent contrecarrer cette perte de substance, identique à celle que l'on rencontre dans la plupart des métropoles occidentales.

L'année 1993 va marquer un tournant pour cette région puisqu'elle devrait voir en principe l'adoption définitive du Schéma Directeur. **La mise en oeuvre de ce document d'aménagement et d'urbanisme ne pourra être pleinement efficace que si les pouvoirs publics sont en mesure de maîtriser les différents paramètres qui déterminent le développement de la région.** La recherche est capable pour sa part d'affiner certains domaines de la connaissance, d'apporter des réponses (certes parfois contradictoires) susceptibles de remettre parfois en cause des certitudes bien établies.

Par ailleurs, 1993 sera l'année de préparation du **plan régional** et des **contrats de plan**. Là encore, **une action volontariste ayant pour objet de "creuser" les grands axes de la politique du Conseil Régional et les priorités de l'Etat en Ile-de-France, serait de nature à clarifier les débats et surtout peut-être à faciliter le suivi du plan et l'évaluation des actions engagées.**

Toutefois, il faut être bien conscient, et cela a déjà été souligné, que les travaux du groupe n'ont jamais conduit à adopter une vision cybernétique de la gestion des affaires publiques. Les effets de "feed-back" provoqués par la prise en compte de certaines conclusions de recherches bien ciblées ne seront bien entendu que des exceptions. Il est parfois plus important d'ouvrir des débats, de provoquer des réactions, que de proposer des solutions toutes faites ou d'établir des diagnostics trop précis car cela ne relève pas vraiment de la mission du chercheur, sauf en de rares cas.

Mais au-delà de l'Ile-de-France, c'est la maîtrise du phénomène urbain en général qui mérite un examen approfondi, même si comme le fait justement remarquer Martine BERGER, le milieu rural et agricole ne doit pas être négligé.

Ainsi, lors de sa communication au Conseil des Ministres du 25 septembre 1991 consacrée à la recherche sur la ville, Michel DELEBARRE, alors ministre de la ville et de l'aménagement du territoire, avait mis l'accent sur le "problème aigu de traduction et de diffusion des résultats de la recherche auprès des responsables locaux de tous ordres, principalement dans le domaine des sciences sociales. Il existe donc, ajoutait-il, un besoin urgent de synthèse qui porte le meilleur de ces résultats à la connaissance du public

scientifique et des décideurs. Inversement, l'implication dans la recherche des praticiens de la ville reste très insuffisante".

Il est donc essentiel qu'un partenariat s'instaure entre l'Etat, les chercheurs d'horizons divers (universités, grandes écoles d'ingénieurs et de commerce, écoles d'architecture, etc), les collectivités locales et les entreprises. Les collectivités locales notamment ont un rôle essentiel à jouer dans la formulation de la demande de recherche. "Elles doivent devenir progressivement, comme c'est le cas dans de nombreux pays étrangers, des partenaires actifs des institutions locales de recherche et de la politique nationale de recherche sur la ville". Quant aux entreprises, "presque toutes ont une politique active de recherche et de coopération scientifique dans les domaines techniques. Il faut donc encourager les initiatives des entreprises qui (...) l'étendent au contexte social ou culturel urbain".

Ainsi, Pierre VELTZ, directeur du CERTES, a-t-il été chargé de réfléchir à la mise en place d'une maison des sciences de la ville et de l'habitat à Marne-la-Vallée. Par ailleurs, à la suite d'une mission confiée à Francis GODARD, directeur de recherche au CNRS, vient d'être créé un PIR "Villes" (programme interdisciplinaire de recherche dans le cadre du CNRS) dont Gabriel DUPUY, professeur à Paris X a été nommé directeur.

L'objectif de ce programme doté d'une enveloppe budgétaire de 15 MF est de "saisir les dynamiques des villes, celles de leur projet, de leur gestion, de leur croissance" et constituer "un milieu fort de recherche sur la ville en France". L'histoire, la géographie, l'économie, l'urbanisme, l'architecture, l'ingénierie, le droit sont représentés dans le comité de programme présidé par Marcel RONCAYOLO, Directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, qui a arrêté les thèmes de ses recherches à l'occasion d'un

colloque organisé le 2 février 1993. Enfin Roland CASTRO est en charge du projet d'Institut des Hautes Etudes Urbaines qui devrait être réalisé à Lyon.

L'ensemble de ces démarches pourrait trouver en Ile-de-France un prolongement efficace avec le CRIES. Les pouvoirs publics veulent en effet encourager les associations et partenariats régionaux ou locaux assurant le dialogue entre chercheurs, responsables et usagers. Les pouvoirs publics sont en particulier favorables à la création d'un réseau de relais régionaux constitué autour de personnalités scientifiques ou d'associations existantes pour orienter la demande des élus et des acteurs locaux vers des équipes de recherche compétentes. C'est dans ce cadre que se situent les propositions du Groupe de Travail.

**QUATRIEME PARTIE :
LE CRIES, INSTRUMENT DE
VALORISATION DE LA
RECHERCHE ET DES ETUDES
SUR L'ILE-DE-FRANCE**

L'ensemble des propositions avancées par le groupe de travail seront discutées et enrichies à l'occasion d'un colloque (ou d'un séminaire) organisé par le CRIES en octobre 1993. Ce débat centré sur le **dialogue chercheurs-décideurs (et praticiens)** en Ile-de-France et sur l'expression de la demande sociale devrait permettre de diffuser largement l'idée selon laquelle un ensemble de mesures s'impose dans ces domaines.

Ces mesures pourraient être mises en oeuvre à l'occasion du contrat de plan Etat/Région 1994-1998 dont les négociations vont s'étaler au cours de l'année 1993. **Plutôt que de créer ex nihilo une nouvelle structure, nous suggérons d'utiliser le CRIES, instance légère de dialogue entre l'Etat, la Région, les organisations professionnelles et consulaires, le milieu universitaire, comme point d'appui à condition toutefois que des moyens humains et financiers adéquats lui permettent de remplir cette mission.**

Depuis plusieurs années déjà, en s'appuyant sur les services de la Direction Régionale de l'INSEE et du Conseil Economique et Social Régional, le CRIES milite en faveur d'une amélioration constante de la connaissance sur l'Ile-de-France. Il est à l'origine de "Données sociales en Ile de France", du recensement des études en cours ou en projet sur la région sous la responsabilité de Geneviève ANO (cette initiative en est encore à une phase expérimentale et elle est, pour l'instant, limitée aux organismes membres du CRIES), et surtout il organise chaque semestre un colloque sur un thème précis attirant un public de plus en plus nombreux.

Sa double appartenance à la préfecture de région et au conseil régional lui confère un statut de neutralité qui est essentiel à une entreprise de ce type. Par ailleurs grâce à la légèreté de ses structures il a pu fonctionner jusqu'alors

sans engendrer de coûts de fonctionnement excessifs. Toutefois, il sera nécessaire, si ces propositions aboutissent, de le doter de moyens supplémentaires qui resteront, de toute façon, limités (un poste de catégorie A pour l'animateur du réseau, un poste de secrétaire à temps partiel et un budget d'investissement pour le programme d'études et la valorisation). Une enveloppe globale constituerait bien évidemment la solution la plus satisfaisante.

En l'état actuel des choses, les propositions qui pourraient être formulées par le Groupe de Travail seraient les suivantes :

Lancer, dans le cadre du contrat de plan, un programme approfondi de recherche sur l'Île-de-France centré sur un ou deux grands thèmes dans des domaines tels que l'économie, la sociologie urbaine, l'aménagement, la santé, l'éducation, les transports, etc. Il pourrait s'agir par exemple du rôle et de la place de l'industrie, des équilibres territoriaux, du commerce, de la fiscalité, du financement du logement, etc., thèmes qui ont été soulevés lors de la préparation du schéma directeur et dont il est apparu qu'ils avaient été jusqu'à présent peu ou mal traités. Mais il serait également pertinent, ainsi que le suggère Bernard DEZERT, de s'orienter vers des thèmes plus novateurs tels que le climat urbain, la santé ou l'efficacité des politiques sociales.

La communauté scientifique, estime Thérèse SAINT-JULIEN, est en mesure de "sortir" un grand projet. Ainsi ce programme pourrait venir en complément des programmes nationaux de recherche, notamment ceux impulsés par le Plan Urbain, la DATAR ou le CNRS, afin d'axer la recherche tant fondamentale qu'appliquée sur l'Île-de-France qui constitue un ensemble métropolitain tout à fait particulier. Ce pourrait être également un outil très efficace de suivi du Schéma Directeur, d'évaluation des politiques publiques, de mise en évidence du caractère stratégique de la région dans le dynamisme de

l'économie française, de lutte contre les dysfonctionnements internes (quartiers dégradés, écologie urbaine, crise du foncier, etc.)

. Mettre en place à cette fin, et dans le cadre du CRIES, un réseau multidisciplinaire d'équipes de recherche reprenant un certain nombre des missions qui étaient celles de l'Observatoire des Dynamiques et des Localisations telles que les a présentées Anne-Marie LAKOTA devant le groupe de travail le 27 juin 1991, ou du GRECO Banlieue. Le réseau serait animé par une petite équipe composée du permanent connaissant bien le milieu de la recherche et des collectivités locales en Ile-de-France, de quelques bénévoles et d'un secrétariat. Cette initiative se rapprocherait, en l'adaptant à l'Ile-de-France, des pôles d'initiative régionaux qu'ont pu voir le jour en province.

Cet animateur, choisi en dehors des administrations régionales, devrait être, comme le recommande Muriel TABARIES "une personnalité conviviale, désintéressée et susceptible de faire circuler largement l'information entre tous les membres du réseau, de faciliter la transparence des appels d'offres et d'imposer et de maintenir une régularité des rencontres scientifiques entre tous les membres (...)" d'autant qu'"il n'est pas évident, pour des chercheurs appartenant à différentes équipes (et qui plus est provenant de disciplines différentes) de collaborer entre eux et même d'organiser un séminaire de longue durée en commun si un minimum d'institutionnalisation et de coordination n'existe pas".

Le réseau par ailleurs serait ouvert à tous les organismes publics, parapublics, ou privés susceptibles de produire des travaux sur l'Ile-de-France ou de travailler en liaison avec des laboratoires universitaires. Denis CARRE du

LAREA de Paris X est pour sa part favorable à une structure mixte "chercheurs-bureaux d'études". Quoiqu'il en soit, il faudra cependant veiller à ne pas succomber à la tentation de produire, pour reprendre l'expression de Thérèse SAINT-JULIEN, de la "bouillie pluridisciplinaire".

. **Publier régulièrement une lettre d'information** sur le réseau à l'instar de ce que faisait l'ODL destinée à la fois aux chercheurs eux-mêmes et aux décideurs et praticiens tels que nous les avons précédemment définis. Il s'agirait d'un document court, constitué de brèves, de résumés de travaux de recherche, de dossiers thématiques, de tribunes libres, etc. Encore une fois, une telle démarche ne pourra voir le jour que si des financements appropriés permettent au CRIES de diffuser cette lettre selon une périodicité régulière.

. **Organiser des manifestations sous forme de colloques (1), de séminaires, voire de conférences de presse.** Nombreux sont les membres du groupe de travail qui possèdent une expérience de ce genre d'actions pratiquées notamment depuis déjà plusieurs années avec un succès certain. Des prolongements intéressants sont à attendre de ces initiatives, sur le plan des relations interpersonnelles par exemple, phénomène non quantifiable mais qui demeure la condition sine qua non de réussite d'une telle entreprise.

(1) En dehors des colloques du CRIES, ceux organisés par le CREPIF, connaissent un véritable succès et donnent lieu à des publications qui constituent des outils particulièrement utiles à tous ceux qui s'intéressent à l'Ile-de-France.

. **Compléter ce dispositif par un ensemble d'actions périphériques** qu'il conviendra de préciser ultérieurement. Ces actions s'orienteraient dans trois directions :

- La première, essentielle à nos yeux, concerne **la formation**. Le réseau pourrait ainsi faciliter le dialogue entre le monde de la recherche et des organismes de formation chargés d'exercer cette mission pour le compte des collectivités locales ou des services déconcentrés de l'Etat.

- La deuxième consisterait à promouvoir la recherche à travers une action en faveur d'une **aide à la publication** et de soutien à de jeunes chercheurs comme le fait déjà le conseil général des Hauts-de-Seine (prix, bourses, voire même allocations de recherche de 3ème cycle).

- La troisième enfin viserait à concrétiser la proposition déjà évoquée dans ce rapport de s'appuyer sur la médiathèque régionale pour **constituer un fonds documentaire sur l'Ile-de-France** alimenté régulièrement par les centres de recherche et les bureaux d'études (le "dépôt légal").

. Enfin, le groupe s'est interrogé sur l'opportunité de lancer une **Revue d'Etudes Franciliennes** de qualité, sur le modèle de publications qui ont déjà fait leurs preuves comme les Annales de la Recherche Urbaine ou l'Espace géographique. Certes, comme le font remarquer Martine BERGER et Catherine RHEIN, "s'il n'existe pas d'équivalent francilien à l'excellent London Journal, quelques publications remplissent de facto une telle fonction : citons Regards sur l'Ile-de-France, publié par la direction régionale de l'INSEE(...), les Cahiers de l'IAURIF, Paris-Projet (APUR) et les Cahiers du CREPIF (qui) ont une politique éditoriale différente, ces revues ayant surtout pour objet la diffusion et la

valorisation des études et recherches menées au sein des institutions qui les éditent".

Il s'agirait donc d'un projet particulièrement ambitieux qui doit être dissocié des autres propositions qui ont été précédemment avancées. Le public de ce genre de revues est en général assez limité et il faut éviter deux écueils : une excessive vulgarisation d'une part, nécessitée par le désir de viser un lectorat important mais qui se heurterait à l'hostilité des milieux scientifiques et un légitime souci de rigueur intellectuelle excluant tout compromis d'autre part, qui cantonnerait ce périodique dans la plus totale confidentialité.

Si le réseau est mis sur pied, s'il fait la preuve de son efficacité, une telle démarche pourra être alors envisagée. Mais une revue de ce type devrait avoir pour objectif prioritaire de publier des articles faisant le point sur un domaine précis et, comme le recommande Hubert JAYET, s'appuyant en cela sur l'expérience du *Journal of Economic Literature*, "signés par un auteur ou un petit groupe d'auteurs ayant une autorité reconnue en la matière". "Une ou deux personnes chargées de faire la synthèse" d'un travail de recherche "sont plus efficaces que le chercheur lui-même", à condition, insiste Joëlle AFFICHARD, de professionnaliser cette fonction de mise en forme, celle-ci pouvant être confiée ultérieurement à l'animateur du réseau.

*

* *

**LISTE DES PARTICIPANTS
AU COLLOQUE**

. ADAM	FRANÇOISE	IAURIF
. ANO	GENEVIEVE	D.R. INSEE
. ANTOINE	MARGOT	R.G.F. PARIS
. APPIA	ISABELLE	ADATRIF
. ARKWRIGHT	EDWARD	PREFECTURE ILE-DE-FRANCE
. AWADA	FOUAD	CABINET DU PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL
. BAILLOT	MARC	CAPARIF
. BEAUFILS	FRANCOISE	D.R. INSEE
. BERGER	MARTINE	STRATES - PARIS I
. BERTHAUT	MIREILLE	IRDEEF ROSNY/BOIS
. BEURIENNE	ELIANE	DR INSEE
. BLOCH	REGINE	DRIRE
. BOIRY	CHRISTINE	CCIP
. BONIN	JEAN-JACQUES	CHAMBRE REGIONALE DES COMPTE
. BOUCHERAT	JEAN-CLAUDE	FEDERATION PARISIENNE DU BATIMENT
. BOURDON	FRANCOISE	UNIVERSITE DE DIJON/LATEC
. BRIEND	ANNE-MARIE	INTERGEO-CNRS
. BRUN	RAPHAEL	CES ILE-DE-FRANCE
. BURGEL	GUY	UNIVERSITE PARIS X
. CADY	ALAIN	DR INSEE
. CAHN	JEAN-GILLES	CCIP
. CAILLAU	HELENE	CCIP
. CAMBAU	REMI	LE MONITEUR
. CAMBOURNAC	ROGER	CES ILE-DE-FRANCE
. CARRE	DENIS	UNIVERSITE PARIS X/IREP
. CHALINE	CLAUDE	I.U.P. PARIS XII
. CHALONS	CLAIRE	CILVALMA

. CHARNEAU	DOMINIQUE	CCIP HAUTS-DE-SEINE
. CHAVANON	ANNE-MARIE	IAURIF
. CHOULEUR	JEAN	FNAUT
. COATGOUREDEN	YVES	CONSEIL REGIONAL ILE-DE-FRANCE
. COHEN	JEANINE	STRATES - PARIS I
. COMMENGE	CHRISTOPHE	DDE SEINE-ST-DENIS
. CUESTA	PHILIPPE	CONSEIL GENERAL DES HAUTS-DE-SEINE - CLUB 92
. DABLANC	LAETITIA	LATTS - ENPC
. DADOY	MIREILLE	CNAM
. DECOSTER	ELISABETH	LTMU - CNRS
. DERENBOURG	MICHEL	LES ECHOS
. DESCOLONGES	PIERRE-MARIE	DASES ILE-DE-FRANCE
. DESPLANQUES	GUY	INED
. DIMEY	NELLY	LES ANNONCES DE LA SEINE
. DRESCH	MICHEL	CONSEIL GENERAL DES PONTS ET CHAUSSEES
. DREYFUS	JOELLE	RATP
. DUBREUIL	JEAN	ONISEP
. DUCOUTUMANY	LAURENT	CONSEIL GENERAL DE SEINE-ST-DENIS
. DUFAY	JEAN-PIERRE	DG IAURIF
. DURIEUX	LAURENCE	SAN CERGY-PONTOISE
. ETIENNE	FRANCOIS	APEC
. FALOCI	NITZIA	GROUPE "LES VERTS" CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE
. FAYETTE	LAURENCE	CONSEIL GENERAL SEINE-ST-DENIS
. FEBVRE	MICHELE	INSEE INFOR SERVICE
. FORET	MARIE-CHRISTINE	D.R. INSEE

. FRADIN	JEAN-RAYMOND	DIRECTION DES TRANSPORTS DE LA CIRCULATION REGION D'ILE-DE-FRANCE
. GALLEZ	CHARLES	GROUPE MALAKOFF
. GENDRON	BENEDICTE	UNIVERSITE PARIS I/LES
. GEOFFRIAULT	BRIGITTE	CONSEIL GENERAL DE SEINE-ST-DENIS
. GILLES	CATHERINE	STP
. GIRARD	LAURENT	CCI ESSONNE
. GODINOT	ALAIN	DR INSEE
. GOMEZ	ROLLAND	PLAN URBAIN
. GOUT	HELENE	IAURIF
. GRIBET	MARIE-FRANCOISE	INSTITUT FRANCAIS D'URBANISME
. GUELFY	PIERRE	PACT - ARIM
. GUERRAZ	PIERRE	SAIO RECTORAT DE PARIS
. GUGLIELMO	RAYMOND	UNIVERSITE PARIS VIII
. GUINAMARD	BENOIT	CES NORD-PAS-DE-CALAIS
. GUIOT DE LA ROCHERE	BERNADETTE	DR INSEE
. HAUTMONT	BERNARD	PIR-VILLES/CNRS
. HENGOAT	DANIELE	IAURIF
. HENRY	MICHEL	IAURIF
. JAYET	HUBERT	CESURE/INSEE
. JULIEN	CHRISTIAN	UNIVERSITE PARIS II
. KLEIN	DIDIER	ANPE
. LAMARCHE	GERARD	DREIF - MISSION MASSY - SACLAY
. LAMOTTE	DIDIER	CES REUNION
. LAROCHE	NADINE	D.R. INSEE
. LAUREC	CATHERINE	SECRETARIAT GENERAL DU CONSEIL REGIONAL
. LEGER	RICHARD	URBANISTE

. LEGRAND	NICOLAS	COMITE D'EXPANSION ECONOMIQUE DU VAL D'OISE
. LENAT	BERNARD	CES ILE-DE-FRANCE (représentant M. Roger COURBEY)
. LEVY	JACQUES	RECTORAT DE CRETEIL
. LEYSSAC (DE)	ARNAUD	CRIES
. LOINGER	GUY	OIPR/GEISTEL
. LOUVEAU	ALAIN	RECTORAT DE CRETEIL
. MACHELOT	LILIANE	SAIO - RECTORAT DE VERSAILLES
. MAGNAN DE BORNIER	JACQUES	UNION ROUTIERE DE FRANCE
. MAHDI	GENEVIEVE	ENSEIGNANTE
. MALEZIEUX	JACQUES	CRIA UNIVERSITE PARIS I
. MARTAYAN	ELSA	APUR
. MASSON	JACQUES	URAPEI ILE-DE-FRANCE
. MAUPILIER	SOPHIE	DRTE
. MAURAND	MARIE-ANDREE	RECTORAT DE VERSAILLES
. MAURAND	ALAIN	DR INSEE
. MEIER-TEDGUI	MALVINA	KERA
. MERCIER	SERGE	URSSAF DE PARIS
. MEROT	CHRISTINE	ARCHITECTE
. MICHAUX	GISELE	CCIP
. MINE	MICHEL	DRTE
. MONCASSIN	NICOLE	ANPE
. MOREAU	RAOUL	CES ILE-DE-FRANCE
. MOREL-DUVAL	ELISABETH	SGVN
. MOTTE	JEAN-PHILIPPE	INUDEL
. NOUVION	ANDRE-PIERRE	CRCI ILE-DE-FRANCE
. ORMENEANU	ANNE	CONSEIL GENERAL DES YVELINES

. PARISOT	AGNES	EPINAY DYNAMIQUES
. PARNY	FRANCIS	CONSEIL REGIONAL/VILLE DE GARGES LES GONESSE
. PATIER	ANTOINE	PACT-ARIM
. PIERRON	MICHELE	KERA
. PEPIN	PHILIPPE	ORS
. PETIT	ANNE-MARIE	CES ILE-DE-FRANCE
. PAULOIS	ROSELINE	DDAF 78
. PEYRONY	JEAN	DREIF
. POUJADE-PAYET	PIERRE	DRAC ILE-DE-FRANCE
. PRUD'HOMME	REMY	UNIVERSITE PARIS XII
. QUERRIEN	ANNE	PLAN URBAIN
. RAKOTOMALALA	JOSEE	DR INSEE
. RESPLANDY	MIREILLE	DR INSEE
. RHEIN	CATHERINE	UNIVERSITE PARIS I
. RIOU	JACQUELINE	DR INSEE
. RIST	ALAIN	ACT CONSULTANTS
. ROBERT	RACHEL	VILLE DE GARGES-LES-GONESSE
. ROBERT	JEAN	UNIVERSITE PARIS IV/ CREPIF
. ROMANO	ISABELLE	CRT ILE-DE-FRANCE
. RONSAC	JEAN-JACQUES	D.R. INSEE
. ROSSIGNOL	CHRISTIAN	GIM
. ROUGEAU	CLAUDE	MAIRIE DE VOISINS-LE- BRETONNEUX
. ROUSSET-DESCHAMPS	MARCEL	UNIVERSITE PARIS XII ARIA
. SABY	MADY	DR INSEE
. SAILHAC	ALINE	INSEE INFO-SERVICE
. SALESSE	ROBERT	DRIRE
. SOLER	GENEVIEVE	RECTORAT DE VERSAILLES
. TABARIES	MURIEL	UNIVERSITE PARIS I

. TAILLANDIER	DENISE	PLAN URBAIN
. TEBOUL-REYES	VIRGINIE	CONSEIL GENERAL DE SEINE-ST-DENIS
. TEMPIA	EMILIO	DREIF
. THEBAULT	CHRISTINE	AFTRP
. THOMAS	GENEVIEVE	CONSEIL GENERAL DE SEINE-ST-DENIS
. THOUÉ	ANNICK	SAN DE CERGY-PONTOISE
. THOUVENIN	JACQUES	AGENCE POUR L'IMPLANTATION DES ENTREPRISES
. TOINET	MARILEINE	CES ILE-DE-FRANCE
. TREDEZ	RENE	DRJS ILE-DE-FRANCE
. VACHETTE	FRANCE	CONSEIL GENERAL DE SEINE-ST-DENIS
. VASEN	MARGUERITE	CSU/CNRS
. VICAIRE	STEPHANETTE	IAURIF
. VILLEMOT	ISABELLE	DRTE
. VILLOT	ANNE-MARIE	APUR
. VILMAREST (DE)	MARIE-HELENE	MIF DE RUEIL-MALMAISON
. WASMER	ANNE	IBM
. WEILL	ANTOINE	SPAW FORMATION
. WELLHOFF	FRANCOIS	DATAR
. ZISSWILLER	RICHARD	CCIP